

HANIQUE Maël

Rapport de stage pour l'obtention du Master 2 professionnel « expertise et interventions sociologiques »



La revue *Santé Publique* face aux nouvelles stratégies de recherche et d'utilisation de l'information en santé publique



Guidant universitaire de stage : Mme. Volery

Maître de stage à la Société Française de Santé Publique : Mme. Kivits

Je tiens tout d'abord à remercier les personnes qui m'ont aidé, soutenu et supporté pendant le stage et la réalisation de ce rapport :

Le personnel de la Société Française de Santé Publique : J. Kivits, I. Genovese, H. Kane, F. Schwaller, P. Thi-mai-Ian Joly, F. Alla, et E. Ricard,

Mon guidant de stage, I. Volery, et le personnel enseignant du Master,

Vinciane, Gatien, Jean, Marjorie, Martine, Jordane, Arnaud, Renaud, Guillaume, Colin, Agathe, Joachim, Johan, mon père et Mary, Anaël, Emilie, Raphaël, Christelle, Cécile, Grégoire, Jean-Pierre.

Sommaire

Introduction	6
Note méthodologique	9
1- Le travail sur les abonnements	9
2- Le questionnaire	9
3- Les entretiens	10
4- Le travail de lecture.....	11
Première Partie : La recherche d'informations en santé publique	12
I- Présentation de la population avec laquelle ont été réalisés les entretiens	12
II- Les principales variables contextuelles	14
1- Principales formes de l'organisation du travail.....	14
a) Une organisation bien souvent centralisée	15
b) Un travail souvent réalisé en collaboration.....	16
c) « Individualisation » et polyvalence du travail	17
2- La question du temps au travail	17
3- Les problèmes de budget.....	18
III- Supports et information	21
1- “Le réflexe Internet” (Mme. K)	21
a) Qu'entend-on par Internet et que va-t-on y chercher ?	22
☒ Intranet	22
☒ Les sites Internet.....	22
☒ Les newsletters	23
☒ Une information accessible à tout moment.....	23
☒ Un support privilégié tant qu'il reste gratuit	23
b) Qui a tendance à utiliser Internet ?.....	24
☒ Les individus pour qui Internet est un outil de travail central et quotidien.....	24
☒ Les individus pour qui Internet n'est qu'un moyen	25
☒ Les personnes « entre-deux ».....	26
c) Comment recherche-t-on de l'information sur Internet ?.....	26
☒ Les moteurs de recherche	26
☒ Le marquage des sites	27

d) La validation de l'information sur Internet.....	27
☞ La relativité dans les critères de jugement face à un écrit.....	27
☞ L'expérience de l'utilisateur	28
☞ La labellisation de l'information.....	29
2- Les publications	30
a) Qu'entend-on par publication ?	30
☞ Ce qui est considéré comme « publication ».....	31
☞ Revues professionnelles et revues scientifiques.....	31
☞ La question de la validation de l'information	32
b) Qui a tendance à utiliser les publications ?	32
☞ Les lecteurs ponctuels	33
☞ Les personnes à poste de responsabilité et les « aiguilleurs ».....	33
☞ Les personnes ayant fait de longues études ou côtoyant le monde scientifique	34
c) Dans quel cas va-t-on les utiliser ?	35
☞ La recherche d'informations précises	35
☞ La lecture personnelle ou sur le long terme	36
d) L'accès aux publications	37
☞ L'utilisation d'Internet	37
☞ Le réseau de relation	38
☞ Les aiguilleurs	38
Deuxième partie : Le lectorat de <i>Santé Publique</i>.....	40
I- Présentation de l'échantillon de la population ayant répondu au questionnaire	40
1- Les professions des personnes interrogées.....	41
2- Le secteur d'activité dans lequel exerce la personne interrogée	42
3- Les personnes ayant répondu au questionnaire sont-elles des abonnées de la revue ?	43
II- Les réponses des chargés de documentation.....	45
1- Les moyens d'informer et de mettre à disposition la revue lors de sa réception.....	45
2- Qui consulte la revue ?	46
3- La fréquence de consultation de <i>Santé Publique</i> selon les documentalistes	47
a) À quelle fréquence est consultée la revue ?	47
b) Consultation de la revue et fonction des utilisateurs.....	47
III- Les lecteurs à titre individuel	48
1- L'accès à la revue	49

a) Les lecteurs ont-ils accès à un centre de documentation sur leur lieu de travail ?... 49	49
b) La consultation sur Internet..... 50	50
☞ Combien de répondants consultent la revue sur Internet ?..... 51	51
☞ Consultation de la revue sur Internet et centre de documentation 52	52
☞ Consultation de la revue sur Internet et accès électronique à des bouquets de revues..... 53	53
☞ La fréquence de consultation de la revue sur Internet..... 54	54
2- Les usages qui sont fait de la revue 55	55
a) Les raisons de la consultation de la revue en général..... 55	55
b) Objectifs de lecture et consultation sur support électronique 56	56
☞ Objectifs de lecture et consultation de la revue sur Internet 57	57
☞ Objectifs de lecture et fréquence de consultation de la revue sur Internet..... 57	57
3- Sentiment vis-à-vis du contenu et attentes des lecteurs 59	59
a) Apports de la revue 59	59
b) Les rubriques et numéros spéciaux 61	61
☞ L'intérêt porté aux différentes rubriques..... 61	61
☞ Les numéros spéciaux 61	61
c) Contenus et attentes 62	62
Synthèse des conclusions principales..... 66	66
Pistes de réflexion suite à l'analyse du terrain..... 69	69
Bibliographie 72	72
Annexes..... 74	74
Annexe n°1 75	75
Annexe n°2 78	78
Annexe n°3 81	81
Annexe n°4 84	84
Annexe n°5 : Résumé de l'enquête et pistes de réflexion..... 89	89

Introduction

L'étude qui va être présentée dans ce rapport fait suite à une demande de la Société Française de Santé Publique (SFSP) concernant la revue *Santé Publique* éditée par cette association. Elle découle d'une interrogation de la part de l'éditeur face à la baisse des abonnements du format papier de la revue, parallèlement à l'augmentation du nombre de consultations d'articles sur Internet.

La SFSP est constituée en association loi 1901 dont l'objet principal porte sur les questions et problèmes de santé publique. Elle vise en particulier les scientifiques et les professionnels pour les mettre en relation, enrichir les débats, faire avancer la recherche, évoluer les pratiques, etc. sur son thème de prédilection. Pour cela, la SFSP organise des rencontres, met en contact les acteurs travaillant sur les questions de santé publique, encourage à la publication et à la recherche. En outre, elle propose la publication de périodiques et de documents visant à informer et à rendre compte des évaluations, résultats, études, des pratiques, des parutions d'ouvrages dans un but d'information, de communication et d'une meilleure compréhension des questions se rapportant au domaine de la santé publique.

La revue *Santé Publique* s'inscrit dans cette logique. Editée par la SFSP, cette revue à comité de lecture créée en 1988 est bimestrielle (six numéros par an, auxquels s'ajoute au moins un numéro « hors série ») depuis janvier 2007¹. Les articles publiés sont produits par des chercheurs, des médecins, des professionnels de terrain, autrement dit par les différents acteurs intervenant dans le champ de la santé publique afin d'y exposer des résultats de travaux, des évaluations sur les politiques de santé, des analyses d'action, des opinions. Cette revue possède aussi une partie consacrée à la parution d'ouvrages et propose une analyse pour certains d'entre eux.

L'équipe de rédaction est composée de cinq personnes :

- F. Bourdillon, directeur de publication et président de la SFSP
- F. Alla, rédacteur en chef
- J. Kivits, rédactrice en chef adjointe
- I. Genovese, secrétaire de rédaction
- H. Kane, adjointe à la rédaction

A ces cinq personnes s'ajoutent un comité de rédaction pluridisciplinaire, qui se réunit régulièrement pour discuter de la ligne éditoriale de la revue sur un temps donné, et un comité d'orientation, qui conseille le précédent comité de rédaction sur les choix à opérer en ce qui concerne la revue.

La revue est diffusée par deux moyens. Tout d'abord le support papier qui est son moyen de diffusion « historique », la revue étant ainsi disponible depuis sa création. La société Bialec basée à Nancy est employée comme prestataire pour la confection et la diffusion des numéros (ainsi que pour la mise en page et la maintenance du site Internet de la SFSP). Ensuite, il est possible d'accéder aux articles de la revue sur Internet où la revue est référencée et indexée dans plusieurs banques de données : BDSP (Banque de Données Santé Publique), Excerpta Medica, Index Medicus, Medline, Pascal, Scopus et sur le portail de revues en sciences humaines et sociales Cairn. C'est sur ce dernier site que l'on peut avoir

¹ Auparavant, "Santé Publique" était une revue trimestrielle.

accès aux articles parus depuis 2001. Toujours sur ce site, les articles sont en accès illimité pour les articles datant de plus de deux ans. Il est possible d'accéder aux articles plus récents de deux façons : soit en étant abonné à un «bouquet de revue » (c'est-à-dire que l'on paye pour avoir accès à plusieurs revues), soit en «pay per view » (paiement à l'article).

L'université a été contactée par la SFSP suite à l'observation de leur part d'un phénomène problématique pour la revue. Depuis maintenant neuf ans, la revue ne cesse de perdre des abonnés : en 1999, *Santé Publique* en comptait 1356, elle en compte 795 en 2008. Même si les subventions de certains organes publics ont diminué, cela ne peut pas expliquer complètement la chute du nombre d'abonnements à la revue. D'autant qu'un autre chiffre interpelle. Comme mentionné ci-dessus, *Santé Publique* est disponible sur support électronique. Or, le nombre de connexions sur le site Internet de la revue ne cesse d'augmenter et le nombre de consultations d'articles sur le portail CAIRN confirme cette tendance à la consultation sur Internet².

Ces chiffres ne sont pas anodins. Ils sont forcément liés à des évolutions. Tout d'abord par modification du champ d'investigation de la santé publique et par l'évolution des politiques sanitaires et sociales qui vont avoir tendance à mettre l'accent sur «l'individu» : certains auteurs ont mis en avant les processus d'individualisation et de médicalisation des interventions sociales³. De plus, il suffit d'être attentif à l'actualité pour se rendre compte de l'évolution du système de santé français : la réforme de 2001 semble amorcer un désengagement de l'Etat, la T2A (tarification à l'activité) modifie les comportements de gestion des hôpitaux, la décentralisation redistribue certains rôles, nous pouvons voir de plus en plus de publicité en faveur de l'auto médication, etc. Ces variables vont avoir des conséquences sur les métiers intervenant plus ou moins directement dans le champ de la santé publique. Indirectement, cela va influencer sur le lectorat de la revue.

A cela s'ajoute une l'arrivée et la démocratisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). En 2005, 47% des individus qui ont un emploi en France ont accès à Internet sur leur lieu de travail⁴. Il n'est pas complètement insensé de penser que ce chiffre a augmenté depuis. Or, ces dernières vont bouleverser les habitudes de travail des professionnels, que ce soit les chercheurs, les «acteurs de terrain», le personnel administratifs, les responsables de documentation, etc. Ces derniers ont vu leur travail considérablement transformé avec l'arrivée de ces nouvelles technologies. Internet facilite et réduit le temps d'accès à de nombreux documents, phénomène accentué depuis l'arrivée du haut débit. Les politiques documentaires des organisations se voient transformées et parfois mises à l'écart.

Cela, nous pouvons le penser, modifie les comportements de lecture. Comment *Santé Publique* échapperait-elle à la règle ? La revue est-elle adaptée à ces nouveaux changements ? D'autant qu'un autre phénomène a été observé concernant les abonnés à la revue qui constitue en quelque sorte le point de départ des questionnements ayant poussé cette enquête. Peu avant le début de l'étude, J. Kivits avait remarqué que la plupart des abonnés à la revue l'étaient sur leur lieu de travail ou par le biais d'organisation alors que la revue ne propose qu'un seul type d'abonnement individuel. Cette caractéristique a été confirmée lors d'un travail réalisé sur les listes d'abonnés qui est présenté rapidement dans la note méthodologique qui suit et qui est

² Cf. p. 51 de ce rapport.

³ Cf. Ss. la dir. de M. Bresson, *La psychologisation de l'intervention sociale : mythes et réalité*, Paris, Ed. de l'Harmattan, 2006.

⁴ Y. Frydel, « Internet au quotidien : un français sur quatre », in *INSEE Première*, n°1076, Mai 2006.

disponible dans les annexes. La première question a donc été la suivante : le nœud du problème se situe-t-il ici ?

Ce fut un des objectifs initiaux de la commande. L'idée, à la base, était de se focaliser sur le lectorat de la revue et de questionner les abonnés, les anciens abonnés, les lecteurs et le lectorat potentiel. Nous voulions dégager une typologie du lectorat afin d'en avoir une idée plus précise. Il était aussi prévu de voir comment la revue était utilisée de la part des lecteurs et des organismes. Dans quel(s) but(s) lit-on *Santé Publique* ? Comment fonctionnent les structures abonnées ? Quel budget est accordé aux publications ? Comment sont organisés les centres de documentation ? Enfin, nous voulions savoir quel usage est fait du support électronique en se concentrant sur le lectorat qui préfère ce support, l'intérêt qu'ils peuvent y trouver et le type d'article qui y est sollicité. Le but de cela étant de proposer à la fin de l'étude des pistes de réflexion permettant d'adapter au mieux la revue, sans oublier que la revue est engagée avec certains prestataires qui n'ont pas envie d'y perdre non plus (Bialec et CAIRN).

Mais les objectifs de l'étude ont évolué au fur et à mesure de son déroulement. Nous nous sommes rapidement rendu compte que l'important n'était pas forcément de se focaliser sur le lectorat **mais sur les moyens d'accès à la revue**. C'est principalement sur ce thème que porte cette étude. **Comment ne s'intéresser qu'au lectorat et à la revue si nous oublions l'étape précédente qui consiste à se procurer la revue ou un article de la revue ?** Le problème vient peut-être de là. L'étude présentée ici porte donc sur un thème plus général que la revue en elle-même, la recherche d'information en santé publique. C'est d'ailleurs le titre de la première partie, essentiellement basée sur un travail qualitatif à base d'entretiens. **C'est sur ce sujet que se sont principalement concentrées les interrogations, afin d'en dégager certaines logiques : Comment l'information est-elle recherchée ? Dans quel cadre cette information est-elle acquise et utilisée ? Qu'est-ce qui est recherché ?**

Cela ne veut pas dire qu'aucun intérêt n'a été porté à la revue. *Santé Publique s'inscrit dans ce cadre et ces pratiques*. La seconde partie du rapport, portant sur les réponses des lecteurs au questionnaire, se concentre sur le périodique. **L'objectif premier est de produire une étude du lectorat. Il était donc nécessaire qu'une partie autonome lui soit consacrée**. Mais plutôt que de polariser l'enquête sur les profils de lecteurs et le contenu, comme nous voulions le faire au commencement de l'enquête, l'accent a été porté sur les moyens d'accès, les usages et objectifs de lecture des individus. Un paragraphe est tout de même consacré au contenu et aux attentes des lecteurs mais l'analyse n'est pas poussée.

Le présent rapport se présente de la manière suivante. Tout d'abord, la méthodologie employée dans cette enquête sera rapidement présentée. Ensuite vient l'analyse à proprement parler. Dans une première partie, nous nous intéressons à la recherche et à l'utilisation de l'information en santé publique ainsi qu'aux différents contextes dans lesquels elle s'insère. La seconde partie de l'analyse porte sur la revue elle-même et le comportement des lecteurs face à celle-ci. A la fin du rapport, des pistes de réflexion seront proposées afin d'essayer de contrer la baisse du lectorat de la revue et d'adapter celle-ci au contexte dans lequel elle se situe.

Note méthodologique

La méthodologie de l'enquête se répartie en quatre principaux aspects : **le travail réalisé avec les listes des abonnés, la passation d'un questionnaire, la réalisation d'entretiens et le travail de lecture.**

1- Le travail sur les abonnements

L'objectif de cette partie de l'enquête était d'avoir une idée de la structure des lecteurs de *Santé Publique*. Ceci nous a permis de voir :

- qui est abonné à la revue
- dans quels secteurs la revue est la plus lue
- l'évolution sur quatre ans de cette structure (les listes ne sont pas informatisées pour les années précédentes).

En plus de cela, ce premier travail a servi de base pour la suite de l'enquête. Tout d'abord pour la construction du questionnaire : il a permis de formuler les secteurs d'activité dans lesquelles peuvent travailler les individus et à proposer une réponse pour les abonnés qui le sont par le biais de leur organisation. Ensuite, ce travail a permis de définir les types de personnes et d'organisations auprès de qui il aurait fallu réaliser les entretiens, même si le profil des individus interrogés ne correspond pas réellement aux tableaux obtenus. Nous verrons plus bas qu'il a été difficile de rencontrer des personnes acceptant de se prêter au jeu de l'entretien sur le thème de l'étude.

Dans un premier temps, ce travail a été réalisé par tâtonnements étant donné qu'il n'existe pas de modèle de regroupement formel et précis, du fait de la polymorphie des abonnés à la revue. Les abonnements individuels étaient aisément identifiables car il n'y avait aucune référence inscrite dans la colonne indiquant l'organisation concernée. Internet a été l'outil utilisé pour chercher les organismes inconnus. Ils ont été ensuite regroupés par taille, type, et mission en fonction de ce qui était présenté sur internet. Les tableaux des résultats obtenus sont disponibles en annexes.

2- Le questionnaire

Au début de l'enquête, il était prévu que le questionnaire représente la partie centrale de l'étude. Nous voulions un outil qui permette de s'intéresser à un échantillon de personnes plus large que ne l'autorisent les entretiens. De plus, nous voulions un outil capable de dégager des profils, les façons dont les individus s'approprient la revue, et de mesurer le poids que chacun des groupes représentent dans le paysage du lectorat de *Santé Publique*. L'ouvrage de F. de Singly⁵ a servi de base pour sa construction avec l'aide précieuse des personnes sur place dans la structure et de mon guidant de stage.

Le questionnaire est divisé en quatre grandes parties, dont une supplémentaire réservée aux documentalistes et aux responsables de fonds documentaire pour les structures abonnées à la revue par l'intermédiaire de personnes. Les quatre grandes parties sont les suivantes :

⁵ F. de Singly, *L'enquête et ses méthodes*, Nathan Université, Paris, 1992.

- *le profil de la personne interrogée* afin de pouvoir situer celui ou celle qui répond. Il était aussi demandé si la personne (ou la structure à laquelle la personne est attachée) est ou a été abonnée.

- *l'usage qui est fait de la revue*. Nous cherchions ici à savoir quel(s) intérêt(s) les individus trouvent à lire la revue, leurs habitudes de lecture, la consultation d'autres revues, l'appropriation qu'ils s'en font.

- *le sentiment sur le contenu*. Des questions sont posées sur les rubriques, les thèmes abordés, l'actualité, etc.

- *l'accès*. Nous nous intéressions ici à la façon dont les personnes se procurent la revue ou des articles : accès à un centre de documentation, usage d'Internet, prix de la revue.

Les questionnaires ont été distribués en « auto passation », téléchargeable sur le site Internet de la revue à partir du 15 Mai jusque début Juillet, et un exemplaire a été envoyé aux abonnés de la revue en complément du numéro 2/2008 (routage fait le 23 Mai). Il a aussi été envoyé par mail à une liste d'anciens abonnés début Juin à 280 personnes mais plusieurs adresses e-mail n'étaient plus en activité (environ 40) et très peu de personnes ont répondu (5 personnes). Ceci est d'ailleurs emblématique du problème rencontré avec les questionnaires : malgré les nombreuses relances, le temps de disponibilité du questionnaire sur le site, les moyens déployés pour le faire passer et sa petite taille, nous avons eu peu de réponses. **En tout, nous avons eu 109 retours de questionnaires.** Un exemplaire du questionnaire est disponible à la fin du rapport

3- Les entretiens

Des entretiens semi-directifs ont été réalisés dans un second temps. Voyant que les questionnaires avaient du mal à arriver et qu'ils étaient, bien souvent, remplis de manière incomplète, nous avons décidé de faire prendre une tournure plus qualitative à l'enquête. Insister sur la réalisation des entretiens a permis de rester dans une optique compréhensive vis-à-vis des habitudes de lecture, de recherche et de gestion de l'information professionnelle. Par contre, la population interrogée lors de ces entretiens n'est pas représentative du lectorat « réel » de la revue. Cela ne permet pas de créer des profils types du lectorat de la revue mais de dégager certaines logiques d'utilisation de la littérature professionnelle des acteurs intervenant dans le champ de la santé publique (du chercheur à l'intervenant associatif).

L'objectif de ces entretiens était de dégager des contrastes dans les habitudes des professionnels interrogés, des récurrences dans les discours afin d'essayer de regrouper les pratiques et de dégager certaines logiques qui sous-tendent les rapports à l'information en santé publique.

Bien que nous voulions avoir des profils d'individus en concordance avec les résultats obtenus lors du travail réalisé sur les listes d'abonnement, il fut difficile de parvenir à cet objectif. Les raisons invoquées étaient multiples : les personnes n'étaient pas intéressées, elle n'avaient pas le temps, elles demandaient de rappeler ou de revenir plus tard, etc. **Malgré cela, treize entretiens ont été réalisés.**

Deux types d'entretiens sont réalisés : des entretiens téléphoniques et des entretiens en situation de face à face. Les entretiens téléphoniques ont été réalisés avec des personnes ayant répondu au questionnaire et qui ont accepté cet entretien. La grille d'entretien pour ces personnes est basée sur une structure commune mais modelable en fonction de leurs réponses

au questionnaire. L'avantage est que les individus pouvaient approfondir leurs réponses sur les questions portant sur la revue. Dès que cela était possible, l'entretien était réalisé en face à face, comme par exemple avec la personne qui travaille à l'Inist.

Pour les entretiens en face à face, les personnes ne lisaient pas forcément *Santé Publique*. La grille d'entretien était plus stable que pour les entretiens téléphoniques mais elle restait adaptable en fonction du profil de la personne interrogée : tout d'abord entre personnes chargées de la documentation et les autres, ensuite en fonction du profil, l'entretien n'était pas exactement le même entre un chargé de projet et un intervenant dans une association.

4- Le travail de lecture

Le travail de recherche bibliographique été réalisé tout au long du déroulement du stage. Plusieurs domaines ont été abordés :

- la sociologie de la lecture afin de connaître les habitudes de lecture de individus, et plus précisément sur la lecture professionnelle.
- les usages d'Internet afin de connaître les travaux réalisés sur la façon dont les individus peuvent et utilisent Internet.
- la sociologie du travail scientifique qui a permis d'en savoir plus sur les modes communication dans le monde scientifique.
- un article sur le « Knowledge Management »⁶ qui a permis de faire la différence entre « information », « action en devenir, elle procure la capacité à mettre en œuvre des actions pour influencer sur l'environnement »⁷, et « connaissance », « résultat d'un assemblage d'informations traitées auquel l'esprit humain a pu assigner un sens »⁸
- les sciences de la communication en lien avec le domaine de la santé. Il s'agit d'articles en anglais fournis par J. Kivits qui ont permis d'en connaître plus sur habitude des individus avec le support électronique dans le domaine de la santé.
- de sociologie du travail et nouvelles technologies. C'est sur un ouvrage portant sur ce thème que s'est surtout basé cette étude⁹. Le thème du livre portant sur le lien entre travail et NTIC collait parfaitement avec le thème de la recherche et use de nombreux exemples parfaitement adaptés à l'étude (travail en collectifs, étude des réseaux de santé, lecture au travail, travail des responsables de documentation).

Enfin, la position théorique choisie pour réaliser cette étude se base sur les travaux de « l'école de Palo Alto ». Ce qui importe ici est que ce courant insiste particulièrement sur l'importance du contexte pour saisir les significations des comportements humains, et sur les interactions entre ces comportements individuels et collectifs avec ce(s) contexte(s). L'ouvrage d'Y. Winkin propose un bon condensé de ces travaux¹⁰.

⁶ D. Crié, « De l'extraction des connaissances au Knowledge Management » in *Revue Française de Gestion*, 2003/5, n° 146, pp.59-79.

⁷ *Ibid.*, p.61.

⁸ *Ibid.*, p.62.

⁹ Ss. la dir. de A-F de Saint Laurent-Kogan et J-L. Metzger, *Où va le travail à l'heure du numérique*, Paris, Mines Paris, Les Presses ParisTech, 2007.

¹⁰ Y. Winkin, *La nouvelle Communication*, Ed. du Seuil, Paris, 2000.

Première Partie : La recherche d'informations en santé publique

Cette partie est principalement **axée sur le travail qualitatif réalisé au cours de l'enquête**. Attention, nous ne cherchons pas ici à produire un travail représentatif de la population qui compose le vaste champ de la santé publique mais plutôt à **dégager des contrastes dans les habitudes des professionnels interrogés. On cherchera alors les récurrences dans les discours** afin d'essayer de regrouper les pratiques et de dégager certaines logiques qui sous-tendent les rapports à l'information dans notre domaine d'étude.

Ce travail se base donc sur les entretiens réalisés avec différents acteurs intervenant dans le champ de la santé publique. Cependant, quelques données issues des réponses au questionnaire seront sollicitées. Dans ce cas, l'utilisation qui en sera faite concernera la recherche d'informations et ne sera pas utilisée pour analyser le lectorat de la revue, une partie spécifique lui étant consacrée.

Dans un premier temps, il sera fait une présentation de l'échantillon sur lequel repose l'analyse dans cette partie. Ensuite, nous nous intéresserons aux principales données contextuelles dans lesquelles s'inscrivent les habitudes de recherche d'informations dans le domaine de la santé publique. La dernière sous partie sera consacrée au type d'information recherchée et aux différentes stratégies déployées par les individus pour parvenir à celle-ci.

I- Présentation de la population avec laquelle ont été réalisés les entretiens

Comme cela a été précisé dans la partie présentant la méthodologie utilisée pour l'enquête, treize entretiens ont été réalisés au cours de l'étude. Parmi ceux-ci, sept ont été réalisés avec des personnes ayant connaissance de *Santé Publique* dont quatre se sont déroulés au téléphone. Voici les profils de ces individus :

✎ Mme. A., responsable de la communication interne et externe ainsi que de la veille documentaire d'un CRES (Collège Régional d'Education pour la Santé) depuis deux ans. Elle a une Maîtrise en Documentation. Cette personne connaît la revue.

✎ Mme. B., chargée de la documentation dans un CODES (Comité Départemental d'Education pour la Santé) depuis presque six ans. Elle a une Maîtrise en Sciences de l'Information et de la Documentation. Cette personne a refusé que l'entretien soit enregistré et elle connaît la revue.

✎ M. G., documentaliste (à 75%) et statisticien (à 25%) dans une DDASS. Il n'a pas voulu dire depuis combien de temps mais il a laissé entendre qu'il a terminé ses études il y a plus d'une vingtaine d'années. Il est informaticien de formation et a suivi des stages en documentation lors de la création d'un poste dans une autre DDASS pour laquelle il a travaillé. Cette personne connaît la revue. Il a répondu au questionnaire et l'entretien a été réalisé au téléphone.

✎ Mme. F., cadre de santé formateur (à 30%) et responsable du centre de documentation d'un centre hospitalier et d'un IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers. Ce poste occupe 70% de son temps de travail). Elle a été cadre formateur pendant huit ans avant d'être documentaliste. Elle a donc une formation en soins infirmiers à la base et a suivi

une formation en documentation il y a sept ans quand le poste s'est libéré. Cette personne connaît la revue. Elle a répondu au questionnaire et l'entretien a été réalisé au téléphone.

✍ Mme. C., ingénieur de recherche à l'Inist-CNRS (Institut de l'Information Scientifique et Technique, attaché au CNRS) depuis quinze ans. Elle a un Doctorat de Médecine et un Diplôme Universitaire d'Éthique. Cette personne connaît la revue. Elle a répondu au questionnaire, mais l'entretien a été réalisé en situation de face à face.

✍ Mme. D., biostatisticienne dans une CRO (Contract Research Organization), une société privée répondant à des appels d'offres de la part de structures privées ou publiques dans le domaine de la santé) depuis trois ans. Elle a un Master 2 Professionnel « Epidémiologie et Statistiques en recherche biomédicale ». Cette personne connaît la revue. Elle a répondu au questionnaire et l'entretien a été réalisé au téléphone.

✍ M. I., chargé d'études dans un observatoire régional de santé depuis cinq ans. Il a un DESS de Démographie. Cette personne connaît la revue.

✍ Mme. J., animatrice de prévention et chargée de la mission documentaire dans un comité départemental ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et en Addictologie) depuis cinq ans. Elle a un DUT Information-Communication « Information et Documentation d'entreprise » et un brevet d'animateur technicien d'éducation populaire.

✍ Mme. K., animatrice de prévention dans un comité départemental ANPAA depuis trois ans. Elle a une Maîtrise de santé publique et un DESS « Action sanitaire et sociale ».

✍ Mme. E., infirmière scolaire dans un lycée professionnel depuis deux ans et a été formée dans un IFSI. Cette personne a répondu au questionnaire et l'entretien a été réalisé au téléphone.

✍ M. L., directeur d'un établissement médico-social spécialisé dans l'aide aux personnes handicapées. Il n'a pas dit depuis combien de temps il exerce ce métier mais il par à la retraite l'année prochaine. Il a un Certificat d'Aptitudes aux Fonctions de Directeurs d'Établissements Médicaux-Sociaux ainsi qu'un DESS à l'Institut d'Administration des Entreprises de Nancy.

✍ M. M., responsable d'un service social spécialisé dont les programmes d'interventions s'articulent autour de trois thématiques : la toxicomanie, le VIH et les Hépatites, et la question de la prostitution. Il y travaille depuis cinq ans. Il détient une Licence de Sociologie et un diplôme d'Assistant de service social.

✍ Mme. H., responsable des abonnements (à 80%) dans la mairie d'une ville de 30000 habitants. Elle n'a pas de formation et travaillait avant au service des personnes âgées de la mairie.

Comme il est indiqué dans la note méthodologique, la mobilisation d'un public plus large a été difficile. Il aurait été souhaitable de réaliser des entretiens avec au moins un médecin ainsi qu'un médecin de santé publique mais aucun n'a répondu positivement aux demandes qui leur ont été faites. Cependant, nous pouvons tout de même tirer de ces entretiens le matériau nécessaire à alimenter la réflexion sur notre objet d'étude qui va suivre.

II- Les principales variables contextuelles

Pour rendre compte d'une activité humaine, il est important de toujours la remettre dans un *contexte* afin que celle-ci prenne tout son sens. C'est lui qui va nous permettre de mieux comprendre le(s) but(s) et la (les) signification(s) de l'action réalisée. Par exemple, cela peut paraître évident au premier abord, mais comment comprendre qu'une personne lise très peu d'ouvrages sur son lieu de travail si nous ne savons pas qu'elle n'y dispose pas d'une bibliothèque ou d'un fond documentaire ? C'est ce que nous explique G. Bateson quand, nous présentant les configurations de l'organisation de la communication sous forme d'une hiérarchie pyramidale où chaque unité de l'échelon supérieur à l'autre forme le contexte de l'échelon inférieur, il nous explique ceci :

“... chaque étape sur cette échelle est surmontée en replaçant les unités du niveau inférieur *dans leur contexte* [c'est lui qui souligne].
La «signification», au sens où ce terme est utilisé dans le langage ordinaire, émerge seulement à un niveau très élevé de cette hiérarchie.”¹¹

C'est donc en restituant ce dans quoi s'inscrit une action que nous pourrions mieux comprendre les raisons qui ont poussé une personne à la réaliser. En ce sens, c'est pour cela qu'il était important de présenter, même succinctement, les profils des différentes personnes avec qui se sont déroulés les entretiens, car il serait difficile de comprendre les réflexions qui vont suivre sans connaître ce sur quoi elles se fondent. Par exemple, Mme. C. s'attache beaucoup aux critères académiques et scientifiques, mais elle a suivi des études longues dans un cursus très exigeant à ce niveau et elle travaille dans un domaine où elle côtoie des personnes ayant ce même profil.

Suite à l'écoute et à l'analyse des entretiens, **trois variables contextuelles** en ce qui concerne l'accès à l'information en santé publique semblent se dégager : **une organisation du travail spécifique, la question de la temporalité du travail et les problèmes de budget dans les structures auxquelles sont attachées les personnes interviewées.** Il n'y a aucune prétention à l'exhaustivité en présentant celles-ci de cette manière : il est possible que d'autres facteurs entrent en compte et influent sur notre objet d'étude. Cependant, nous ne dégageons ici que les principales tendances, tout d'abord parce qu'il est impossible d'être sûr de ne rien négliger, ensuite parce que cela nécessiterait une étude plus longue et plus approfondie.

1- Principales formes de l'organisation du travail

L'hétérogénéité des profils individuels des professionnels en santé publique n'est plus à démontrer. La revue *Santé Publique* l'a déjà compris : elle se veut la revue de *tous* les acteurs intervenant dans son champ d'investigation. Les réponses au questionnaire le prouvent : chargés d'études, animateurs prévention, infirmiers, médecins, épidémiologistes, chercheurs, directeurs de services dans les collectivités territoriales, etc. C'est un premier élément à prendre en compte car ces différences entre acteurs s'accompagnent de manières de travailler, de formations, de représentations, d'habitudes, d'histoires professionnelles, de cultures professionnelles différentes. En trois mots, d'identités professionnelles multiples.

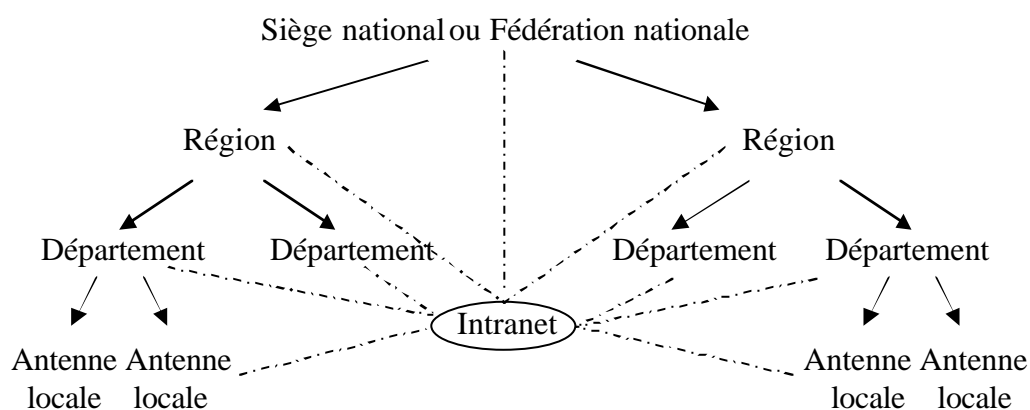
¹¹ G. Bateson, «Communication» ; chapitre I de l'ouvrage collectif » ; chapitre I de l'ouvrage collectif *The Natural History of an Interview*, dirigé par N. Mac Quown, Chicago, Bibliothèque de l'université, collection microfilmée de manuscrits sur l'anthropologie culturelle, n°95, série XV, 1971, pp. 1-40, cité par Y. Winkin, *La nouvelle Communication*, Ed. du Seuil, Paris, 2000, pp. 126-127.

A cela s'ajoute un autre élément important, celui des évolutions technologiques, exponentielles ces dernières années¹², qui ont transformé les habitudes de travail à tous les niveaux (pour les professionnels de terrains comme pour les chercheurs). C'est dans ce cadre que nous avons décidé d'analyser la façon dont s'organise le travail en santé publique.

Au regard des différents entretiens réalisés, **trois dimensions** ressortent au niveau de la division et de l'organisation du travail : **en premier lieu, la plupart des organisations fonctionnent de manière centralisée et hiérarchique ; ensuite, les individus sont souvent poussés à travailler en collectifs, formels ou informels ; enfin, le travail a tendance à s'individualiser et il est demandé aux personnes d'être de plus en plus polyvalents au travail. Les individus vont donc se trouver dans l'obligation de déployer certaines stratégies pour accéder à l'information et vont développer plusieurs formes de rapport à l'écrit. Il en résulte que tous ne vont pas se sentir entièrement satisfaits des moyens mis à leur disposition et des comportements des autres acteurs sur ce terrain.**

a) Une organisation bien souvent centralisée

Tout d'abord, nous avons une **organisation centralisée de type verticale**, en forme de pyramide. Cela va être le cas par exemple pour beaucoup d'associations. Les exemples de l'ANPAA, d'AIDES et des Comités d'Education pour la Santé sont assez typiques. Tout en haut se situe le siège de l'association ou de la fédération auquel est attaché l'échelon régional. Cet échelon régional va d'ailleurs coordonner des comités au niveau départemental en fonction des lignes directrices (priorités, actions à mener, politiques, etc.) décidées au niveau supérieur. Enfin, cet échelon départemental coordonne lui-même parfois certaines antennes locales réparties sur le département.



Il est important de souligner que chaque personne appartenant aux différents échelons a souvent accès à un service intranet, tout du moins dans le milieu associatif, qui lui permet de se tenir au courant de la vie de l'organisation (actualité, actions menées dans un département, échanges documentaires, etc.), le tout étant coordonné au niveau national en suivant la ligne directrice de l'organisation. Ceci a donc une influence sur les politiques documentaires des organisations qui ne vont pas forcément fournir chaque échelon de la même manière mais qui vont alors centraliser les moyens qui seront alors considérés à la portée de tous et sans difficulté d'accès.

¹² Et qui se démocratisent. Fin 2005, 47% des personnes ayant un emploi en France ont accès à Internet sur leur lieu de travail. Cf. Y. Frydel, « Internet au quotidien : un français sur quatre », in *INSEE Première*, n°1076, Mai 2006.

b) Un travail souvent réalisé en collaboration

La seconde dimension à prendre en compte est la suivante : **le travail est souvent réalisé par des collectifs, formels ou informels**¹³. Plusieurs caractéristiques sont à prendre en compte :

- ils peuvent se situer à l'intérieur même d'une organisation. Nous en avons un exemple avec Mme. D. qui travaille souvent en équipe où chaque personne détient une tâche particulière à accomplir lors de la réalisation d'une étude.

- ils peuvent être trans-organisationnels. C'est le cas par exemple lorsque l'ANPAA 54 prend contact avec le CODES 54 dans le cadre de la réalisation d'un programme d'éducation à la santé spécifique.

- ils sont très souvent pluridisciplinaires. Dans la plupart des cas, les liens sont créés dans un souci de complémentarité estimé nécessaire au bon déroulement du travail à réaliser. Des personnes ayant le même profil peuvent se retrouver dans un réseau. C'est le cas, par exemple, de certains documentalistes qui s'inscrivent dans des pratiques réticulaires pour la recherche de documents ainsi que pour la gestion de certains problèmes. Mme. F. par exemple utilise souvent le SUDOC (Système Universitaire de Documentation) pour la recherche d'ouvrages ou de revues précises.

- ils sont créés autour de valeurs communes. Les personnes qui constituent ces collectifs travaillent dans un même but et respectent certaines règles, au moins pour le temps où ils s'associent.

Ces caractéristiques se retrouvent dans la plupart des entretiens réalisés. L'infirmière scolaire fait venir des intervenants extérieurs (associations, planning familial, etc.) dans le cadre de programme d'éducation pour la santé. Les personnes de l'ANPAA 54 réalisent d'ailleurs ce type d'intervention. Le CODES 54 a, par exemple, participé à une journée de prévention « Jeunes et santé » organisée par Jeunesse et Sport ainsi qu'à plusieurs assemblées générales d'association comme l'APPA Lorraine (Association Lorraine de Prévention de la Pollution Atmosphérique) ou l'ALASA (Association Lorraine d'Aide aux Sans Abri). Le directeur de l'établissement médico-social spécialisé dans l'aide aux personnes handicapées est adhérent à un CREA (Centre Régional d'Etudes et d'Action en faveur des personnes Inadaptées) ainsi qu'à l'URIOPSS (Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux).

Là encore, nous pouvons imaginer que cela produit des conséquences sur les politiques documentaires car il sera alors possible pour ceux appartenant à ces collectifs d'accéder à certains documents tandis que d'autres ne pourront y accéder.

Ceci forme donc un système complexe d'interrelations où chacun peut trouver un partenaire en cas de besoin et vice et versa. Ceci est intimement lié aux développements récents des technologies de l'information et de la télécommunication (TIC). Les usages de la technologie et le social s'influencent ainsi mutuellement pour trouver un certain équilibre. Cependant, même si ces collectifs existent, les engagements contractés peuvent être

¹³ Cf. Ss. la dir. de A-F de Saint Laurent-Kogan et J-L. Metzger, *Où va le travail à l'heure du numérique*, Paris, Mines Paris, Les Presses ParisTech, 2007.

temporaires. Les liens, plus ou moins forts, se créent dans l'action, au besoin, mais pas forcément sur du long terme : **ces collectifs sont donc dynamiques.**

c) « Individualisation » et polyvalence du travail

Simultanément à ce qui est décrit ci-dessus, nous assistons à un phénomène d'individualisation du travail, souligné par certains sociologues notamment depuis plusieurs décennies. La littérature à ce niveau ne manque pas¹⁴. Cette individualisation se traduit notamment par une plus grande spécialisation des individus malgré le fait qu'ils peuvent détenir plusieurs casquettes, comme le montrent les profils de certaines personnes interrogées. Cela se traduit aussi par une plus grande autonomisation des personnes sur certains aspects de leur travail. Les propos de la personne chargée de la documentation à l'ANPAA 54 concernant la recherche documentaire sur Internet nous le montre :

“ Et il y en a beaucoup qui recherchaient tous seuls sur Internet. Ce qui ressortait beaucoup de toute façon c'était ça [une petite enquête qu'elle a menée seule]. Voilà, tout le monde a accès à cet outil là et ils recherchent de l'info là-dessus.”

L'animatrice de prévention prépare seule la plupart de ses interventions et elle ne demandera de l'aide à la documentaliste uniquement qu'en dernier recours. Cela se retrouve aussi à l'observatoire de santé où chaque chargé de projet s'occupe seul d'une étude, en fonction de ses compétences. La personne qui travaille à l'Inist prépare seule les dossiers qui lui sont commandés, les documentalistes gèrent leur centre de documentation comme elles le peuvent, en essayant de s'adapter à l'environnement et aux personnes, etc.

Pour résumer, nous sommes donc dans une situation où :

- les structures s'organisent de manière verticale, où chaque échelon peut accéder à un fond commun lui permettant d'échanger et de se tenir au courant de l'activité de l'organisation.
- apparaissent des collectifs de travail, le plus souvent pluridisciplinaires (mais pas uniquement). Ces collectifs sont dynamiques, c'est-à-dire que leur durée de vie dépend de l'intérêt que lui portent les individus qui les composent.
- les usages des TIC et les manières de travailler s'influencent mutuellement.

2- La question du temps au travail

Le rapport au temps sur le lieu de travail est assez multiple et lié à la quantité de travail à réaliser selon les individus. En cela, cette dimension est assez difficile à analyser et demanderait une étude à elle seule. **Mais deux traits ressortent : une charge de travail conséquente et un temps consacré à la lecture professionnelle relégué au second plan.**

En premier lieu, la **quantité de travail** est souvent invoquée. Il semblerait en effet que les personnes se sentent souvent débordées, n'étant pas tout le temps satisfaites de leurs

¹⁴ L'ouvrage de Saint Laurent-Kaugan et Metzger cite à ce sujet plusieurs auteurs étudiant ce phénomène en lien avec les TIC.

réalisations. Mais cela va dépendre des individus et de l'organisation car la répartition du travail ne se fait pas toujours de manière égale. C'est le cas par exemple en éducation pour la santé où il va y avoir des périodes où les structures seront très demandées (périodes scolaires) tandis que d'autres moments seront plus calmes (vacances scolaires).

Ensuite, **ces individus ayant un agenda bien rempli, le temps consacré à l'information et à la lecture passe généralement au second plan**. Bien qu'elle soit considérée comme importante et nécessaire, la lecture d'ouvrages ou d'articles n'est pas prioritaire. Mais elle n'est pas inexistante. Comme le disent Moatty, Rouard et Teiger¹⁵ plusieurs points ressortent d'enquêtes auparavant réalisées. Nous n'allons pas tous les citer mais quelques uns nous intéressent particulièrement :

- la lecture est quotidienne, multiple et peut prendre plusieurs formes (on peut survoler un article, ne prendre que quelques informations, lire ses mails, etc.).
- la lecture est invisible car elle est quotidienne, banale, et n'est pas toujours désignée comme une partie intégrante au travail.
- elle demande du temps. Or comme l'a souligné M. L. :

“ C'est sur qu'il y a une nécessité... mais c'est des moyens, c'est du temps... Et notre de cœur de métier n'est pas là. Il n'est pas là mais bien sûr, si on n'est pas bien informé correctement, on ne fera pas bien notre métier non plus. Donc...c'est que le temps est précieux et on ne peut pas le... Si on met ce temps là sur du travail de structuration et de documentation... on ne fera pas ce qu'on a à faire à côté.”

- elle n'est pas toujours considérée par les collègues ou par la hiérarchie comme un travail à part entière, car les représentations de celui-ci sont encore très liées à quelque chose de physique.
- la lecture professionnelle est souvent déportée en dehors du travail (à la maison ou pendant les heures supplémentaires). Nous reviendrons sur ce dernier point lorsque nous nous pencherons sur les raisons pour lesquelles les lecteurs consultent *Santé Publique*.

Ainsi, il serait difficile de trouver le temps nécessaire pour une « bonne » lecture sur son lieu de travail. Face à une demande soutenue et à une lourde charge de travail, les professionnels en santé publique vont accorder finalement peu d'importance à l'activité de lecture. La difficulté pour obtenir un entretien sur le thème de l'information professionnelle en est d'ailleurs le reflet. Lorsque que les personnes demandaient le thème de l'étude pour laquelle serait réalisé l'entretien, elles étaient rarement enthousiastes et répondaient la plupart du temps négativement.

3- Les problèmes de budget

Enfin, **le dernier point qui semble ressortir souvent des entretiens touche au domaine financier**. Il faut savoir tout d'abord que **les structures interrogées n'ont pas accès à d'énormes fonds en ce qui concerne leur fonctionnement général**. Pour trouver des financements, les structures ont plusieurs possibilités.

¹⁵ F. Moatty, F. Rouard, C. Teiger, « Lectures pour soi, lectures invisibles ? Une cartographie des lectures au début de l'Internet », in *Où va le travail à l'ère du numérique ?*, ss. la dir. de A-F. de Saint Laurent-Kaugan et J-L. Metzger, Paris, Mines Paris, Les Presses ParisTech, 2007, pp- 197-211.

Tout d'abord, elles peuvent *faire payer leurs services*. La logique qui semble s'imposer par rapport aux personnes interrogées est celle de la *réponse à des appels à projets ou à des appels d'offres*. Comme le dit la personne qui travaille dans un observatoire de santé, M. I :

“ De toute façon maintenant tout fonctionne sur des marchés. C'est dans la loi, c'est comme ça. On répond toujours à des appels d'offre.”

Il est vrai que la plupart des personnes qui ont participé à l'enquête l'ont confirmé. Que ce soit le CODES, le CRES, les CRO ou encore le service social spécialisé, tous fonctionnent au moins en partie en sous-traitance avec cette “logique de projet dans les petits services” (M.M).

Les autres sources principales de revenus, en dehors des *cotisations des adhérents* pour les associations, sont les *subventions publiques*. Celles-ci sont soit versées directement, soit versées par le biais d'une réponse à un appel à projet ou un appel d'offre. Des conventions sont passées entre structures associatives et organismes étatiques ou territoriaux pour assurer les frais principaux. Le problème qui se pose est que ces fonds ont tendance à diminuer ou à rester au même niveau.

Ici l'exemple du CODES, bien que toutes les structures ne soient pas dans la même situation, est assez marquant. La DDASS semble être le principal donateur au niveau financier mais l'enveloppe varie (a tendance à diminuer) en fonction des années et son montant n'est pas connu à l'avance. Le principe de fonctionnement du CODES est de proposer des services gratuits, élément auquel ils tiennent. Pour cela, les personnes qui y travaillent doivent prouver leur activité et donc se voient dans l'obligation de travailler de plus en plus, ce qui nous renvoie à ce que nous disions précédemment en ce qui concerne le temps au travail.

L'autre conséquence que ce problème engendre se situe au niveau des choix réalisés par rapport à l'utilisation de ce budget. Il semblerait que les politiques budgétaires des différentes organisations ne favorisent pas les acquisitions d'ouvrages ou de revues. Certes une somme est allouée à ce domaine, mais elle n'est pas majoritaire ou reste la même au fil des ans. Ceci va donc obliger les personnes chargées de l'acquisition de documents de faire elles-mêmes des choix. Cela va se retrouver au CODES où priorité sera donnée aux « outils pédagogiques » plutôt qu'à la documentation¹⁶. Nous pouvons aussi retrouver cette question au service des abonnements de la mairie :

“ ... tous les ans au mois d'octobre j'envoie un mail à tous le personnel de la mairie puis bon ils renouvellent leur abonnement pour telle date ou alors ils résilient ou ils veulent de nouveaux abonnements. Puis après une fois que j'ai fait mon budget, je propose au budget primitif donc au conseil municipal après. Donc c'est accepté ou pas mais généralement j'ai à peu près toujours la même somme. Il faut que je jongle entre les résiliations et les nouveaux abonnements... Il ne faut pas que je dépasse. L'année d'après il faut que je fasse attention. S'il n'y a pas de résiliation je ne peux pas prendre de nouvel abonnement” (M. B.)

Il en va de même au centre de document de l'IFSI quand la documentaliste explique la façon dont sont décidés les choix pour l'acquisition de revues :

“On peut commander parce qu'on dépend des services économiques de l'hôpital alors on a un budget qui nous est alloué pour l'achat des livres et même des revues, et bon il faut faire en sorte de pas le dépasser. Donc si on nous... si quelqu'un

¹⁶ Ceci est d'ailleurs une des conséquences de ce qui est décrit plus haut en ce qui concerne la lecture au travail.

entend parler d'une revue dans l'équipe, donc c'est discuté en équipe et on voit l'intérêt ou pas de... en général il faut que je me désabonne d'une revue pour en avoir une autre."

A cela s'ajoute le fait que généralement **le montant des abonnements aux revues a tendance à augmenter chaque année**. Tous les ans, le *Library Journal* publie l'augmentation moyenne des prix des revues scientifiques¹⁷. Il s'avère que sur la période 2004-2008, les revues concernant les sciences de la santé (Health Sciences) ont vu leurs abonnements au titre augmenter en moyenne de 43% passant d'une moyenne de 932\$ par titre à 1330\$ sur un échantillon de 1606 revues. A l'année, cela correspond à une augmentation de 9% par an en moyenne. Certes il s'agit là de revues qui peuvent être parfois très spécialisées mais nous pouvons ainsi avoir un aperçu du problème auquel doivent faire face chaque organisation dans l'orientation des budgets, y compris l'Inist : Mme. C. a indiqué que l'augmentation moyenne des abonnements les oblige parfois à se détourner de certains abonnements (mais cela concerne généralement les revues scientifiques très spécialisées et très chères).

Les exemples cités ci-dessus ont le mérite de nous interpeller sur les problèmes que peuvent rencontrer certaines structures face au manque de moyens. **En outre, il n'est pas difficile de faire le lien entre ces problèmes et l'utilisation des TIC**. Internet met à disposition des individus des informations qui peuvent leur être utiles dans un cadre professionnel (nous ne parlons pas ici de leur contenu), et ce sans avoir à dépenser de l'argent pour y accéder, excepté bien sûr le prix de l'abonnement au fournisseur d'accès. Mais attention, de là à dire que l'Internet est ou sera emmené à remplacer toute forme de lecture sur papier il n'y a qu'un pas qu'il semble périlleux de franchir. Ce qu'il est important de retenir ici c'est que les TIC ont eu une influence sur les habitudes de lecture et d'accès à l'information. La suite de ce rapport va tenter de mettre en lumière quel type d'information est recherchée et comment les individus trouvent et utilisent cette information.

Ce qu'il faut retenir en ce qui concerne les variables contextuelles :

- nous sommes face à une organisation du travail où d'un côté, le travail est individualisé, mais de l'autre, des collectifs apparaissent pour faire face à certains problèmes ou mener à bien certaines actions
- les usages des TIC et les façons de travailler s'influencent mutuellement pour trouver un certain équilibre
- le temps au travail n'est pas le même partout mais il semble qu'il soit beaucoup demandé aux acteurs, ce qui va les contraindre à travailler dans l'urgence. Il en résulte que le temps consacré à lecture au travail est relégué au second plan, surtout pour les acteurs de terrain.
- les budgets des organisations ne se situent pas à un niveau très élevé. Des choix sont alors opérés et à ce niveau, la documentation n'est pas prioritaire : on aura tendance à opérer ces choix en fonction des besoins pragmatiques du moment.
- de ces variables découlent des tensions entre les besoins en information et l'organisation centralisée, ce qui va pousser les acteurs à « se débrouiller » pour remédier à ce problème. Il en découle souvent un sentiment de frustration de la part des différentes parties impliquées dans les situations (par exemple entre les documentalistes et le personnel).

¹⁷ Lee. C. Van Orsdel et K. Born, « Periodical Price Survey 2008: Embracing Openness » in www.libraryjournal.com, 15 Avril 2008. www.libraryjournal.com/article/CA6547086.html, consulté le 11 Août 2008.

Après avoir fait ce rapide aperçu des contextes dans lesquels s'intègre notre objet d'étude, nous allons voir maintenant comment se présente la recherche d'information en santé publique. Nous allons voir que différents outils sont à disposition des individus et que ces outils ne vont pas être utilisés de la manière selon les personnes. Nous verrons aussi que les personnes ne recherchent pas toutes la même information et que de multiples éléments sont à prendre en compte ici.

III- Supports et information

Au début de l'enquête, il était convenu de dégager des profils types de lecteurs de *Santé Publique*. Mais à la lecture des premiers entretiens et à la vue des matériaux récoltés lors de la phase de terrain, *il est apparu plus judicieux de s'intéresser au type d'information recherchée et aux moyens utilisés pour parvenir à celle-ci. Cela peut paraître évident mais, étant donné l'hétérogénéité du domaine, le type de connaissance mobilisée et recherchée n'est pas la même selon les missions et professions des individus.*

Nous allons ici nous pencher sur les différents moyens mis en œuvre par les professionnels interrogés pour accéder à l'information, et donc aux connaissances constituées par celle-ci, dans le cadre de leur travail en fonction de ce qu'ils estiment avoir besoin.

Nous allons tout d'abord commencer par **le moyen le plus cité de la part de ces personnes, l'utilisation d'Internet et des sites auxquels ils ont accès**. Nous verrons que cet outil n'est pas utilisé au hasard et qu'un type d'information est recherchée ici. Nous verrons d'ailleurs que son utilisation est plus complexe qu'elle n'en a l'air. **Ensuite, nous nous intéresserons à un objet qui nous intéresse particulièrement, les publications, professionnelles et scientifiques**. Là encore, celles-ci ne sont pas consultées au hasard. Il convient donc de faire un point sur ce que les individus entendent par « revue » (ce n'est pas forcément évident), sur leur utilisation et la façon d'accéder à celles-ci.

1- “Le réflexe Internet” (Mme. K)

Pourquoi commencer par Internet ? Tout simplement parce qu'Internet est la source d'information la plus souvent citée de la part des personnes interrogées. Cela ne veut pas dire que ce support est prioritaire pour tout le monde mais c'est un outil quotidien, les autres supports n'étant pas forcément utilisés dans la vie de tous les jours. D'ailleurs, comme nous l'avons succinctement signalé plus haut, son accès se démocratise au travail. En outre, de plus en plus de personnes ont accès cet outil dans leur foyer depuis quelques années¹⁸ : en 2005, 42,7% des personnes de quinze ans et plus en France métropolitaine disposent d'un accès Internet à la maison. Ceci peut nous laisser penser qu'aujourd'hui beaucoup d'individus se familiarisent avec ce support, utilisé même en dehors du travail.

¹⁸ Y. Fridel, « Internet au quotidien : un français sur quatre » in *INSEE Première*, n°1076, Mai 2006.

a) Qu'entend-on par Internet et que va-t-on y chercher ?

Il peut paraître évident au premier abord de savoir ce que signifie utiliser Internet. **Mais dans notre cas, par rapport à ce qui ressort des entretiens, utiliser Internet signifie plusieurs choses¹⁹ : l'utilisation de l'Intranet, des sites Internet, la réception de newsletters, une information selon le besoin du moment et une demande de gratuité pour l'accès à ces informations.**

l'Intranet

Comme nous l'avons souligné précédemment, bien souvent les différents échelons des organisations sont reliés entre eux par un réseau Intranet qui permet aux membres de communiquer, d'obtenir certaines informations et de se tenir au courant sur la vie des structures. Quand l'organisation possède un Intranet, celui-ci est souvent cité par les membres comme source d'information principale dans leur vie professionnelle. Il leur permet d'avoir accès à une information directement en lien avec leur mission, une information qui suit la ligne directrice de l'organisation à laquelle ils sont liés, comme le précise Mme. J. :

“On a également depuis un an un site intranet pour tous les comités ANPAA. Donc sur ce site intranet justement il y a la personne chargée de la documentation à Paris qui met régulièrement des articles en lignes, les nouveautés qui peut y avoir sur le thème des addictions. Là déjà c'est une source d'information importante. Et là aussi pour répondre à nos demandes éventuellement si on en a, c'est vrai que c'est la première source d'information propre au comité.”

Les sites Internet

Utiliser Internet va signifier se rendre sur des sites afin d'y trouver des informations ayant certaines caractéristiques :

- on y cherche des connaissances de bases, qui ne nécessitent pas forcément de connaissances préalables, ni une réflexion approfondie ou un travail d'abstraction (ce qui ne veut pas dire absence de réflexion). C'est le cas par exemple au CRES où les chargés de projets vont chercher seuls sur Internet quand ils n'ont pas de recherche spécifique à réaliser. Il en est de même pour la personne qui travaille dans la CRO.

- on y cherche des données rapidement réutilisables sur le plan professionnel. Le plus souvent, une information cherchée sur Internet va être à visée opérationnelle, réintégré dans un projet (chargés de projets), une action à mener (intervenants associatifs), une étude à réaliser (biostatisticienne), une information à transmettre (infirmière scolaire à ses élèves), etc. Il s'agit souvent de textes courts, sur lesquels les personnes n'ont pas besoin de passer énormément de temps.

- les données que l'on y trouve doivent alors être très actualisées. Internet permet d'obtenir de l'information pratiquement en « temps réel » et, comme nous l'avons souligné plus haut, il est souvent demandé aux individus de travailler dans des temps courts, d'où une forte demande d'immédiateté dans ce qu'ils recherchent.

¹⁹ Nous ne parlerons pas dans cette partie des revues, quelles se situent dans un format papier et électronique. Ce sujet sera abordé dans la partie suivante car même si l'on accède à des revues sur Internet, elles ne seront pas utilisées de la même façon que les sites, les newsletters ou l'Intranet.

Les newsletters

Enfin, ce qui est sous entendu lorsque l'on évoque Internet est l'abonnement à des listes de diffusion, les fameuses «newsletters» (ou lettres d'information) comme le fait la SFSP avec son «Flash» hebdomadaire du vendredi. Or ces messages, généralement, soit renvoient à des sites, soit ils contiennent directement l'information. Toutes les personnes qui ont acceptés les entretiens sont abonnées à des listes de diffusions, et pouvant être abonnés parfois jusqu'à une vingtaines de lettres : chercheur, animateurs prévention, services de mairie, documentaliste, chargé de projet, directeur d'établissement, chef de service, etc. L'information vient directement aux personnes sans qu'elles aient à se déplacer ni à chercher, et on a généralement confiance en ce qui est envoyé (ce qui n'est pas surprenant lorsque l'on sait qu'il est nécessaire de s'inscrire pour recevoir ces lettres). Là encore, ces newsletters répondent bien souvent aux critères d'actualisation des données et de réappropriation professionnelle rapide.

Une information accessible à tout moment

Un des principaux avantages de ce support va être bien évidemment l'accessibilité rapide à l'information. L'ordinateur est sur le bureau, en face de la personne et celle-ci n'a pas à se déplacer. Comme les connaissances qui sont recherchées avec ce support sont souvent en partie liées avec un travail à réaliser, nous pouvons noter, à l'instar de B. Siebel²⁰ :

“ Cette relation de la lecture à l'activité explique l'absence de planification temporelle : la consultation s'opère au coup par coup, en fonction du degré d'urgence...”

Ceci se retrouve souvent dans les entretiens, comme le montre Mme. K. qui va utiliser Internet pour monter ses interventions en fonction du message qu'elle veut faire passer et pour lequel elle va s'informer sur Internet. Il semblerait donc que ce type de connaissance est recherché en fonction des priorités du moment, dans l'action. On ne chercherait pas à s'y prendre à l'avance et à poser une réflexion approfondie sur ce qui est lu (ce qui, encore une fois, ne veut pas dire absence totale de réflexion). *On ne va chercher ici principalement que l'information dont on a besoin sur le moment, sur son lieu de travail et pour celui-ci.*

Un support privilégié tant qu'il reste gratuit

Mais attention, Internet est souvent cité tant que l'accès aux informations n'est pas payant. Dans la grande majorité des cas, rares sont les personnes qui payent pour avoir accès à l'information sur ce support. Que ce soit au service des abonnements de la mairie, pour le chargé de projet à l'observatoire de santé, pour la personne qui travaille dans la CRO ou encore pour l'animatrice prévention à l'ANPAA, pas question de payer pour accéder à l'information sur Internet, et ce même pour les lettres d'information. Les informations payantes auxquelles ces personnes vont avoir accès seront celles payées par l'organisation ou des accès négociés dans le cadre de conventions entre organisations comme c'est le cas par exemple entre l'observatoire de santé et les Caisses d'Allocations familiales ou encore entre les chercheurs attachés à l'INSERM et l'Inist.

²⁰ B. Siebel, « La lecture cheminote », in *Bulletin de la Bibliothèque de France*, t. 36, n°1, 1991, p.34.

Ceci se retrouve aussi dans les réponses au questionnaire de la part des lecteurs de *Santé Publique* à la question « vous arrive-t-il de payer pour accéder à des articles en accès limité sur les sites d'éditeurs ou les portails de revues ? » :

Tableau 1. Nombre de personnes accédant à des articles payants sur Internet.

Payer articles	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	9	8,3%
Très souvent	6	5,5%
Régulièrement	1	0,9%
Occasionnellemer	25	22,9%
Jamais	66	60,6%
NR	2	1,8%
TOTAL OBS.	109	100%

- NR = Non réponse

Certes, cela concerne l'accès à des revues sous format électronique et non simplement à des sites Internet ou à des newsletters. Mais nous pouvons ainsi avoir un aperçu de l'idée que les individus se font d'Internet. 60,6% des personnes interrogées déclarent ne jamais payer et 22,9% payent « occasionnellement » pour avoir accès à des articles sous forme électronique. Cela représente 83,49% des personnes ayant répondu au questionnaire qui ne payent presque jamais les informations sur Internet. Nous reviendrons sur la question des revues plus bas, mais il faut se rappeler que les structures ayant peu de moyens, cela n'est finalement peut-être pas étonnant.

b) Qui a tendance à utiliser Internet ?

Comme il est dit plus haut, toutes les personnes ayant accepté de réaliser des entretiens utilisent Internet sur leur lieu de travail. **Cependant, tout le monde ne l'utilise pas pour les mêmes fins et dans la même optique.** Les regroupements de personnes qui vont suivre ne sont en aucun cas exhaustifs ni hermétiques entre eux. Il ne s'agit là que de profils à titre d'indication, uniquement pour illustrer le fait que toutes les personnes n'ont pas la même utilisation d'Internet tel que nous venons de le voir. **Il y a des personnes qui fondent le principal de leur travail sur cet outil ; d'autres qui ne vont l'utiliser que ponctuellement ou pour obtenir des informations d'ordre plus général ; et enfin des personnes se situant entre les deux, qui vont choisir les moments où ils vont l'utiliser, et ce en fonction de ce qu'ils recherchent professionnellement.**

Les individus pour qui Internet est un outil de travail central et quotidien.

Tout d'abord, il y a ceux pour qui Internet constitue un outil privilégié et qui ne vont baser leur travail quasiment que sur cet outil. Nous sommes face ici principalement à des personnes que l'on peut considérer comme étant « ancrées dans l'action » : les personnes chargées de projets, chargées d'études, les assistantes sociales, les médecins, etc. Chez les personnes ayant accepté de faire un entretien, nous pourrions ici citer Mme. E pour transmettre de l'information à ses élèves, Mme. K, ainsi que les personnes qui travaillent avec Mme. A. Ces personnes ont assez peu de temps à consacrer à la lecture au travail et trouvent dans cet outil un bon moyen pour éviter des lectures plus longues d'ouvrages ou de revues. Mais cela ne veut pas dire qu'ils n'en lisent pas. Ces personnes utilisent principalement

Internet pour avoir accès à une information qu'ils peuvent mettre en pratique ainsi que pour s'informer de l'actualité. Comme le dit Mme. E. :

“ Alors j'ai des sites privilégiés [...]et puis on a aussi le site de l'inspection académique aussi, c'est tout bête mais oui... je reçois régulièrement des courriers de Doctissimo, de... la SFSP...”

Cette personne a d'ailleurs une utilisation très pragmatique d'Internet car elle va chercher les informations sur ce support dans le but de la retranscrire à ses élèves. Il lui faut donc des informations à vulgariser et à transmettre, de manière assez actuelle et qui « parle » à ses élèves. Bref, une information pratique. Dans le questionnaire une infirmière du travail a d'ailleurs mis dans les commentaires individuels :

“ Je n'accède qu'à la lettre électronique et cela me suffit.”

On peut retrouver ce type de question chez Mme. K, qui est d'ailleurs un exemple presque « extrême » étant donné que cette personne n'utilise quasiment qu'Internet dans son travail :

“ Une fois que j'ai l'information et que je me dis que ça correspond bien aux objectifs que je veux faire passer, j'essaye de trouver un contenu d'intervention qui permet de faire passer cette information. Donc je vais adapter mon intervention en fonction du message que je veux faire passer.”

Les individus pour qui Internet n'est qu'un moyen

A l'opposé, nous avons des personnes qui, comme l'exemple de Mme. C. l'illustre très bien, ne vont utiliser Internet (au sens où nous l'avons vu, cela ne va pas concerner les revues électroniques ou les livres électroniques) pratiquement que pour suivre l'actualité ou pour rechercher des articles sur des sujets très précis. Tendanciellement, ils ne vont pas se pencher sur cet outil en tant que “fin en soi”, comme le dit M. L. Certes, ils l'utilisent pour leur messagerie et pour certaines informations d'ordre très général (ils vont recevoir des newsletters), mais pas sur un plan professionnel. Il y a peut-être ici un effet de génération que nous ne pouvons pas vérifier. Mais nous pouvons penser que le fait d'avoir une certaine expérience dans son domaine influe sur ce facteur.

De même, le fait de côtoyer le monde scientifique ou bien d'être habitué ou formé à rechercher des informations ailleurs que sur un support électronique (comme c'est le cas pour les documentalistes) peut influencer sur l'utilisation qui va être faite de cet outil. Comme le dit Mme. C. en parlant de *Santé Publique* :

“ Donc il n'est pas dans l'actualité non, et c'est mieux comme ça parce qu'on a d'autres moyens pour s'informer de l'actualité en santé et en santé publique.”

Ces propos sont d'ailleurs repris par la plupart des personnes interrogées. Bien conscients que les résultats d'une étude et la publication puissent demander un certain temps avant d'être édités, les individus vont se montrer assez compréhensifs à ce niveau. Mais tout le monde n'y trouvera pas son intérêt. Mme. K. par exemple n'utilisera jamais ce type de support. Mme. C., le fera, mais pour des raisons que nous verrons plus bas.

Les personnes « entre-deux »

Entre ces deux types d'utilisateurs se trouve une troisième catégorie de personnes, un peu « hybrides », qui vont souvent utiliser Internet de façon quotidienne mais qui n'en feront pas forcément leur outil de travail principal. Parmi les interviewés, trois personnes semblent le plus se rapprocher de ce profil : M. M, Mme. D. et Mme. E. Nous sommes là en présence d'individus qui vont rechercher un type d'information bien précis sur Internet dans un cadre professionnel. Ils ont été soit formés, soit familiarisés à la recherche d'information et de documents.

Par exemple, M. M. va se renseigner sur l'actualité en santé publique et dans son domaine de compétences (toxicomanies, VIH et Hépatites et questions autour de la prostitution). Il va structurer ce qu'il recherche entre ce qu'il appelle des "données brutes" qui vont être du "type ressenti des personnes" et ce qu'il appelle de "l'analyse" donnée par "tel sociologue basé au Canada".

On peut retrouver une distinction, cependant d'un autre ordre, chez Mme. E. et Mme. D. Ces personnes vont savoir ce qu'elles recherchent sur Internet et vont beaucoup l'utiliser au travail. Mais elles ne vont se servir uniquement de ce support : Internet sera principalement une source d'actualité pour elles, elles y trouveront certaines informations qu'elles s'approprient professionnellement mais elles ne vont pas uniquement se baser que sur cela.

c) Comment recherche-t-on de l'information sur Internet ?

Nous allons voir maintenant que **deux méthodes** sont utilisées principalement pour rechercher de l'information sur Internet : **l'usage de moteurs des moteurs de recherche et le marquage de site consultés régulièrement.**

Les moteurs de recherche

Les moteurs de recherche sont les instruments les plus utilisés sur le web. Le terme moteur de recherche est d'ailleurs rarement utilisé en tant que tel, car les individus le nomment directement par leur nom, et bien souvent (pour ne pas dire à chaque fois) c'est "Google" qui est cité. C'est le cas ici surtout de M. I., Mme. D., Mme. K., Mme. A, Mme. E. et M. M. On y tape des mots clés en lien avec ce que l'on recherche et ensuite on compulse les réponses jusqu'à satisfaction. Néanmoins, utiliser un moteur de recherche n'est pas synonyme de rapidité d'accès à ce qui est cherché. Plusieurs études ont démontré la difficulté à trouver avec cet outil²¹ : problèmes d'orthographe, façons d'écrire, questions sémantiques, spécificité des moteurs, etc. Comme le dit Mme. K., qui pourtant n'utilise quasiment que ce support :

"Plus rapide peut-être pas. Parfois je galère pour trouver l'information"

²¹ Entre autres: - A. Pollock et A. Hockley, «What's wrong with Internet searching? » in D-Lib Magazine, March 1997. <http://www.dlib.org/dlib/march97/bt/03pollock.html> ; consulté le 6 Juin 2008.

- E-M. Lacroix, « How consumers are gathering Information from Medline plus », in *Science Communication*, Vol. 22, n°3, March 2001, pp. 283-291.

Une fois l'information trouvée, en fonction de la taille du texte et de ce que la personne veut en faire, deux possibilités s'offrent. Si le texte est court (ce qui est souvent recherché), on va lire et peut-être prendre des notes si l'information est considérée comme « utilisable ». Si le texte est plus long, alors il y a aura une première lecture en diagonale et dans le cas où le texte passe cette épreuve, alors bien souvent il sera imprimé²² ou stocké sur le disque dur. A ce moment, soit il est conservé “pour plus tard”, soit il est lu et annoté. Le papier reste le support prioritaire pour une lecture plus approfondie d'un texte.

Le marquage des sites

La seconde méthode est le marquage de sites sur lesquels les personnes ont l'habitude de se rendre pour y puiser de l'information (sites « favoris » ou « marque-pages » selon le navigateur utilisé). Ces sites sont connus de la part de leurs utilisateurs et ils savent ce qu'ils y cherchent ou vont y trouver. Les Intranets intègrent ce type de site. C'est de ces sites souvent que parviennent les newsletters. M. G. par exemple se rend tout le temps sur les mêmes sites : Agence France Presse, INSEE, IPSOS, SOFRES (des instituts de sondage. N'oublions pas qu'une partie de son métier consiste à réunir des données statistiques.), Agence de Presse Médicale. Mme. D. va souvent se rendre sur des sites “type *Doctissimo*” pour y trouver “des trucs de base”.

Notons l'exemple de Mme. J., qui a mis en place un logiciel de veille documentaire sur certains sites comme ceux de la MILDT (Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Toxicomanies). Elle place ce qu'elle appelle un “signet” sur un site qui lui fait part automatiquement des modifications opérées sur celui-ci, ce qui lui permet de recevoir une information toujours d'actualité sans avoir à chercher elle-même. Dans le cadre de sa mission documentaire, elle informe ses collègues de ces changements par une lettre d'information régulière.

Cet exemple nous emmène à nous poser la question du choix de l'information sur Internet. « Bonne » ou « mauvaise », « valide » ou « non valide », « utilisable » ou « non utilisable », « source fiable » ou non : tels sont les adjectifs utilisés pour désigner ce choix crucial dans la façon d'utiliser ce support.

d) La validation de l'information sur Internet.

Ces diverses pratiques suscitent effectivement des interrogations quant à aux décisions des acteurs sur les documents utilisés. Trois points sont à retenir. **Tout le monde ne va pas considérer tel ou tel support comme étant utilisable professionnellement ou proposant des contenus valides ou non valides : on va faire appel à l'expérience personnelle ou à la marque d'une information jugée fiable par des instances, des pairs ou des personnes considérées compétentes.**

La relativité dans les critères de jugement face à un écrit

Le fait de décider d'utiliser une information est déterminant sur le travail réalisé. Par rapport à cette question, il convient de préciser un point qui semble important. Nous l'avons

²² Les individus interrogés soulignent ce problème : malgré l'apparition d'outils de plus en plus adaptés à la lecture sur ordinateur (type Adobe), le support papier reste privilégié pour des lectures « sérieuses » de textes relativement longs. La matérialité permet une certaine visibilité.

rappelé plusieurs fois, la lecture est aujourd'hui une activité quotidienne qui peut prendre plusieurs formes. Comme le disent Mauger, Poliack et Pudal²³, tout type de lecture est réappropriable au niveau professionnel. C'est-à-dire qu'il existe une certaine relativité dans la façon dont les individus vont juger une lecture comme étant utilisable dans une optique professionnelle. Par exemple, certains vont s'appuyer sur ce qu'ils lisent dans les romans ou sur la réflexion qui peut résulter à la suite de lecture de romans pour les réinvestir sur un plan professionnel alors que d'autres vont lire pour se détendre et arrêteront là leur utilisation du récit romanesque. Ils ne penseront même pas à un possible réinvestissement de ce qu'ils viennent de lire au travail. *Certes, il n'est jamais question de ce type de lecture dans notre étude.* Cet exemple est utilisé pour montrer que selon les individus, leur métier, leur trajectoire personnelle, leur rapport à l'écrit, leur travail au quotidien, etc., ils ne vont pas considérer une information de la même manière qu'un autre individu. Dans les entretiens, nous avons deux cas très différents qui peuvent illustrer ce propos.

Mme. E, infirmière scolaire, va parler par exemple des discussions de « tchateurs » sur les forums Internet qui peuvent parfois être intéressantes et va consulter le site *Doctissimo* alors que Mme. C., ingénieur de recherche va parler des « journaux grand public, même des fois un peu « concons » comme *Top Santé* » et va préférer se tourner vers des revues de santé publiques surtout européennes et internationales pour s'informer dans son domaine.

En santé publique, c'est une question donc très importante, que ce soit dans le domaine de la recherche, de la planification, des soins, de l'éducation pour la santé, etc. Il faut savoir ce qu'il se passe, se réalise et des actions sont menées. **La position professionnelle peut donc influencer sur les comportements de réutilisation de la lecture**²⁴.

Comment donc s'effectue ce choix ? A la lumière des entretiens, il semble que deux éléments soient à prendre en compte : **l'expérience personnelle et une « labellisation » qui marquerait la qualité d'une source d'information, souvent reconnue soit par les pairs, soit par des personnes jugées compétentes.**

L'expérience de l'utilisateur

En premier lieu, l'expérience personnelle est souvent citée comme déterminante dans les choix opérés pour juger de la pertinence d'une information et du fait qu'elle soit réappropriable professionnellement. C'est à force de pratiquer, d'utiliser Internet que l'on va savoir trier ses sources. Par exemple, comme le dit M. G :

“Je sélectionne d'abord et puis je lis. Ah ben oui, je ne diffuse pas un document avec uniquement le titre... vous savez quand même, je m'y connais.”

“Après ça dépend des sites. Il y en a qui sont plus ou moins, on sait par expérience qu'ils sont plus ou moins pertinents que d'autres.” (Mme. D.)

²³ G. Mauger, C.F. Poliack, B. Pudal, *Histoires de lecteurs*, Nathan, Paris, 1999.

²⁴ Mais pas uniquement. Si l'on suit B. Siebel (« La lecture cheminote », in *Bulletin de la Bibliothèque de France*, t. 36, n°1, 1991), à poste de travail identique la lecture va dépendre de la façon dont l'individu définit ses compétences professionnelles du côté de la pratique ou du côté de la théorie. Il est dommage que nous n'ayons pas pu vérifier cela dans le cadre de notre études, les matériaux nécessaires nous manquant.

Si jamais il se trouve qu'il persiste un doute sur la qualité du contenu de ce que la personne est en train de lire, alors **elle multipliera les sources, gage de véracité de l'information.** C'est ce que fait M. G. M. I nous l'explique aussi :

“Sur *Wikipédia* aussi j'avais des informations mais bon c'est vrai qu'on a toujours des doutes donc on essaye de regarder sur plusieurs sites dans ces cas là pour voir si les informations se recourent.”

La labellisation de l'information

Un autre moyen de juger la qualité de l'information va être l'apposition d'un « label », une marque qui permettra à l'utilisateur de reconnaître la fiabilité de l'information présente sur le site. Souvent, comme nous l'avons dit un peu plus haut, ce label est reconnu par les pairs, par la profession ou par des personnes que l'utilisateur jugera compétente dans son domaine.

C'est le cas pour les sites officiels et institutionnels. Sur ce point, aucun problème, tout le monde reconnaît leur légitimité. Comme le dit Mme. J., “« .com », faut peut-être un peu se méfier, « .fr »... « .gouv » on est quasiment sûr que c'est bon”. Les sites les plus cités sont d'ailleurs généralement ceux des ministères, de l'INPES, de l'InVS et de l'INSEE (pour les statisticiens).

C'est le cas aussi pour les Intranet auxquels les personnes ont accès au travail. Ces sites sont très souvent utilisés et on a généralement tendance à faire confiance au contenu qu'il propose.

Enfin, il y a les sites dont les contenus sont légitimés par les professionnels ou les pairs. Ces sites sont jugés fiables et donc utilisés avec peu d'appréhension. Pour Mme. C. il est important que le site de l'Inist détienne un label de la part de l'ONG *HON (Health On the Net)*, le *HonCode*. Détenir ce logo sur leur site leur donne une sorte de légitimité et valide la qualité de l'information. Mme. F. explique dans son entretien comment elle conseille les élèves :

“ ...elle [la revue *Recherche en Soins Infirmiers*] a édité en 2002 une petite revue avec tous les sites professionnels... et en parlant de ce site, la *RSI* avait donné vraiment une petite mallette de soins très pratique. Et ça alors je l'ai mis à la portée des étudiants.”

Nous avons là un très bon exemple où la reconnaissance de la part des pairs ou de personnes considérées comme légitimes aident à trouver une information « fiable »²⁵. Pour revenir à M. I. et à ses difficultés, il souligne lors de son entretien qu'il lui est plus facile maintenant de vérifier une information médicale (il n'a de formation dans ce domaine) car depuis peu un médecin a intégré l'équipe de l'observatoire, ce qui lui permet de valider les connaissances acquise lors de ses recherches et de ses lectures.

²⁵ Par un double processus dans ce cas : Mme. F par le fait qu'elle prend conseil auprès de ses confrères par le biais de la revue, les élèves par le fait que Mme. F leur donne l'accès à cette revue, sans oublier qu'elle se situe dans une position maître/élève.

Ce qu'il faut retenir en ce qui concerne « l'usage d'Internet » :

- Lorsque l'on parle d'Internet, on ne comprend pas automatiquement les revues mais plutôt des supports avec des contenus pour une lecture rapide, rapidement accessibles et gratuits.
- Plusieurs groupes apparaissent dans l'usage de ce support : des personnes dont l'utilisation est quotidienne et professionnelle, d'autres dont il s'agira d'un support uniquement informatif dans un sens plus général, et enfin certaines personnes qui vont « jongler » avec ce support et qui vont l'utiliser en fonction des besoins du moment, dans une visée professionnelle ou purement informative.
- On utilise soit les moteurs de recherche quand on ne sait pas où trouver l'information, soit des sites que l'on connaît et dont on sait ce qu'ils contiennent.
- La validation de l'information sera exercée en fonction de critères personnels forgés par l'expérience des individus ou par la validation de personnes « compétentes ».

Dans le cadre de notre enquête, nous avons choisi de nous intéresser à deux supports. Le premier était celui que nous venons d'analyser, Internet. L'autre concerne « les publications ». Bien que nous aurions pu situer une part des celles-ci dans cette partie du fait qu'elles sont désormais pour la plupart présentes sur support électronique et accessibles via Internet, il nous est apparu plus pertinent de les placer dans la sous partie qui suit. En effet, l'usage des revues se réalise différemment que l'usage d'Internet, quelles soient le support, papier ou électronique. Nous restons ainsi dans la logique selon laquelle nous mettons priorité aux informations et aux connaissances recherchées en fonction du support car c'est cette question qui ressort principalement des entretiens.

2- Les publications

Les publications constituent un support spécifique de la recherche d'information. Elles sont parfois mieux structurées et souvent mieux reconnues ou tout du moins plus « légitimées » par les individus que le support Internet. **Il convient donc de voir ce qu'elles représentent pour eux, qui en sont les lecteurs, dans quelles conditions elles sont utilisées et les façons d'y accéder.**

a) Qu'entend-on par publication ?

Derrière le terme de publication, la plupart des personnes sous-entendent le terme « revue ». Nous insisterons donc principalement sur celles-ci. Or il existe plusieurs types de revues prenant plusieurs formes : scientifiques, professionnelles, sur support papier, sur support électronique. **Nous allons donc essayer d'en donner une définition, de faire le tri entre revues « professionnelles » et « scientifiques », et enfin nous verrons qu'ici le problème de la validation de l'information se pose sous un autre angle que sur le support Internet.**

«Ce qui est considéré comme « publication »

Si l'on s'en tient à une définition simple, nous pouvons considérer une publication (ou revue) comme étant un support publié composé d'articles ou de textes écrits par des individus ayant connaissance du domaine ou du thème sur lesquels portent leurs écrits. Cela peut impliquer des pairs, des personnes de même profession ou de formation identique ; ou bien des personnes qui seront jugées compétentes et qui seront alors autorisées à écrire sur tel ou tel sujet, dans telle ou telle revue.

Deux éléments sont à prendre en considération. En premier lieu, certaines personnes considèrent les bulletins d'information comme étant des revues quand ceux-ci sont diffusés sur support papier. C'est ce que Mme. A. confirme lorsque, énumérant les différentes revues qui sont reçues au CRES, elle mentionne "toutes les parutions de l'INPES : *Equilibre*, les lettres *alcool*, *Tabac*...". Ensuite, il est à noter que certaines personnes confondent revues, sites Internet et newsletters. Cela est apparu à la fin de l'entretien de Mme. E. lorsque elle a indiqué qu'elle recevait tout par le biais de son adresse Internet pour *Santé Publique*, "le « flash » et le journal". D'ailleurs, lorsqu'il lui a été demandé quelle forme de couplage des supports papier/électronique elle verrait la revue, elle insiste sur le format papier (qu'elle ne connaît pas pour *Santé Publique*) car pour elle, il n'existe que ce qu'elle reçoit sur Internet.

«Revue professionnelle et revue scientifique

Même si cela n'est pas forcément apparent lors des entretiens, il convient de faire une distinction entre revues à vocation professionnelle et revues à vocation scientifique.

Comme leur nom l'indique, les revues professionnelles sont destinées aux professionnels exerçant dans un domaine d'activité particulier. Elles s'adressent donc à eux dans un langage spécifique et répond aux exigences de la (ou des) profession(s). Les auteurs des articles qui y sont publiés appartiennent au champ disciplinaire que couvre la revue et sont publiés pour les personnes appartenant à ce champ. Elle est publiée par des professionnels et pour eux. Les connaissances qui y sont diffusées sont souvent d'ordre pratique et informent sur l'actualité de la profession. A titre d'exemple, *La Santé de l'Homme*, *Actualité et Dossier en Santé Publique*, *Actualité Sociale Hebdomadaire* ou encore la *Revue en Soins Infirmiers* sont considérées comme des revues professionnelles.

Les revues scientifiques sont destinées à un public de spécialistes ayant un niveau d'étude élevé dans leur domaine ou à des personnes de formation scientifique. On y évalue des connaissances, on discute les travaux, on les sélectionne : on y certifie des connaissances²⁶. Ce type de revue est publié par des scientifiques, pour eux, et certifiées par eux. En effet, souvent (et cela faut augmenter le prestige de la revue), les articles sont soumis à des comités de lecture et une ligne directrice est esquissée par le comité de rédaction. Ces comités sont composés de spécialistes et de pairs. Ils sont donc reconnus et l'information présente dans ce type de revue est généralement considérée comme valable (ce qui ne l'empêche pas d'être discutable). Ces revues sont plus onéreuses que les précédentes et nous avons vu que leur prix ne cesse d'augmenter.

Les revues scientifiques diffusent généralement des connaissances d'ordre théorique et proposent des informations sur l'actualité scientifique. Parmi ces revues, nous pouvons citer

²⁶ Cf. D. Vinck, *Sciences et société, sociologie du travail scientifique*, Paris, Ed. Armand Colin, 2007, pp116-117 et pp. 227 à 229.

l’American Journal of Public Health, European Journal of Public Health, Santé Publique, International Journal for Quality in Health Care, ou encore la Revue Canadienne de Santé Publique.

La question de la validation de l’information

Avec les publications, le problème de la validation de l’information est moindre qu’avec le support Internet. D’ailleurs, la question ne se pose quasiment pas : on a généralement confiance en ce qui est inscrit dans ces revues. Ce sont souvent des professionnels ou des scientifiques qui publient. De plus, ce qui est publié est passé entre les mains de personnes accréditées et donc on peut penser que le contenu est fiable, ce qui ne se retrouve pas forcément avec Internet (sauf pour les sites validés). Cette question se pose d’autant moins avec les revues à comité de lecture comme *Santé Publique*, car le processus de publication est alors plus long, plus exigeant et plus rigoureux, même si cela n’empêche pas parfois certaines fraudes dans les revues scientifiques (comme ce fut le cas avec l’affaire Hwang Woo-suk où le généticien avait réussi à publier dans la célèbre revue *Science* en mai 2005 des données falsifiées en matière de clonage humain).

La distinction se situe plus au niveau du prestige des revues. Comme le dit Mme. D. :

“Après on sait qu’il y a des revues médicales qui sont meilleures que d’autres, c’est vraiment après par expérience, par ce que je peux entendre à droite et à gauche.”

Selon les professions et les spécialités, certaines revues vont donc être plus cotées que d’autres, surtout en ce qui concerne les revues scientifiques. Certains chercheurs vont avoir leurs revues de référence qui ne seront pas forcément les mêmes pour tous. Cependant, un indicateur a été mis au point, le facteur d’impact (impact factor) développé par l’Institute for Scientific Information (ISI), rapport pour une année entre le nombre de citations des articles publiés par un journal et le nombre d’articles publiés sur une période de deux ans. Mais celui-ci reste controversé car plutôt que de juger le contenu même des publications, on observe sa « visibilité ». Pour prendre un exemple, pour Mme. C. le *New England Journal of Medicine* qui a le second facteur d’impact le plus élevé en 2007 (52.589²⁷) ne publie pas des “articles extraordinaires”. Cependant le facteur d’impact reste tout de même une valeur assez suivie pour ce type de journal.

Pour les revues professionnelles, il semblerait que la question ne se pose pas. Des titres ressortent souvent (*La Santé de l’Homme, ADSP, la RESP et ASH*) et la question de la validité et des contenus n’a jamais été soulevée lors des entretiens.

b) Qui a tendance à utiliser les publications ?

Comme avec Internet, il est difficile de créer des catégories de lecteurs en ce qui concerne les revues car tous vont être emmenés à consulter ces revues. De même, il faut souligner que les différentes catégories présentées ici ne sont ni exhaustives, ni exclusives car tout le monde ne va pas en faire la même utilisation et il est possible de faire partie d’une catégorie pendant un certain temps pour basculer dans une autre. Parmi les lecteurs, il semble que trois catégories de lecteurs se distinguent : **les lecteurs ponctuels, qui n’ont pas forcément le réflexe d’aller dans une revue pour trouver ce dont ils ont besoin**

²⁷ « http://abhayjere.com/Documents/2007_Impact_Factor_1.pdf », consulté le 18 Août 2008.

professionnellement, les personnes à responsabilité élevée et ceux que l'on nommera les « aiguilleurs » qui vont être des utilisateurs réguliers de ce type de support, et enfin les personnes ayant un pied dans le monde de recherche et de la science, qui vont beaucoup se servir des publications dans le cadre de leurs travaux.

Les lecteurs ponctuels

Les lecteurs ponctuels se retrouvent bien souvent dans la catégorie des personnes qui utilisent principalement Internet à des fins professionnelles. Ce sont des individus généralement « ancrés dans l'action », « sur le terrain », qui ne vont pas forcément prendre le temps de se plonger dans les revues, bien qu'ils vont parfois être emmenés à les consulter. Quand des revues seront consultées pour le travail, alors cela concernera principalement les revues professionnelles qu'elles peuvent trouver sur place (les abonnements à ces revues sont moins onéreux).

Par exemple, Mme. K. ne lira pas de revues sauf les publications de l'ANPAA ou ce qu'elle trouvera sur le site Intranet de l'association. Elle va lire cette revue parce qu'elle vient à elle, qu'elle n'a pas à aller la chercher :

“ Ben en fait je lis juste la revue de l'ANPAA que tout les salariés reçoivent, je crois une fois par trimestre. Donc celle-là je la lis parce qu'elle m'est adressée à moi. [...] je lis juste celle-là... régulièrement sinon d'autres revues... Si, si on m'en passe une et qu'on me dit qu'il y a un article intéressant dedans, je vais regarder. Mais je ne vais pas avoir le réflexe de moi-même de me plonger dans une revue.”

Mme. A. et Mme. B. confirmeront cela en parlant des personnes qui travaillent avec elles. Ce sont ici des chargés de projet et des chargés d'études, mais cela n'est qu'une supposition, qui vont avoir tendance à chercher seuls l'information professionnelle sur Internet. Mme. E., est un bon exemple aussi de personnes intégrant cette catégorie car elle lit que très peu de revues, même professionnelles, mais va beaucoup utiliser le support Internet. Or, elle fait partie de cette catégorie de professionnels que l'on peut nomme « acteurs de terrain ».

Les personnes à poste de responsabilité et les « aiguilleurs »

Nous mettons dans cette catégorie deux types de personnes qui n'ont pas forcément le même profil car il faut savoir que ceux que nous appelons « aiguilleurs » ne sont pas forcément des personnes à poste de responsabilité alors que souvent, ces derniers jouent un rôle important d'« aiguillage » dans le circuit de la circulation de l'information.

Tout d'abord, les personnes à poste de responsabilité élevée ont bien souvent un niveau de diplôme élevé ou bien ont suivi des études dans des disciplines qui peuvent paraître de premier abord « théorique » et scientifiques. Ils ont des personnes sous leur responsabilité, ce sont des chefs de services, directeurs ou sous-directeurs d'établissement ou de collectivités.

C'est le cas de M.M, M. L., et Mme. D. Ces personnes vont consulter des revues professionnelles et scientifiques. M. L va citer beaucoup de revues professionnelles (*Travail Social Actualité, ASH, Direction, Réadaptation*) et téléchargera les documents dont il a besoin (souvent des articles mais aussi des textes de loi, circulaires, décrets) sur les sites des fédérations et associations auxquelles est lié son établissement. Mme. D., n'est pas ce que l'on appelle « une personne à responsabilité élevée » mais elle se situe dans une discipline

« scientifique » ou tout du moins elle côtoie des individus travaillant dans le domaine des sciences dites « dures » et est donc souvent en contact avec des gens qui utilisent régulièrement des revues (dont verrons le profil ci-dessous).

M. M. fait aussi partie de ces personnes. Comme M. L., il détient un poste à responsabilité élevée et est un grand lecteur. Il est issu d'une filière scientifique (il a une licence de sociologie) et il va souvent consulter des sites de portails de revues (comme CAIRN) ainsi que les bases de données (Base de Données en Santé Publique) en plus de son utilisation d'Internet. Il va aussi assurer le rôle d'aiguilleur.

Qu'entendons-nous par aiguilleur ? Dans certaines organisations, une personne se voit assignée à la tâche de diffuseur de l'information. C'est cette personne à qui est adressée la publication et elle doit alors la transmettre aux autres. Très souvent, cela concerne les documentalistes. Mais pas tout le temps. Quand la structure ne possède pas de centre de documentation officiel (comme c'est le cas pour M. M.) ou bien si le centre de documentation est presque « mort » (comme c'est le cas chez M. I.), alors il semble que ce soit souvent une personne à responsabilité élevée qui soit chargée de ce rôle.

Les documentalistes sont, entre autres fonctions, là pour ça. Ces personnes sont formées à la recherche d'information et savent où la trouver. Dans nos entretiens, cela concerne Mme. B., Mme. F., M. G., et Mme. J. On compte généralement sur leurs compétences pour trouver l'information ou nous la faire parvenir. Nous pouvons reprendre l'exemple de Mme. F. qui fait parvenir l'information à ses élèves ou qui va aider ces derniers à trouver ce dont ils ont besoin sur le bon support. M. G. va faire une revue de presse destinée au personnel où il sélectionne les articles en fonction des individus :

“C'est très simple, comme je dis, c'est un poste d'aiguillage. L'information n'est pas faite pour rester, elle est faite pour être diffusée. Donc quand j'ai l'information quelle qu'elle soit, je la diffuse à la personne que j'estime être intéressée.”

Dans le cas où il n'y a pas de documentaliste ou si celui-ci n'a pas le temps de faire ce travail de sélection, il se peut que ce soit un supérieur qui s'en occupe. M. M. fait ce travail pour ses collègues :

“ Ce que je fais ensuite, c'est que je récupère l'information et quand l'information de semble importante je la diffuse aux collègues, je fais une copie et hop, je mets ça sur son bureau pour qu'il puisse la lire et puis voilà, si ils sont plus spécialisés sur un genre plutôt que sur un autre voilà, j'essaye toujours d'alimenter, des choses comme ça.”

Nous pouvons retrouver ce mode de fonctionnement à l'observatoire de santé où la directrice-adjointe va réceptionner les publications et va les faire circuler ou va informer les employés potentiellement intéressés par ces publications.

Les personnes ayant fait de longues études ou côtoyant le monde scientifique

La dernière catégorie de personnes est celles où nous pouvons trouver le plus de lecteurs de revues. Elles font souvent partie de la catégorie d'individus qui utilisent peu Internet ou qui vont l'utiliser pour s'informer de l'actualité. Mais elles vont utiliser Internet pour avoir accès aux publications et aux revues. Ce sont principalement des chercheurs, des

ingénieurs de recherche ou des personnes qui, dans le cadre de leur formation, ont été emmenées à faire appel de manière régulière à ce type de support. Ils sont donc habitués à chercher des informations et souhaitent accéder à des publications « sûres » dans le cadre de leur relation aux pairs. Elles savent donc chercher des informations et utiliser les outils leur permettant d'accéder à des articles et ouvrages scientifiques (les bases de données comme *Medline*, la *BDSP*, l'*Index Medicus*, etc.). Ce sont des personnes qui vont considérer que la lecture d'articles ou d'ouvrages fait partie intégrante de leur travail.

Dans les entretiens, Mme. C. est notre exemple le plus frappant. Elle fait souvent référence aux critères académiques pour juger de la qualité d'une revue (elle aime "les choses sobres") et ne cite dans ses lectures que des revues scientifiques, principalement à dimension internationales : *American Journal of Epidemiology*, *American Journal of Public Health*, *Annali dell'Instituto Superiore di Sanita*, *Annual Review of Public Health*, *Archives of Public Health*. Certes, elle peut y accéder constamment de par son travail et l'endroit où exerce mais jamais elle n'a mentionné le nom d'une revue professionnelle du type *Santé de l'Homme* lors de l'entretien, ni dans son questionnaire. Dans son cas, elle consulte les revues à la fois sous forme papier et sous forme électronique (elle maîtrise les outils comme Adobe).

c) Dans quel cas va-t-on les utiliser ?

Les entretiens avec les différentes personnes interrogées font ressortir principalement **deux façons de faire appel revues : soit les individus les consultent pour rechercher des informations précises, soit ils vont les lire pour s'informer de questions d'ordre plus général ou pour intérêt personnel.**

La recherche d'informations précises

Les publications semblent parfois être consultées de manière opportune, lorsque les individus sont à la recherche d'informations précises. On souhaite dans ce cas se fier à ce support car on sait ce que l'on peut y trouver de façon plus rapide que sur le support Internet. Comme nous l'avons vu, cela peut parfois prendre du temps d'aller rechercher l'information sur Internet. On peut donc gagner du temps lorsque la revue est disponible sur place. De plus, la source ici est sûre car on connaît la publication. Il faut alors garder à l'esprit les caractéristiques évoquées plus haut en ce qui concerne les publications (cf. le paragraphe sur la question de la validation de l'information). Il semble donc que la plupart du temps, cela se situe dans une *visée professionnelle*, lorsqu'il est possible pour la personne d'utiliser rapidement l'information extraite du document.

La plupart des personnes interrogées soulignent ce type de pratique consistant à utiliser les revues sur des thèmes précis. Mme. D. le fait dans le cadre de ses études sur des aspects spécialisés comme "l'oncologie". Pour Mme. C., cela concernera les dossiers documentaires qu'elle doit réaliser pour les commandes passées à son service. Les étudiants venant demander de l'aide à Mme. F dans le cadre de leurs recherches documentaires vont eux aussi utiliser les publications dans le cadre de recherches précises : ce sont d'ailleurs les élèves de 3^{ème} année qui utilisent les revues pour réaliser leur mémoire. Et nous pouvons aussi retrouver ce genre de remarques chez les documentalistes du CRES ou du CODES. Comme le dit Mme. A. :

“J’avais déjà fait un petit tour suite à votre venue pour voir comment ils utilisaient les revues et donc on m’avait dit qu’elles avaient assez peu de temps pour les consulter donc ça reste très... très ponctuel. Donc de temps en temps si il y a une demande précise elles cherchent mais sinon de façon régulière peut-être pas trop. A part peut-être pour *La santé de l’Homme*”.

La lecture personnelle ou sur le long terme

Cet exemple nous fait d’ailleurs passer à la seconde manière dont les individus peuvent utiliser les publications auxquelles ils peuvent avoir accès. Ici, ce qui est recherché n’est plus forcément un savoir pratique, sur des questions très précises mais ce sont plutôt des connaissances générales, où la personne peut trouver *un intérêt personnel* à ce qui est lu. *La visée est donc plus personnelle mais ce qui est lu pourra, éventuellement, être réinvesti professionnellement plus tard, sur du long terme.* La question du temps est donc importante ici. Cela ne va pas concerner le travail et la revue dans ce cas ne sera plus considérée comme un outil au service de celui-ci, ou alors pas immédiatement. On prendra le temps de s’y pencher. C’est ce que nous dit Mme. C. lorsqu’elle par d’un numéro de *Santé Publique* :

“... je suis au HCSP [Haut Conseil de la Santé Publique] aussi donc ça m’intéressait pour parler, enfin me cultiver sur l’éducation thérapeutique parce qu’il y avait un dossier « Education thérapeutique » qui était bien complet...”

Dans cet exemple, la personne souhaitait s’informer sur le sujet sans chercher à pouvoir mettre en application ou avoir des connaissances très précises sur le sujet, bien que cela touchait à son domaine d’activité professionnel. L’exemple de Mme. D. est plus parlant lorsqu’elle dit qu’elle lit cette revue uniquement par intérêt personnel. Elle ne va pas considérer que les sujets la touchent directement dans son travail :

“Je vois « Santé publique et transfert de compétences Nord/Sud, une approche interculturelle », ben j’ai un petit peu de mal à voir ce que moi ça va me donner. Là je suis en train de lire « Opinion et Débat » de votre revue de Janvier/Février 2008, voilà c’est assez... je ne sais pas comment vous expliquer. Moi en tout cas professionnellement, ça ne répond pas à mes attentes, c’est clair. Après, d’un point de vue personnel oui, pour moi, ma culture générale.”

Les exemples pourraient se multiplier en ce qui concerne les autres revues. M. L. trouve important de consulter les publications car elles peuvent apporter un temps de réflexion par rapport au travail fourni, temps nécessaire pour lui afin de produire un travail de qualité. Même si cela a un lien avec la profession, on ne va pas chercher à appliquer tout de suite les connaissances issues de la lecture. Il cite d’ailleurs le travail réalisé par les prédécesseurs. De même pour Mme. J. qui va profiter des moments où l’ANPAA est moins demandée pour se plonger dans la lecture d’ouvrages ou d’articles « de fond », sur ce qui a été fait ou produit avant et qui nécessite un travail de réflexion. Ceci peut d’ailleurs être considéré comme un travail où elle y trouve un intérêt personnel étant donné que Mme. K., qui exerce dans la même structure ne réalise pas ce travail de lecture. Enfin, M. M. a parfois une utilisation sur du long terme des publications, car il va stocker un certain nombre de documents qu’il va considérer comme “intéressants” pour pouvoir les réutiliser plus tard ou les lire chez lui (sa bibliothèque est répartie sur son lieu de travail et à son domicile).

Ces deux façons de se servir des publications ne semblent pas dépendantes de leur nature professionnelle ou scientifique. On va pouvoir rechercher des informations précises dans les revues scientifiques comme dans les revues professionnelles. Mais on peut aussi

utiliser les revues scientifiques pour des connaissances générales, de même que l'on va pouvoir «feuilleter» une revue professionnelle pour se tenir au courant de l'actualité dans son domaine ou par intérêt extraprofessionnel²⁸. Comme l'a dit Mme. A, *La Santé de l'Homme*, qui est considérée comme une revue professionnelle peut être consultée à tout moment, pour des recherches précises comme pour s'informer de l'actualité générale.

d) L'accès aux publications

La question de l'accès aux publications est donc déterminante par rapport à l'utilisation qui peut être faite des publications. **Il est question ici de savoir comment les personnes sont mises au courant de l'existence des publications et des différentes parutions auxquelles ils peuvent avoir accès.** Car cela peut s'avérer parfois compliqué. Même si les personnes ont accès à un fond documentaire (ce qui n'est pas le cas dans toutes les structures), et même si ce fond documentaire est en libre accès, les individus ne vont pas y trouver ce qu'ils cherchent. Il est possible que le fond documentaire soit peu fourni ou assez « poussiéreux ».

Généralement, il semble que **trois possibilités soient employées par les utilisateurs de revues afin d'être informés de l'existence des publications et de leurs parutions : l'usage d'Internet, la transmission par le réseau de relation, et enfin l'importance de « l'aiguilleur ».**

L'utilisation d'Internet

Comme nous l'avons vu, Internet peut être utilisé à titre d'outil informatif. C'est le cas en ce qui concerne les publications. Comme pour rechercher un autre type d'information, il est possible que les individus tentent de se renseigner sur les différentes publications qui peuvent les intéresser.

L'Intranet peut représenter une bonne source d'information en ce qui concerne les publications. De plus, elles vont être au préalable « triées » pour suivre la ligne directrice de l'organisation concernée. Par exemple, AIDES possède un centre de documentation au niveau national et les personnes qui travaillent pour l'association peuvent accéder aux documents censés les intéresser. Il en est de même pour l'ANPAA ou les réseaux auxquels adhère l'établissement de M. L.

Les newsletters informent régulièrement les individus qui y sont inscrits sur les différents travaux publiés concernant le site, l'association ou la revue qui les envoient. Par exemple, Mme. H. explique que *La Gazette des Communes*, hebdomadaire en version papier, envoie quotidiennement des informations par une newsletter et que certaines de ces informations seront accessibles sur la revue papier par la suite.

Les personnes peuvent aussi **chercher seules** sur Internet les différentes publications qu'elles recherchent et ainsi se mettre au courant de ce qui existe par le biais des **moteurs de recherche ou des sites qui leurs sont connus**. Elles peuvent ainsi se trouver sur des sites qui publient des articles uniquement sur Internet, des sites de revues, des sites d'éditeurs, des sites

²⁸ Ceci nous renvoie à ce qui est écrit p. 11 en ce qui concerne l'absence de planification pour la lecture au travail et qui est vrai aussi en ce qui concerne la lecture dans une perspective plus personnelle.

d'actualité touchant au domaine qui les intéressent (comme le site www.revues.org) ou encore des portails de revues (comme CAIRN). **Les banques de données** sont aussi très utilisées, notamment la BDSP. Ils tapent le nom de l'auteur, d'un sujet, le titre d'un article, le nom d'une revue, etc. qui les intéresse et ils peuvent alors soit trouver l'article, soit savoir comment demander à se le procurer. Cependant, l'usage de ces banques de données n'est pas aisé et ce sont souvent des personnes ayant été formées à la recherche ou côtoyant le monde scientifique qui utilisent ce type d'outil : Mme. C, M. M ou encore Mme. D vont régulièrement se rendre sur ces sites.

Le réseau de relation

Le réseau de relation est un élément important en ce qui concerne l'accès aux différentes publications. Les collègues ou les personnes exerçant le même métier peuvent échanger sur les différentes parutions pouvant les intéresser. Cela peut se faire lors de réunions, de rencontres informelles, dans le cadre de groupes de travail, etc.

D'ailleurs, des échanges d'informations au niveau interprofessionnel sont aussi réalisés. On fait confiance à la personne que l'on juge compétente dans son domaine : on leur demande conseil ou on les accepte. Par exemple, c'est ce que fait M. M. lorsqu'il participe aux réunions des groupes de travail pluridisciplinaire dans lesquels il est impliqué. Mme. D. va demander à ses collègues spécialistes ou à ses anciens professeurs avec qui elle est encore en contact des conseils pour rechercher une information dans un domaine qu'elle connaît peu. M. I. fera de même avec son collègue qui a une formation de médecin.

Les aiguilleurs

Comme nous l'avons vu, les aiguilleurs peuvent être les personnes chargées de la documentation ou une personne à responsabilité élevée dans l'organisation. Ces aiguilleurs seront donc sollicités lorsque l'on ne trouve pas une publication, que l'on se sait pas où la chercher ou bien, comme le dit Mme. A. dans le cas d'une "demande structurée", c'est-à-dire précise ou pour la recherche d'un ensemble de documents sur certaines thématiques (ce en quoi consiste en partie le travail de Mme. C.).

Les aiguilleurs peuvent aussi, de leur propre initiative, informer régulièrement leurs collègues des dernières parutions. Les documentalistes peuvent ainsi produire une revue des sommaires de ce qu'ils reçoivent. Par exemple, ils photocopient les sommaires des différentes revues réceptionnées (la fréquence varie entre les structures) et ils les regroupent afin de les mettre à la disposition des personnes pour que celles-ci voient ce qui pourrait éventuellement les intéresser. Ils peuvent aussi le faire par Intranet ou par mail. Ceci est réalisé avec les articles où un petit résumé est réalisé. Certains documentalistes mettent les publications à la portée de tout le monde en plaçant dans un endroit attribuées à celles-ci (sur une table ou un bureau) ou les faire circuler à l'intérieur de la structure. Cela va être important par exemple dans le cas de Mme. K. qui ne lira une revue que si on lui indique un article qui serait censé l'intéresser, mais elle ne va pas d'elle-même consulter les revues.

Il est important de souligner enfin que les aiguilleurs utilisent aussi Internet et leur réseau de relation pour trouver certaines revues ou articles. Mme. F. utilise parfois le SUDOC pour accéder à certaines revues très spécialisées et difficiles d'accès qui lui sont demandées par ses collègues. Nous avons pu aussi voir que Mme. J. utilisait beaucoup Intranet, Internet et les newsletters pour se tenir au courant de l'actualité et des dernières publications.

Ce qu'il faut retenir en ce qui concerne « l'usage des publications » :

- les publications sont souvent rapprochées des revues et sont considérées par les personnes interrogées comme un support exigeant plus de temps à consacrer que ne le demande le support Internet mais où la question de la validité de l'information se pose moins.
- comme pour Internet, plusieurs types d'utilisateurs semblent se dessiner par rapport à l'usage de ce support : des lecteurs qui ne vont les utiliser que rarement ou ponctuellement, des personnes à responsabilité élevée et les « aiguilleurs », et enfin des personnes à niveau de diplôme élevé ou ayant un pied dans la sphère scientifique.
- les publications sont surtout consultées dans une optique professionnelle et de réappropriation rapide, ou dans une visée plus personnelle ou pour une réappropriation à plus long terme.
- les individus disposent de plusieurs moyens pour s'informer à propos de ces publications : Internet et ce qui y est associé, le réseau de relations personnel et professionnel, et enfin l' « aiguilleur » qui peut informer de lui-même ses collègues ou sur qui on peut compter pour trouver un document difficile d'accès.

Que pouvons nous retenir de cette partie sur la recherche d'informations en santé publique par rapport à notre objet d'étude ? Nous avons pu voir que nos réflexions peuvent en partie expliquer la baisse du lectorat des revues en général dont *Santé Publique* fait partie. Le travail change et les professionnels se voient dans l'obligation de modifier leurs comportements pour s'adapter et rechercher une information qu'ils estiment adéquate afin de réaliser leur mission. En outre, les problèmes de budgets ne facilitent pas leur tâche, ce qui renforce leurs difficultés pour accéder à l'information et à la connaissance nécessaire dans leur travail. L'apparition et le développement des TIC leur a apporté un outil supplémentaire dans ce domaine, ce qui les pousse parfois à se détourner des supports « traditionnels » (support papier et publications).

Mais il importe peu de chercher la cause des changements dans les pratiques de recherche et d'utilisation de l'information. Le cadre dans lequel s'inscrivent ces habitudes influe sur ces comportements, mais ces derniers influent aussi sur le cadre : par exemple, d'un point de vue uniquement pragmatique, si l'on observe une baisse de la consultation d'ouvrages, cela ne va aller dans le sens du développement de la politique documentaire d'une organisation, d'autant plus si certaines priorités apparaissent (survie financière de la structure, augmentation de la demande d'interventions qui laisse moins de temps à consacrer à la lecture, etc.).

Pour *Santé Publique*, la question est donc de savoir comment s'adapter à ces changements, sans pour autant transformer complètement l'objet « revue » car, bien qu'il est indéniable que les publications sont moins consultées, elles sont tout de même considérées comme importante et restent utilisées. La partie qui suit porte sur la revue car il est intéressant de voir, par rapport à ce que nous venons de développer, quels sont les comportements des lecteurs face à *Santé Publique*. **Il faut voir ce que nous venons d'énoncer comme les différents contextes dans lesquels s'inscrivent les comportements des lecteurs de cette revue en particulier.** Ce travail nous emmènera à proposer des pistes de réflexion pour discuter ce qui pourrait être envisagé afin d'adapter la revue aux exigences actuelles.

Deuxième partie : Le lectorat de Santé Publique

Cette partie portera principalement sur le lectorat de la revue, c'est-à-dire sur les réponses au questionnaire ainsi que sur les entretiens réalisés avec les lecteurs de la revue. Les entretiens seront utilisés ici pour à la fois appuyer certains résultats, en tant que valeur illustrative, et pour apporter des éclairages sur certaines réponses.

Grâce aux données quantitatives extraites des réponses au questionnaire, nous allons pouvoir **avoir un aperçu des personnes ayant répondu au questionnaire et nous allons essayer de dégager les grandes tendances en matière d'accès, de lecture et d'utilisation de la revue, en s'appuyant sur ce qui a été développé dans la partie précédente.** Cela va avoir un double avantage pour notre étude : nous nous intéressons ici principalement au lectorat de la revue et nous disposons d'un échantillon de personnes plus large que ne le permettent les entretiens. Nous pourrions aussi comparer les réponses entre catégories de personnes et ainsi affiner notre connaissance en matière de besoins et d'attentes pour les usagers de la revue. **Mais attention, cet échantillon n'est pas représentatif du lectorat de la revue.** Comme ce questionnaire a été transmis en «auto passation», nous nous sommes basés sur le bon vouloir des individus pour y répondre : nous n'avons là qu'une image des personnes ayant bien voulu prendre le temps de nous le renvoyer.

Pour analyser les réponses au questionnaire, nous allons suivre la construction de celui-ci. **Tout d'abord, une présentation générale de l'échantillon de la population ayant répondu au questionnaire va être développée. Ensuite, nous nous intéresserons aux réponses des documentalistes. Enfin, la dernière partie portera sur les réponses des lecteurs individuels.**

I- Présentation de l'échantillon de la population ayant répondu au questionnaire

Comme cela a été mentionné dans la note présentant la méthodologie pour l'enquête, les réponses au questionnaire se sont fait attendre et la réception s'est déroulée sur une période relativement longue (environ neuf semaines). A l'issue de ce temps, nous avons réussi à obtenir 109 réponses, un chiffre nettement inférieur à celui escompté (qui était de 250) vu les moyens déployés pour rendre le questionnaire accessible. Cependant, nous pouvons tout de même présenter ces résultats et essayer de le mettre en relation avec ce qui a été avancé dans la partie précédente.

Soulignons qu'une question sur le lieu d'exercice a été posée (n°3) mais il semble peut opportun de lui réserver une partie car presque tous les répondants pratiquent leur activité en France (88%, soit 96 réponses). Six personnes exercent en Afrique et cinq en Europe.

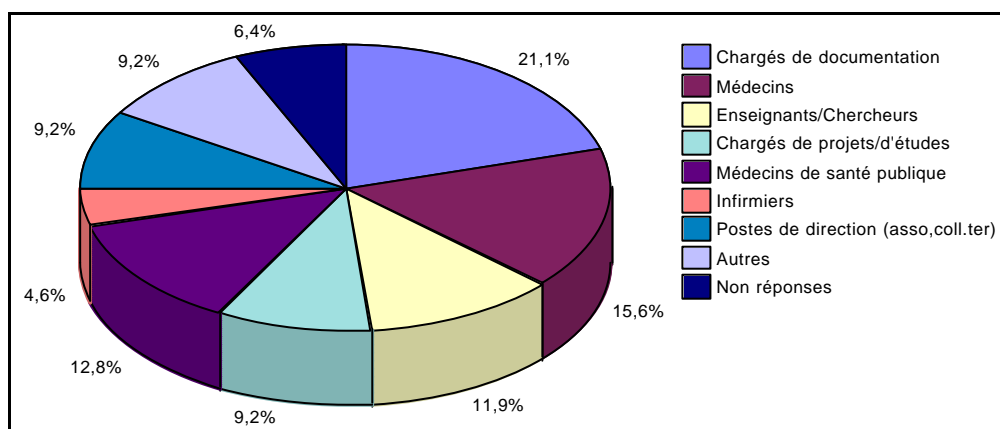
La profession des répondants sera tout d'abord présentée. Ensuite nous nous intéresserons au secteur d'activité et enfin nous verrons si les personnes ayant répondu sont abonnées ou non.

1- Les professions des personnes interrogées

Nous nous intéressons ici à ce qui a été répondu à la question n°2. Celle-ci était présentée sous forme de question ouverte et les individus étaient donc libres de répondre comme bon leur semblait. Un travail de regroupement a ensuite été produit afin d'avoir une meilleure visibilité dans les réponses et de pouvoir les réutiliser par la suite. Voici les résultats obtenus après ce travail :

Tableau 2. Profession des personnes ayant répondu au questionnaire

Professions recodées	Nb. cit.	Fréq.
Chargés de documentation	23	21,1%
Médecins	17	15,6%
Enseignants/Chercheurs	13	11,9%
Chargés de projets/d'études	10	9,2%
Médecins de santé publique	14	12,8%
Infirmiers	5	4,6%
Postes de direction (asso,coll.ter)	10	9,2%
Autres	10	9,2%
Non réponses	7	6,4%
TOTAL CIT.	109	100%



Nous pouvons voir que les personnes **chargées de la documentation** représentent la plus grande partie des répondants au questionnaire (21,1%). Cela peut s'expliquer par le fait qu'ils peuvent parfois détenir plusieurs rôles au sein d'une structure, ou bien parce que ce sont eux qui peuvent faire des recherches pour leurs collègues ou encore parce qu'ils reçoivent la revue. Viennent ensuite les **médecins** (15,6%) et les **médecins de santé publique** (12,8%).

Un premier résultat peut nous interpeller. Nous pouvons voir que les principaux répondants intègrent deux catégories de personnes que nous avons évoqué dans la partie précédente :

- ils peuvent faire partie des « aiguilleurs »
- ils ont fait des études longues et peuvent côtoyer ou avoir côtoyé le monde scientifique.

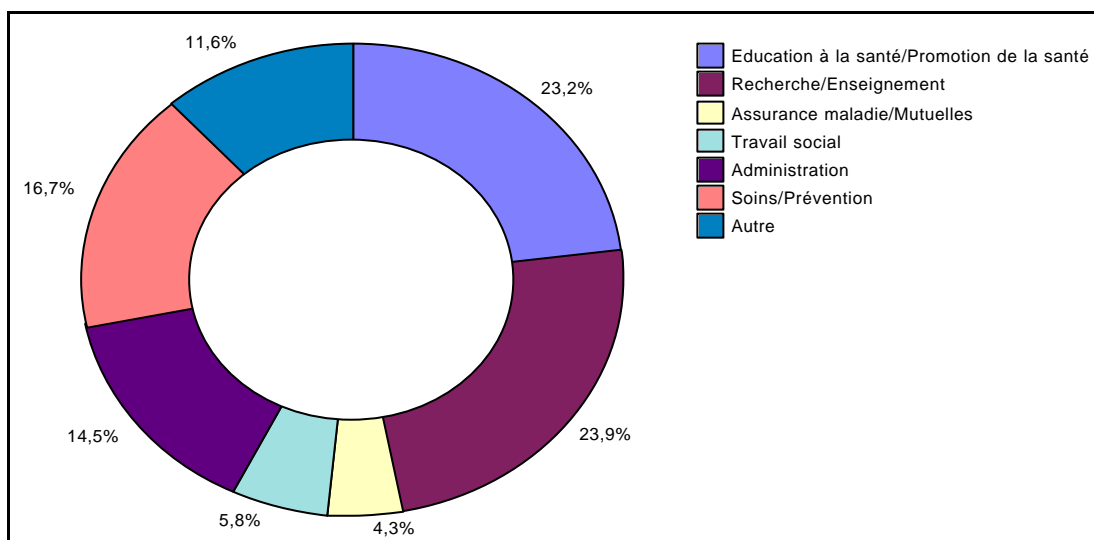
Voyons maintenant comment se répartit la population en fonction du secteur d'activité et comment se répartissent les professions en fonction de celui-ci.

2- Le secteur d'activité dans lequel exerce la personne interrogée

Initialement, la question sur le secteur d'activité dans lequel exerce la personne répondante (n°1) était une question fermée à choix unique. Cependant, il s'est avéré que plusieurs personnes aient coché plusieurs cases, ce qui explique que le nombre de réponses à cette question soit supérieur à celui du nombre de personnes ayant rempli le questionnaire.

Tableau 3. Répartition des répondants selon leur secteur d'activité

Secteur d'activité	Nb. cit.	Fréq.
Education/Promotion de la santé	32	23,2%
Recherche/Enseignement	33	23,9%
Assurance maladie/Mutuelles	6	4,3%
Travail social	8	5,8%
Administration	20	14,5%
Soins/Prévention	23	16,7%
Autre	16	11,6%
TOTAL CIT.	138	100%



Deux secteurs semblent significativement être plus représentés dans notre échantillon : le secteur « **recherche/enseignement** » (23,9%) et celui de « **l'éducation/promotion de la santé** » (23,2%). Ensuite, les personnes se classent dans les secteurs « **soin/prévention** » (16,7%) et « **administration** » (14,5%). Il est difficile de tirer des conclusions de ces chiffres étant donné que ce sont les personnes qui se sont elles-mêmes classées dans les secteurs d'activité car les professions que les individus ont indiquées sont très hétérogènes : psychanalyste, documentaliste, chef de projet, pharmacien hospitalier, directeur d'association départementale de santé publique, médecin de santé publique, etc.

Afin d'avoir une meilleure vision de la répartition de l'échantillon de la population, voici les résultats que nous obtenons si l'on observe la profession des individus en fonction de leur secteur d'activité :

Tableau 4. Profession en fonction du secteur d'activité (les non réponses ont été supprimées)

Professions recodées	Chargés de documentation	Médecins	Enseignants/Chercheurs	Chargés de projets/d'études	Médecins de santé publique	Infirmiers	Postes de direction (asso, coll.ter)	Autres	TOTAL
Secteur d'activité									
Education/Promotion de la santé	9	1	2	5	3	2	4	4	30
Recherche/Enseignement	5	7	13	2	3	0	1	1	32
Assurance maladie/Mutuelles	2	1	0	0	1	0	0	0	4
Travail social	1	1	0	1	2	0	0	2	7
Administration	3	3	0	1	7	0	5	0	19
Soins/Prévention	3	7	0	0	4	4	1	3	22
Autre	6	1	0	1	1	0	0	6	15
TOTAL	29	21	15	10	21	6	11	16	129

Lecture : Parmi les 19 personnes ayant répondu qu'ils travaillent dans le secteur « administration », 7 sont des médecins de santé publique.

Nous pouvons voir avec ce tableau que **certains secteurs d'activités sont plus homogènes que d'autres** : le secteur « recherche/enseignement » se voit doté d'un grand nombre d'enseignants/chercheurs et de médecins²⁹ tandis que le secteur de « éducation/promotion de la santé » est représenté par des professions plus diverses.

Ce que nous pouvons avancer, c'est qu'il semble que nous sommes encore une fois face à un lectorat dont une grande partie détient une activité professionnelle dans des secteurs exigeant de longues études, qui ont un lien plus ou moins fort avec le domaine de la science ou encore qui ne demandent pas aux individus d'être « ancrés dans l'action ». Nous verrons plus bas comment cela va influencer sur les habitudes et objectifs de lecture des utilisateurs de la revue.

3- Les personnes ayant répondu au questionnaire sont-elles des abonnées de la revue ?

Le fait de savoir si les personnes qui ont répondu au questionnaire soient ou non abonnées à *Santé Publique* peut nous permettre d'avancer l'hypothèse selon laquelle ils connaissent la revue et qu'ils en soient donc familier. Nous pouvons donc voir si ce sont des *habitués* et ainsi approcher le cœur des lecteurs de la revue.

Tableau 5. Réponse à la question "Etes-vous abonné à Santé Publique ?"

Abonné	Nb. cit.	Fréq.
Ne sais pas	6	5,5%
Oui, à titre individuel	24	22,0%
Oui, la structure à laquelle vous appartenez est abonnée	52	47,7%
Non	27	24,8%
TOTAL CIT.	109	100%

La majeure partie des répondants sont abonnés à la revue (69,7%) ce qui nous fait penser que ce sont des connaisseurs de la revue. Parmi ces personnes, une grande partie l'est **par le biais de l'organisation dans laquelle ils travaillent (52 personnes, soit**

²⁹ C'est-à-dire de personnes ayant réalisé de longues études, côtoyant ou ayant côtoyé le monde de la science.

68,4% des abonnés). Ce chiffre est inférieur à celui de la population totale des abonnés obtenue lors du travail de triage³⁰ (en 2008, 5,41% des abonnés le sont à titre individuel contre 94,59% par le biais de la structure à laquelle ils sont affiliés), mais il ne faut pas oublier que le questionnaire a été distribué en « auto passation » et que certaines personnes peuvent être abonnées à titre individuel sur leur lieu de travail. Dans ce dernier cas, nous pouvons imaginer qu'ils aient coché la réponse « oui, à titre individuel » tandis que leur revue est adressée à leur lieu de travail. Nous pouvons aussi penser que les lecteurs individuels se sentent plus impliqués dans la vie de la revue et qu'ils aient pris d'avantage le temps de répondre au questionnaire.

Tableau 6. Répartition de la population selon le temps depuis lequel ils sont abonnés à la revue

Temps abonnement recodé	Nb. cit.	Fréq.
Non réponses ou ne sait pas	35	46,7%
1 et 2 ans	10	13,3%
3 à 5 ans	7	9,3%
6 à 9 ans	9	12,0%
Depuis 10 ans et plus	14	18,7%
TOTAL CIT.	75	100%

Minimum = 0, Maximum = 24

Aucun groupe de personne ne ressort particulièrement en ce qui concerne le nombre d'années depuis lesquelles elles sont abonnées au moment de l'enquête. De plus, il est difficile de dire depuis combien de temps en moyenne sont abonnées les individus car sur les 76 personnes abonnées, 20 ne savaient pas depuis combien de temps elles le sont et 16 n'ont pas répondu à la question. Sur les personnes ayant répondu à cette question, la moyenne se situe à 5,44 années.

En ce qui concerne les personnes qui ne sont pas abonnées, 13 l'étaient auparavant et le même nombre de personnes ne l'était pas. Là encore, il est difficile de tirer des conclusions face à ces chiffres qui ne sont pas assez nombreux pour être significatifs.

Ce qu'il faut retenir en ce qui concerne l'échantillon de la population ayant répondu à l'enquête :

- les personnes ayant répondu au questionnaire sont souvent des individus qui ont fait des études longues et qui peuvent côtoyer ou avoir côtoyé le monde scientifique.
- le groupe le plus représenté est celui des chargés de documentation.
- il semble que les individus que nous avons qualifiés d'« aigilleurs » représentent une partie des répondants.
- les secteurs « enseignement/recherche » et « éducation/promotion de la santé » sont les plus représentés par les répondants.
- La majeure partie des répondants sont ou ont été abonnés à la revue. Nous sommes donc face à une population qui connaît la revue et qui est ou a été emmenée à la consulter plusieurs fois.

Après avoir développé cet aperçu de la population qui a répondu au questionnaire, nous allons maintenant nous intéresser aux réponses des documentalistes (ou chargés de documentation). Tout d'abord parce qu'une partie leur était réservée dans le questionnaire.

³⁰ Disponible en annexes.

Ensuite parce qu'il s'avère que c'est le groupe de profession le plus représenté parmi les individus ayant rempli le questionnaire.

II- Les réponses des chargés de documentation

Nous allons nous intéresser ici à la partie du questionnaire réservée aux documentalistes, c'est-à-dire aux questions 5 à 10 réservées à ces personnes dans le questionnaire. Bien que le nombre de chargés de documentation soit de 23 personnes, 26 individus ont rempli cette partie du questionnaire. Les trois autres personnes doivent détenir plusieurs casquettes sur leur lieu de travail. Il s'agit : d'une assistante sociale, d'une secrétaire de direction et d'un cadre de santé formateur (un profil proche de celui de Mme. F.). Le nombre de personnes ayant répondu à cette partie étant faible, nous ne pourrons tirer de conclusion générales.

Les secteurs d'activité auxquels appartiennent le plus de documentalistes sont ceux de « l'éducation/promotion de la santé » (10 réponses) et de « la recherche et de l'enseignement » (6 réponses). Ensuite la population se répartie équitablement selon les propositions qui étaient faites.

Nous allons maintenant chercher à savoir dans un premier temps comment les documentalistes rendent accessibles la revue lorsque celle-ci est réceptionnée. Ensuite nous verrons qui consulte la revue selon les chargés de documentation. Enfin, nous nous pencherons sur la fréquence des consultations de *Santé Publique*.

1- Les moyens d'informer et de mettre à disposition la revue lors de sa réception

Comme nous l'avons souligné plus haut, nous avons placé les documentalistes dans la catégorie des « aiguilleurs ». En effet, une partie de leur fonction consiste à rendre accessible et à faire circuler l'information au sein d'une organisation. La question 5 porte sur ce sujet (question à choix multiples). Voici les réponses de nos documentalistes à cette question :

Tableau 7. Moyens utilisés par les documentalistes pour informer leurs collègues de l'arrivée de la revue

Info personnes	Nb. cit.	Fréq.
En proposant une revue des sommaires	7	16,3%
En proposant une revue des articles	7	16,3%
La revue est mise en circulation dans la structure	9	20,9%
La revue est rangée et mise à disposition du personnel	18	41,9%
Autre	2	4,7%
TOTAL CIT.	43	100%

Le plus souvent, la revue est rangée et mise à la disposition du personnel. Cela peut soulever des questions quant à la connaissance des personnes de l'arrivée de la revue au sein de leur structure car nous avons vu que tous les individus n'ont pas le réflexe de se rendre dans leur centre documentaire. Cependant, cette option est souvent accompagnée d'une autre : revue des sommaires (5 personnes), revue des articles (3 personnes) et mise en circulation (4 personnes).

Rappelons nous que selon les organisations, les moyens d’informer le personnel peuvent être variés. Dans les bibliothèques universitaires ou comme dans le cas de Mme. F., la revue est souvent rangée ou mise dans un endroit spécifique aux revues récemment arrivées puis rangées avec les autres (comme pour M. I). Dans ce cas, nous pouvons considérer qu’elles sont mises à disposition du personnel sans toutefois être rangées dans «le centre de documentation» à proprement parler. Dans les plus petites structures type CODES ou CRES, une revue des sommaires ou une mise en circulation est plus aisément réalisable (les bibliothèques ont souvent un nombre très élevés d’abonnements, ce qui rend difficile ce type de pratique), comme le fait par exemple Mme. B.

Il semble donc que les chargés de documentation rendent généralement accessible la revue. Voyons maintenant qui, selon ces personnes utilisent la revue au sein de leur organisation.

2- Qui consulte la revue ?

Nous allons nous intéresser ici à ce que les documentalistes ont répondu à la question n°7 portant sur la fonction des personnes utilisant la revue dans la structure pour laquelle ils travaillent. Leur place à ce niveau est stratégique étant donné qu’ils savent qui consulte et à quelle fréquence sont consultés les documents disponibles sur place (ce que nous allons voir dans la sous-partie suivante). La question était ouverte, les réponses ont donc été recodées en fonction du nombre de citations afin d’avoir une meilleure visibilité :

Tableau 8. Fonction des personnes consultant *Santé Publique* selon les chargés de documentation

Fonction utilisateur recodée	Nb. cit.	Fréq.
Chargés d'études/de projets	10	21,7%
Direction	6	13,0%
Etudiants	5	10,9%
Chercheurs/Enseignants	5	10,9%
Chargés de documentation	4	8,7%
Médecins	4	8,7%
Médecins de santé publique	4	8,7%
Statisticiens	2	4,3%
Autres	6	13,0%
TOTAL CIT.	46	100%

Nous pouvons donc voir que la population citée est répartie de manière assez égale selon les catégories de personnes. **Notons tout de même que les chargés d’études et de projets se trouvent majoritaires (10 citations).** Ces personnes, que l’on peut qualifier comme étant «ancrées dans l’action» et qui n’étaient pas tellement représentées sur la population globale ayant répondu au questionnaire, le sont ici. Nous pouvons penser ici à l’importance du rôle du documentaliste dans la diffusion de la revue pour ces personnes car, si l’on considère ce qu’affirment Mme. A. et Mme. B., qui travaillent principalement avec des chargés de projets, ce sont des personnes qui ne consultent que ponctuellement des revues et, quand elles le font, cela se passe sur le lieu de travail et pour celui-ci.

Cependant, nous ne disposons que de trop peu de données pour avancer quelque conclusion. De plus, les personnes ayant un pied dans le monde de la recherche, de l’enseignement ou les personnes ayant fait de longues études (chercheurs/enseignants,

étudiants, médecins, médecins de santé publique) restent majoritaires dans le lectorat selon les documentalistes car nous arrivons à 18 citations. Il convient maintenant de voir à quelle fréquence est consultée la revue pour avoir un meilleur aperçu du lectorat selon notre population d'étude.

3- La fréquence de consultation de Santé Publique selon les documentalistes

Nous allons maintenant voir si la revue est consultée de manière régulière ou non et si la fonction de l'utilisateur joue un rôle dans cette consultation. Nous nous intéressons aux réponses à la question n°6.

a) À quelle fréquence est consultée la revue ?

Voici les réponses des documentalistes à la question n°6. a) :

Tableau 9. Fréquence de consultation de la revue selon les documentalistes

Consultation SP	Nb. cit.	Fréq.
Très souvent	1	3,8%
Régulièrement	9	34,6%
Occasionnellement	16	61,5%
Jamais	0	0,0%
TOTAL CIT.	26	100%

Certes, nous ne pouvons tirer de conclusions étant donné le nombre de réponses. En outre, les termes «régulièrement» et «occasionnellement» restent des marqueurs de temps assez vagues. Nous pouvons tout de même voir que les réponses ne contredisent pas ce qui a été avancé dans la première partie de ce rapport en ce qui concerne l'utilisation des revues. **La plupart des personnes utilisent la revue «occasionnellement», ce qui peut dire qu'elles l'utilisent soit au besoin, soit lorsqu'elles en ont le temps.** Il est à noter que les réponses «jamais» et «très souvent» ne sont pas ou très peu citées. *Santé Publique* est donc un outil, un support que les lecteurs sollicitent «de temps en temps» ou «régulièrement» (nous pouvons penser ce terme en fonction du travail à réaliser) mais pas quotidiennement.

b) Consultation de la revue et fonction des utilisateurs

Nous allons voir maintenant si la profession des personnes a une relation avec la fréquence de consultation de la revue. Attention, il convient de prendre les chiffres avancés avec recul étant donné qu'il ne s'agit ici principalement que de la consultation de la revue sur le lieu de travail. Voici le tableau que l'on obtient (les réponses «jamais» et «très souvent» ont été supprimées du fait du peu de réponses qu'elles ont recueillies) :

Tableau 10. Fréquence de consultation de la revue en fonction du profil de l'utilisateur selon les documentalistes

Consultation SP Fonction utilisateur recodée	Régulièrement	Occasion nellement	TOTAL
Chargés d'études/de projets	5	4	9
Direction	4	1	5
Etudiants	2	3	5
Chercheurs/Enseignants	1	4	5
Chargés de documentation	2	2	4
Médecins	1	3	4
Médecins de santé publique	2	2	4
Statisticiens	2	0	2
Autres	3	3	6
TOTAL	22	22	44

Les réponses obtenues ne sont pas significatives d'un point de vue statistique. Deux résultats peuvent interpeller : **les personnes ayant un poste de direction semblent utiliser plutôt régulièrement la revue tandis que les chercheurs/enseignants ne l'utilisent qu'occasionnellement.** Ce dernier point semble contredire ce qui est avancé jusque là mais le nombre de citations étant trop peu élevé, nous ne pouvons rien conclure. Il faudrait savoir dans quel type de structure ces personnes travaillent et quels domaines cela concerne (nous n'auront pas les mêmes réponses selon que l'on se situe à l'école de santé publique ou dans un IFSI ayant peu de moyens).

Ce que nous pouvons retenir des réponses des documentalistes :

- les documentalistes mettent la revue à disposition des usagers et il semble que le plus souvent ils les informent de l'arrivée de la revue
- ce sont souvent des personnes du monde universitaire et/ou ayant fait de longues études qui consultent la revue
- les chargés d'étude/de projet, qui étaient peu représentés dans l'échantillon global se trouvent plus représentés dans les citations des documentalistes en tant qu'utilisateurs. Nous pouvons penser qu'une partie d'entre eux accèdent à la revue sur le lieu de travail et pour leur travail, et ce par le biais des « aiguilleurs »
- Nous pouvons penser que *Santé Publique* n'est pas considérée comme un outil de travail quotidien mais qu'il est consulté de manière ponctuelle mais régulière.

Malgré le nombre peu élevé d'observations recensées, ces réponses nous éclairent sur les comportements adoptés des chargés de documentation vis-à-vis de *Santé Publique*. Il convient maintenant de s'intéresser aux réponses du cœur du lectorat de la revue, c'est-à-dire les personnes qui la lisent à titre individuel.

III- Les lecteurs à titre individuel

Etant donné, comme nous l'avons vu dans le I de cette partie, que les groupes professionnels et les représentants des différents secteurs d'activité ne forment des groupes où le nombre de personnes est peu élevé, nous ne nous risquons pas à produire des analyses en lien avec ces variables. Cela aurait été très intéressant mais comme nous pouvons le voir avec le tableau n°9, nous ne pouvons rien tirer de significatif avec ce type de croisement (sauf dans

certain dans lesquels nous ne tirerons pas de conclusions sûres). **Cette partie portera donc sur le lectorat général, comprenant toutes les catégories de personnes y compris les chargés de documentation qui ont répondu à cette partie du questionnaire (Questions 11 à 23).**

L'intérêt va être porté en premier lieu à **l'accès à la revue** : les répondants disposent-ils d'un centre de documentation sur leur lieu de travail ? Les personnes qui ont rempli le questionnaire consultent-elles la revue sur Internet ? Le fait de disposer d'un centre de documentation ou d'un accès à un bouquet de revue influe-t-il sur la consultation de la revue sur ce support ? A quelle fréquence la revue est-elle consultée sur Internet ?

Ensuite, nous nous arrêterons sur **les usages qui sont fait de la revue** : Quels sont les objectifs de lecture ? Y a-t-il un lien entre les usages qui sont fait de la revue et certains jugements de contenu (actualité, retours de pratiques professionnelles) ? Y a-t-il un lien entre les objectifs de lecture et le fait de consulter la revue sur Internet ? Nous verrons aussi que les personnes qui consultent *Santé Publique* consultent aussi d'autres revues de santé publique.

Enfin, nous nous intéresserons au **jugement sur le contenu et les attentes des lecteurs**. Nous ferons une présentation rapide des résultats sans approfondir l'analyse et nous nous intéresserons à certaines remarques de la part des lecteurs concernant leurs attentes par rapport à la revue.

1- L'accès à la revue

Nous l'avons vu, la question de l'accès est plus complexe qu'il n'y paraît en ce qui concerne les publications : tous les individus n'ont pas accès à un centre de documentation et Internet à changé la donne ces dernières années. Quels sont les comportements des lecteurs de *Santé Publique* dans ce domaine ? **Nous allons voir s'ils ont accès à des centres de documentation sur leur lieu de travail. Ensuite, nous nous intéresserons aux comportements des lecteurs face au support Internet.**

a) Les lecteurs ont-ils accès à un centre de documentation sur leur lieu de travail ?

Voici les réponses à la question n°18 « Votre structure possède-t-elle un centre de documentation ? » (les non réponses ont été supprimées, dont celles de documentalistes n'ayant pas rempli cette partie) :

Tableau 11. Individus ayant accès à un centre de documentation sur leur lieu de travail

Centre doc	Nb. cit.	Fréq.
Oui	67	69,1%
Non	26	26,8%
Ne sais pas	4	4,1%
TOTAL CIT.	97	100%

Comme nous pouvons le voir, **la majeure partie des répondants a accès à un centre de documentation sur leur lieu de vie professionnel (67 personnes)**. Il est dommage que

nous n'ayons pas pu approfondir cette question en demandant si ces personnes consultent le fond documentaire à leur disposition et la fréquence à laquelle ils le font. Ce chiffre nous indique cependant que, quelque soit la taille du centre documentaire, nous pouvons avancer qu'une personne en soit chargée (même de manière partielle) et qu'elle peut éventuellement tenir le rôle d'aiguilleur.

Y a-t-il un lien avec le secteur d'activité des individus ? Pour observer ce lien, il nous suffit de croiser les réponses à la question n°18 à celles obtenues à la question n°1. Grâce au test du chi-2, nous pouvons voir les écarts entre les effectifs réels et les effectifs théoriques, et ainsi avancer certaines hypothèses³¹ (nous avons trop peu de données pour obtenir des écarts significatifs sur un plan statistique, ces dépendances étant alors peu significatives):

Tableau 12. Individus disposant d'un centre de documentation en fonction de leur secteur d'activité

Centre doc	Oui	Non	TOTAL
Secteur d'activité			
Education/Promotion de la santé	+2	-1	27
Recherche/Enseignement	+4	-3	30
Assurance maladie/Mutuelles	+1	+0	6
Travail social	-2	+3	8
Administration	+2	-1	17
Soins/Prévention	-2	+3	21
Autre	-1	+2	11
TOTAL	86	34	120

Lecture : Le secteur «recherche/enseignement» est surreprésenté à hauteur de 4 points dans la catégorie de personnes ayant accès à un centre de documentation sur leur lieu de travail

Nous pouvons voir ici **qu'il semble plus probable d'accéder à un centre de documentation lorsque l'on travaille dans certains secteurs** (« éducation/promotion de la santé », « recherche/enseignement », « administration ») **que dans d'autres** (« travail social » et « soins/prévention »). Cela est-il dû aux manques de moyens ? A la taille des structures ? Il est dommage que nous ne puissions pas répondre à ces questions mais **nous pouvons tout de même souligner ces disparités que nous pouvons retrouver dans nos entretiens** : M. M. et M. L font partie respectivement des secteurs «travail social» et «soins/prévention» et n'ont pas de centre de documentation dans leur structure. A contrario, Mme.A., Mme. B. ou encore Mme. J et Mme. K qui travaillent dans le secteur de l' « éducation/promotion de la santé » y ont accès.

b) La consultation sur Internet

Comme cela a été souligné dans la première partie, Internet une source d'information fréquemment citée par les professionnels. Comme la revue y est accessible, nous allons maintenant nous intéresser à la façon dont les personnes qui ont répondu au questionnaire usent de cet outil pour consulter la revue et voir la fréquence à laquelle ils le font.

Nous allons voir dans un premier temps combien de personnes consultent sur ce support (et par quel biais ils parviennent à la revue) et si cela a un lien avec le fait de posséder un accès à un centre de documentation. Nous ferons de même avec le fait de posséder ou non

³¹ Nous avons trop peu de données en ce qui concerne les groupes par secteur d'activité (le plus conséquent étant le secteur « recherche/enseignement » avec 30 représentant ici) pour obtenir des écarts significatifs sur un plan statistique. Les dépendances deviennent alors peu significatives.

un accès à des bouquets de revues. Ensuite, nous nous intéresserons à la fréquence de consultation de *Santé Publique* sur ce support.

Combien de répondants consultent la revue sur Internet ?

Voici les réponses à la question n°15, « Vous arrive-t-il de consulter la revue sur Internet ? » (les non réponses ont été supprimées):

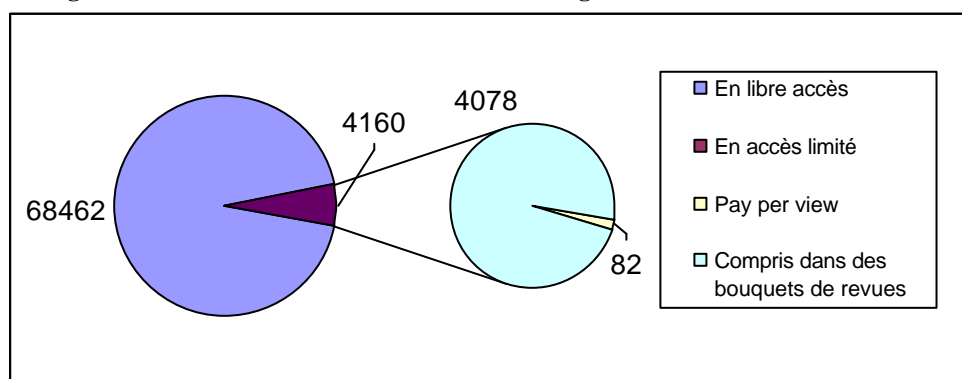
Tableau 13. Répartition de la population en fonction de leur consultation de la revue sur Internet

Internet	Nb. cit.	Fréq.
Oui	61	61,6%
Non	38	38,4%
TOTAL CIT.	99	100%

Nous pouvons voir qu'environ deux tiers des répondants vont consulter la revue sur Internet (61,9%). Il faut souligner le fait que le questionnaire était accessible sur ce support et que la plupart des réponses l'ont été faites à partir de celui-ci. Cependant, **il est difficile de nier que le support Internet remporte encore une fois un certains succès auprès des lecteurs de revues.**

D'autant que les chiffres sont éloquentes. Le nombre de connexions sur la page consacrée à la revue sur le site Internet de la SFSP est passé à 16847 au 04/12/2007 alors qu'il était de 7260 en 2006. De même, le nombre de téléchargements d'articles depuis la BDSF au 22/06/2007 était de 1730, ce qui fait une moyenne annuelle de 3400 téléchargements (contre 1499 en 2006). Mais la revue n'était pas encore disponible sur le portail CAIRN et le site de la SFSP en était alors à son ancienne version. Au 16 Juin 2008, 49827 résumés d'articles ont été consultés ; 72622 articles en texte intégral ont été consultés dont 68462 étaient en libre accès et 4160 en accès limité (parmi lesquels 82 ont été vendu en «pay per view », c'est-à-dire payé à l'article)

Figure 1. Consultation des articles en texte intégral sur CAIRN au 16 Juin 2008



Cela confirme ce qui a été dit dans la première partie III.1.a) concernant l'accès aux données payantes sur Internet³². Les gens ne sont pas prêts à payer pour avoir accès à un article sur Internet : sur CAIRN, les articles achetés individuellement représentent 0,11% de la totalité des articles consultés en texte intégral tandis que les articles en libre accès représentent 94,27% de ces consultations. **Donc oui, les usagers utilisent beaucoup Internet**

³² Cf. p 24 et Tableau1.

et consultent la revue sur ce support, mais ils ne souhaitent pas payer pour un article en particulier. Cependant, s'ils le peuvent et si cela est compris dans le cadre d'un bouquet de revue, alors les articles sont consultés.

Pour revenir au questionnaire, nous pouvons nous interroger sur un point lorsque l'on observe les réponses à la question de savoir par quel biais ces personnes parviennent aux articles de la revue. **52 réponses sont recensées pour l'accès à la revue par la SFSP, 4 par le portail de revues CAIRN et 15 par la BDSP.** Or la revue n'est accessible que très partiellement sur le site de la SFSP, site qui renvoie sur celui de CAIRN. De plus, un seul sommaire était disponible pendant la durée de l'enquête sur ce site et, ces articles étant récents, ils sont en accès limité. Les personnes voulant consulter la revue doivent donc le faire par le biais de CAIRN. Comment alors interpréter les résultats ? Les répondants ne lisent (ils que des articles datant de plus de deux ans ? De plus, nous avons vu que certains individus, comme Mme. E. (infirmière scolaire) confondent « revue » et « newsletter » (le « flash »). Une partie des personnes opèrent-elles cette confusion ? Il est impossible de le vérifier.

Face au nombre de consultations de la revue sur Internet, deux questions se posent. Tout d'abord, **avoir accès à un centre de documentation influe-t-il le fait d'aller consulter la revue sur support électronique ?** Ensuite, **avoir un accès électronique à des bouquets de revues influe-t-il sur l'utilisation de ce support ?** C'est ce que nous allons tenter de comprendre dans les deux sous-parties suivantes.

Consultation de la revue sur Internet et centre de documentation

Comme nous l'avons fait avec le tableau 11, nous allons observer les écarts entre les effectifs réels et théoriques lorsque nous les réponses concernant la consultation de la revue sur Internet selon que l'on possède ou non un centre de documentation sur son lieu de travail. Voici les résultats que nous obtenons :

Tableau 14. Consultation de *Santé Publique* sur Internet en fonction de la présence d'un centre de documentation sur le lieu de travail

Internet	Oui	Non	TOTAL
Centre doc			
Oui	-3	+4	67
Non	+4	-3	25
TOTAL	56	36	92

Lecture : Les personnes ayant accès à un centre de documentation sont surreprésentés à hauteur de quatre points chez ceux qui ne consultent pas la revue sur Internet.

Bien que la dépendance ne soit que peu significative (les écarts ne sont pas assez élevés), nous pouvons tout de même observer qu'une dépendance n'est pas à écarter. **Les personnes n'ayant pas accès à un fond documentaire semblent consulter plus souvent la revue sur Internet et, à l'inverse, les personnes ayant accès à un centre de documentation auraient tendance à ne pas utiliser ce support.**

Comme nous l'avons déjà dit, avoir un centre de documentation signifie souvent qu'une personne en est chargée (même de manière ponctuelle). « L'aiguilleur » aurait-il encore une fois un rôle important ici ? **Rappelons-nous que quand nous n'avons pas un document à portée de main, bien souvent nous allons le chercher sur Internet.**

Ceci se retrouve d'ailleurs lorsque l'on étudie le lien entre le fait de consulter la revue sur Internet en fonction de l'abonnement :

Tableau 15. Consultation de *Santé Publique* en fonction de l'abonnement

	Internet	Oui	Non	TOTAL
Abonné				
Ne sais pas		+1	+0	6
Oui, à titre individuel		+1	+0	23
Oui, la structure à laquelle vous appartenez est abonnée		-5	+6	43
Non		+4	-3	27
TOTAL		61	38	99

D'un point de vue statistique, **nous pouvons voir que les personnes abonnées sur leur lieu de travail ont tendance à ne pas consulter la revue sur Internet (elles sont surreprésentées de 6 points)**. A l'inverse, les personnes qui ne sont pas abonnées (individuellement ou par le biais de leur organisation) auraient tendance à se reporter sur ce type de support pour consulter la revue.

Par conséquent, les personnes qui ne sont pas abonnées et celles qui n'ont pas d'accès à un centre de documentation sur leur lieu de travail auraient donc tendance à consulter la revue sur Internet.

☞ Consultation de la revue sur Internet et accès électronique à des bouquets de revues

Comme nous l'avons vu au-dessus, la grande majorité des articles en accès limité consultés sur le portail CAIRN le sont par le biais d'accès groupés : il est rare qu'un article soit acheté seul. Or nous avons vu aussi que les lecteurs ne passent quasiment pas par CAIRN pour consulter la revue. Soit les lecteurs ne consultent que des articles datant de plus de deux ans, soit une confusion a été faite. Posons la question suivante : y a-t-il un lien entre le fait de posséder un accès à un bouquet de revues et le fait de consulter la revue sur Internet ?

Tableau 16. Consultation de la revue sur Internet en fonction de la possibilité d'accéder à un bouquet de revues sur son lieu de travail

	Internet	Oui	Non	TOTAL
Bouquets revues indiv				
Oui		+3	-2	47
Non		-2	+3	32
TOTAL		49	30	79

Nous obtenons ici sensiblement le même résultat que précédemment. Même si le lien constaté n'est pas fort, il semble tout de même qu'il ne soit pas inexistant. **Les individus qui ont accès à un bouquet de revues semblent consulter la revue sur Internet plus fréquemment que ceux qui n'ont pas accès à un bouquet de revues.** La tendance semble donc se confirmer mais nous ne pouvons vérifier de manière plus approfondie. Il aurait fallu demander aux individus quels étaient leurs modes de paiement (« pay per view » ou paiement pour des bouquets). De plus, cela nous aurait permis de préciser les réponses à la question n°15.a).

La fréquence de consultation de la revue sur Internet

Voyons maintenant les réponses en ce qui concerne la fréquence de fréquentation de la revue pour les personnes qui consultent celle-ci sur Internet afin **d'essayer d'avoir une idée plus précise de l'usage qui en est fait par les usagers de ce support.**

Tableau 17. Fréquence de consultation de *Santé Publique* par les individus la consultant sur Internet

Fréquence Internet	Nb. cit.	Fréq.
Moins d'une fois par mois	19	32,2%
Au moins une fois par mois	26	44,1%
Au moins une fois par semaine	14	23,7%
TOTAL CIT.	59	100%

Si l'on prend les réponses telles quelles, aucune d'entre elles ne se dégagent particulièrement bien que la réponse la plus citée soit «au moins une fois par mois » (26 réponses). Toutefois, nous pouvons reprendre ce que nous disions en ce qui concerne la lecture de revues : une revue n'est pas un outil utilisé de manière régulière (sur une échelle de temps court). **En effet, la revue est peu consultée de manière hebdomadaire sur ce support, ce qui nous laisse supposer qu'elle est lue ponctuellement, à l'occasion, comme l'on souligné les documentalistes en ce qui concerne le support papier.** Nous verrons dans la partie suivante si les objectifs de lecture influent sur la fréquence de consultation de la revue sur ce support.

Avant de rappeler les principaux points à retenir de cette partie, il convient de souligner que la question des raisons poussant les individus à lire la revue sur Internet n'a pas été analysée. Il s'avère en fait que nous ne pouvons faire apparaître les résultats à la question n°16 car aucune réponse ne démarque d'une autre. **Les 108 citations à cette question se répartissent équitablement, les quatre propositions recueillant environ 25% des réponses chacune : il est donc impossible de dégager ne serait-ce qu'une petite tendance en ce qui concerne les individus sur ce thème.** La mise en forme de cette question avait posé problème durant la conception du questionnaire et il faut avouer qu'elle fut mal posée. Nous aurions dû demander dans quelles *circonstances* les individus se rendent sur Internet : cadre professionnel, recherche personnelle, lieu de travail, gratuité de l'information, etc.

Ce que nous pouvons retenir en ce qui concerne l'accès à la revue par rapport au questionnaire :

- Plus de deux tiers des répondants ont accès à un centre de documentation sur leur lieu de travail
- Il est probable que toutes les organisations ne possèdent pas de centres de documentation selon les secteurs d'activité.
- Les deux tiers individus consultent *Santé Publique* sur Internet
- Accéder ou non à un centre de documentation sur son lieu de travail ainsi qu'être abonné ou non influe sur ce type de support
- Les individus qui possèdent un accès à des bouquets de revues ont tendance à consulter *Santé Publique* sur ce support
- Généralement, la revue n'est pas consultée souvent sur ce support mais plutôt de manière mensuelle, voire moins.

Nous venons de voir que certains facteurs quant à l'accès à la revue peuvent jouer sur son mode de consultation. Après cela, il convient d'essayer d'analyser ce font et ce que cherchent les individus lorsqu'ils ont entre leurs mains (ou au bout de leur souris) la revue *Santé Publique*. C'est ce que nous nous proposons de faire dans la partie qui suit.

2- Les usages qui sont fait de la revue

Nous l'avons indiqué dans la première partie : tous les lecteurs n'ont pas les mêmes usages des publications en santé publique. Elles sont des supports d'information spécifiques qui demandent de s'y attarder un certain temps. De plus, certaines personnes les consultent avec la volonté d'y trouver des informations rapidement réappropriables professionnellement, ou bien dans une visée plus personnelle, où sont recherchées des connaissances cumulables sur du long terme.

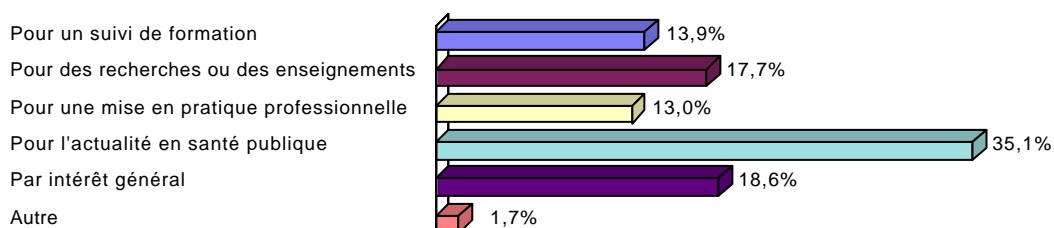
Qu'en est-il de *Santé Publique* ? Que recherchent les lecteurs (ou quelle perception ont-ils de leur usage) ? C'est ce que nous nous proposons d'analyser ici. **Nous allons tout d'abord observer les réponses concernant les objectifs de lecture des usagers. Nous verrons ensuite si ces objectifs influent ou non sur la consultation de la revue sur Internet. Nous verrons aussi s'il existe un lien entre les objectifs poussant les lecteurs à consulter la revue sur Internet, la fréquence à laquelle ils le font et les raisons qu'ils ont de solliciter l'outil électronique.**

a) Les raisons de la consultation de la revue en général

Lorsque l'on demande aux lecteurs les objectifs les poussant à consulter la revue, voici leurs réponses (plusieurs réponses étaient possibles) :

Tableau 18. Raisons poussant les individus à consulter la revue quelque soit le support

Objectif lecture	Nb. cit.	Fréq.
Pour un suivi de formation	32	13,9%
Pour des recherches ou des enseignements	41	17,7%
Pour une mise en pratique professionnelle	30	13,0%
Pour l'actualité en santé publique	81	35,1%
Par intérêt général	43	18,6%
Autre	4	1,7%
TOTAL CIT.	231	100%



Comme nous pouvons le voir, la réponse la plus souvent citée est «pour l'actualité en santé publique ». Comment interpréter ce résultat qui semble entrer en contradiction avec l'opposition que nous faisons entre Internet et les publications ? Nous pouvons penser qu'il existe plusieurs perceptions de la notion d'actualité : une actualité «immédiate » qui suppose une information très réactive aux évènements, et une actualité moins «immédiate », où les informations sont traitées et où l'exigence d'«immédiateté » est moindre. L'absence du premier type d'actualité n'est pas forcément vue comme un mal de la part des lecteurs. Bien souvent, ils sont conscients que publier dans une revue à comité de lecture peut prendre du temps et dans certains domaines il est même préférable que l'on ne soit pas à la pointe de l'actualité, comme par exemple pour le cas de rendu d'études épidémiologiques. Rappelons nous la remarque de Mme. C. :

“ Donc il n'est pas dans l'actualité non, et c'est mieux comme ça parce qu'on a d'autres moyens pour s'informer de l'actualité en santé et en santé publique.”:

Car il semble que *Santé Publique* soit perçue comme une source d'informations « générales ». D'ailleurs, O. Grimaud et S. Devaux³³ dans leur article le considèrent comme un “General public health journal”. En ce sens, les lecteurs consultent la revue afin de se tenir au courant de l'actualité en santé publique, mais attendent une information analysée, qu'ils savent sure étant donnée la nature de la revue (scientifique à comité de lecture).

Lorsque l'on se penche sur les autres résultats de cette question, nous pouvons voir que les réponses les plus citées sont «par intérêt général » et «pour des recherches ou des enseignements », l'item de réponse «pour une mise en pratique professionnelle » arrivant en dernière position. **Clairement, la revue est peu utilisée dans une visée professionnelle.** Cela reprend ce que nous disions juste ci-dessus. **On recherche une information globale, générale, voire théorique mais pas une information que l'on va réinvestir rapidement sur le plan professionnel.** Mais elles ne sont pas considérées comme inutiles non plus pour les personnes qui vont avoir un travail en contact plus direct à « l'action » comme les chargés de projets, les médecins, etc. Elles font partie des connaissances en plus, un plus réinvesti sur un plan plus personnel, “plus tard”, dans un temps qui lui sera accordé et qui sera investie sur du long terme.

Afin d'approfondir quelque peu ces résultats, voyons maintenant si le support a une influence sur les objectifs de lecture.

b) Objectifs de lecture et consultation sur support électronique

Nous avons donc vu que la revue n'est pas consultée dans une visée professionnelle mais plutôt dans une perspective d'information et d'accumulation de connaissances globales et théoriques. Qu'en est-il lorsque la revue est consultée sur Internet ? Les raisons poussant les individus à consulter la revue influent-elles sur l'utilisation de ce support ? **Nous allons voir dans un premier temps si les objectifs de lecture influent sur le fait de consulter ou non la revue sur Internet. Dans un second temps, nous verrons si les objectifs de lecture influent sur la fréquence à laquelle les individus se rendent sur Internet pour y consulter *Santé Publique*.**

³³ O. Grimaud et S. Devaux, « Health needs and public health functions addressed in French public health journals », in *European Journal of Public Health*, Vol. 17, Supplement 1, 2007, p. 39.

Objectifs de lecture et consultation de la revue sur Internet

Voici les résultats que nous obtenons lorsque nous voulons observer le degré de dépendance de ces deux variables :

Tableau 19. Consultation de la revue en fonction des objectifs de lecture

Objectif lecture	Internet	Oui	Non	TOTAL
Pour un suivi de formation		+3	-2	32
Pour des recherches ou des enseignements		+0	+1	41
Pour une mise en pratique professionnelle		+2	-1	29
Pour l'actualité en santé publique		-3	+4	81
Par intérêt général		+1	+0	42
TOTAL		150	75	225

Certes, les écarts entre effectifs réels et effectifs théoriques ne sont pas très significatifs. Quelques tendances semblent tout de même se dégager. **Tout d'abord, nous pouvons voir que les individus consultant la revue « pour l'actualité en santé publique » sont surreprésentés à hauteur de quatre points chez les personnes ne consultant pas la revue sur Internet.** Cela nous renforce dans l'idée selon laquelle la revue n'est pas perçue comme une source d'information d'actualité « immédiate ». **Ensuite, il semble que les personnes consultant la revue « pour un suivi de formation » et « pour une mise en pratique professionnelle » aient plutôt tendance à consulter la revue sur Internet.** Nous pouvons supposer que nous sommes là face à des personnes utilisant souvent ce support pour rechercher des informations et donc qui vont avoir plus de facilités à consulter la revue sur ce support. **La réponse « pour une mise en pratique professionnelle » nous intéresse particulièrement car nous l'avons vu, les personnes qui recherchent des informations dans un cadre professionnel le font souvent sur Internet.** Il n'est donc pas étonnant que la revue soit consultée sur ce support dans cette visée.

Objectifs de lecture et fréquence de consultation de la revue sur Internet

Après avoir vu que les objectifs de lecture influent sensiblement sur la consultation de la revue sur support électronique, voyons maintenant auprès de la population utilisant s'il existe un lien entre les objectifs de lecture et la fréquence à laquelle la revue est consultée.

Tableau 20. Fréquence de la consultation de Santé Publique sur Internet en fonction des objectifs de lecture

Objectif lecture	Fréquence Internet	Moins d'une fois par mois	Au moins une fois par mois	Au moins une fois par semaine	TOTAL
Pour un suivi de formation		-1	+0	+3	23
Pour des recherches ou des enseignements		+1	+1	-2	24
Pour une mise en pratique professionnelle		+0	-2	+3	20
Pour l'actualité en santé publique		+1	+0	+0	48
Par intérêt général		+1	+1	-2	28
TOTAL		40	69	34	143

Comme pour le tableau 18, les écarts entre effectifs réels et effectifs théoriques ne sont pas très significatifs. Cependant, deux catégories d'objectifs de lecture peuvent nous intéresser : la lecture « pour un suivi de formation » et celle « pour une mise en pratique professionnelle ». **Ces deux types d'objectifs de lecture sont surreprésentés à hauteur de trois points dans la catégorie de personnes consultant la revue sur Internet au « moins une fois par semaine ».** Nous revenons à ce que nous disions précédemment : ce sont des habitués du support Internet et les personnes qui consultent la revue pour ces raisons le font plus volontiers sur ce support. **D'autant plus que les personnes qui lisent la revue pour « une mise en pratique professionnelle » consultent le plus souvent la revue sur Internet car ils « préfèrent la rapidité d'accès qu'offre Internet par rapport à la consultation sous format papier» (14 personnes), tandis que les personnes qui consultent la revue « pour des recherches ou des enseignements » vont avoir tendance à plus souvent solliciter ce support pour « pour la recherche d'un article sur un thème de travail spécifique » (19 personnes) et non pour accéder rapidement à une information, comme le montre le tableau de dépendance suivant :**

Tableau 21. Raisons poussant les individus à consulter la revue sur Internet selon leurs objectifs de lecture

Raisons Internet	Vous n'y avez pas accès autrement	Pour avoir accès aux articles gratuits	Pour la recherche d'un article sur un thème de travail spécifique	Vous préférez la rapidité d'accès qu'offre Internet par rapport à la consultation sous format papier	TOTAL
Objectif lecture					
Pour un suivi de formation	+0	+1	+0	+1	47
Pour des recherches ou des enseignements	+0	+0	+4	-2	51
Pour une mise en pratique professionnelle	-1	+0	-1	+4	37
Pour l'actualité en santé publique	+0	+0	+0	+1	87
Par intérêt général	+3	+0	+0	-2	45
TOTAL	56	63	78	70	267

Ce tableau nous montre aussi que certains vont utiliser ce support faute d'accéder à la revue dans un format papier, et pas forcément pour une question de rapidité d'accès, nous pouvons alors nous demander s'ils consultent la revue sur Internet faute de moyens.

Ce que nous pouvons retenir en ce qui concerne les usages qui sont fait de la revue :

- *Santé Publique* ne semble pas être considérée comme une source d'information professionnelle mais plutôt comme une revue apportant des informations « générales », permettant aux lecteurs de se « tenir au courant de l'actualité ».
- La revue est plus volontiers consultée sur Internet « dans le cadre d'un suivi de formation » et pour « une mise en pratique professionnelle » que pour se tenir au courant de l'actualité au sens où nous l'entendons ci-dessus.
- Lorsqu'elle est consultée sur Internet dans ces objectifs, elle l'est plus fréquemment que pour se tenir au courant de l'actualité, par intérêt général ou pour des recherches ou des enseignements.
- Les personnes qui lisent la revue pour une mise en pratique professionnelle semblent d'ailleurs utiliser plus souvent le support électronique pour des questions de rapidité d'accès alors que les individus qui lisent la revue sur Internet le font pour des recherches ou des enseignements ne vont pas invoquer cette raison mais plutôt la recherche d'articles sur des thèmes spécifiques.
- Les objectifs de lecture, même si cela est peu significatif d'un point de vue statistique, semblent influencer sur l'utilisation du support électronique.

Ce que nous venons de voir en ce qui concerne les usages qui sont fait de la revue sont directement liés au contenu et au sentiment des lecteurs vis-à-vis de celui-ci. *Degré de satisfaction, intérêts portés à certaines rubriques plutôt qu'à d'autres, sentiment que l'on a accès à des informations qui répondent à nos attentes, etc.*, sont des indicateurs quant au contenu qui nous permettent de situer le lectorat et de voir si ce qui est proposé au lecteur dans *Santé Publique* est en adéquation avec les objectifs affichés par celui-ci. C'est ce que nous allons essayer de percevoir dans la partie qui va suivre.

3- Sentiment vis-à-vis du contenu et attentes des lecteurs

Cette partie est difficile à présenter, d'autant plus que le cœur de l'étude ne porte pas spécifiquement sur ce sujet³⁴. Une partie du questionnaire étant spécifiquement réservée à ce sujet, nous allons présenter ici les résultats principaux sans toutefois nous y attarder. Nous allons donc voir les principaux résultats aux questions concernant les sentiments des lecteurs face au contenu de la revue et le jugement porté par celui-ci.

Tout d'abord, nous nous intéresserons aux réponses collectées à la question n°14, c'est-à-dire les questions concernant **le jugement des lecteurs en termes d'accès à un contenu informatif répondant à certaines de leurs attentes**. Ensuite, nous porterons notre attention sur **la façon dont les individus jugent la revue en général** (question n°12, a et b). Dans un troisième temps, nous survolerons les réponses concernant les **attentes face aux grandes thématiques de santé publique**.

Avant de poursuivre, il convient de souligner que ces questions se sont vues parfois boudées de la part des répondants. En outre, certaines personnes n'ont pas répondu de manière appropriée, ne portant attention qu'aux réponses portant sur les parties de la revue ou les thématiques qui les intéressent. Ceci explique le nombre élevé de non réponses à certaines de ces questions. Comme ces réponses restent significatives, elles sont présentées sous la forme « NR » dans les tableaux qui seront présentés. Est-ce parce que les individus ne se sentent pas assez impliqués dans la vie de la revue ? Est-ce parce qu'ils ne la lisent pas entièrement et qu'ils ne s'attardent que sur les articles dans lesquels ils trouvent un intérêt les touchant plus ou moins directement ? **Ceci peut paraître pertinent car le nombre de non réponses est plus élevé chez les individus qui lisent la revue « pour l'actualité en santé publique » et « par intérêt général ».**

a) Apports de la revue

Nous allons nous pencher ici sur les réponses à la question n°14. Ce groupe de questions porte sur le sentiment qu'on les personnes ayant répondu au questionnaire en ce qui concerne l'accès à un contenu informatif répondant à certaines attentes et que nous avons appelé, bien que le terme ne soit pas réellement approprié, « apports ». Cela va concerner l'accès à des informations jugées d'actualité, des résultats de recherches ou d'études récentes, des retours d'expérience et de pratiques professionnelles, et enfin l'expression de points de vue et opinion divers.

³⁴ Bien qu'elle date aujourd'hui de quatre ans, une étude réalisée au sein de *Santé Publique* traite plus précisément du contenu de la revue. Cf. M. C. Fampou Toundji, *La revue Santé Publique : Bilan, perspectives et projets de développement*, Mémoire de DESS « Promotion de la santé et développement social : conduite de projets » dirigé par Mme. Laurence Fond-Harmant, Ecole de santé publique de Nancy, Vandoeuvre-lès-Nancy, 2004.

Globalement, les réponses obtenues à ces questions montrent une certaine satisfaction des lecteurs dans ces domaines. Les personnes ayant répondu « jamais » à ces questions sont très rares (maximum 4) et la réponse « régulièrement » est la plus fréquemment citée (elle recueille en moyenne 40% des réponses). Les réponses « souvent » et « occasionnellement » arrivent en seconde position avec en moyenne respectivement 21,5% et 20,25% des réponses.

Pour l'échantillon global, nous pouvons dire que les individus soient satisfaits de ce qu'ils trouvent dans la revue en fonction de leurs objectifs de lecture. Voici les tables de dépendance que l'on obtient si l'on se concentre sur ces quatre questions :

Tableau 22-22-23-24. Apports de la revue en fonction des objectifs de lecture

... des informations d'actualité	Souvent	Régulièrement	Occasionnellement	NR	TOTAL
Objectif lecture					
Pour un suivi de formation	+0	+1	+0	+0	31
Pour des recherches ou des enseignements	+0	+3	-2	+1	41
Pour une mise en pratique professionnelle	+1	-1	+2	+0	30
Pour l'actualité en santé publique	+0	+0	+0	+1	79
Par intérêt général	+0	-1	+1	+1	43
TOTAL	66	87	48	23	224

... des résultats de recherches ou d'étu	Souvent	Régulièrement	Occasionnellement	TOTAL
Objectif lecture				
Pour un suivi de formation	+0	+0	+2	30
Pour des recherches ou des enseignements	+2	+1	-3	40
Pour une mise en pratique professionnelle	+2	-2	+0	28
Pour l'actualité en santé publique	-1	+2	+0	71
Par intérêt général	-1	+0	+1	36
TOTAL	55	101	49	205

... des retours d'expérience de pratique	Souvent	Régulièrement	Occasionnellement	NR	TOTAL
Objectif lecture					
Pour un suivi de formation	+1	+1	-1	+0	27
Pour des recherches ou des enseignements	+2	+2	-2	+0	40
Pour une mise en pratique professionnelle	+1	+1	+0	+0	27
Pour l'actualité en santé publique	+0	-1	+1	+2	72
Par intérêt général	-2	-1	+5	+0	38
TOTAL	52	104	31	17	204

... l'expression de points de vue et opi	Souvent	Régulièrement	Occasionnellement	NR	TOTAL
Objectif lecture					
Pour un suivi de formation	+1	+0	-1	+1	30
Pour des recherches ou des enseignements	-1	+4	-1	+0	40
Pour une mise en pratique professionnelle	+2	-1	+0	+0	29
Pour l'actualité en santé publique	+0	+0	+0	+1	75
Par intérêt général	+0	-1	+3	-1	40
TOTAL	47	89	48	30	214

Une fois de plus, les écarts ne sont pas réellement significatifs et ne nous permettent pas de tirer de conclusions certaines mais un point semble important à souligner. **Nous**

pouvons nous rendre compte que les personnes qui lisent la revue avec un objectif plus ou moins précis, c'est-à-dire pour les trois premiers items de réponses proposés, ces derniers sont plus souvent satisfait de la qualité du contenu qu'offre la revue. Par exemple, les individus qui lisent *Santé Publique* « par intérêt général » ont plus souvent tendance à trouver qu'ils n'ont accès à « l'expression de points de vue et opinions divers » qu'occasionnellement (ils sont surreprésentés à hauteur de 3 points) alors que les personnes qui consultent la revue dans un objectif plus défini se trouvent sensiblement plus souvent représentés dans les réponses « souvent » et « régulièrement ».

Que penser de ce type de résultat ? Sans pouvoir conclure réellement quoi que ce soit, il paraîtrait tout de même que la revue parvient à répondre aux attentes de lecture lorsque l'on sait ce que l'on cherche mais qu'elle soit moins satisfaisante lorsqu'elle est lue « par intérêt général ». Est-ce pour cela qu'elle ne va pas être consultée fréquemment ? **Cela pourrait peut-être en partie expliquer le fait que la revue ne soit pas consultée très souvent : on peut être satisfait de ce que l'on trouve dans la revue lorsque l'on a un travail à rendre, une recherche à faire, des cours à suivre, etc. mais quand il n'y a pas d'obligation extérieure, alors on aura moins tendance à en être satisfait.** Est-ce parce que les individus estiment que les sujets article sont très spécialisés ? Est-ce parce que l'œil sera plus critique lorsque l'on lit pour soi ? Cela soulève des questions auxquelles il est difficile de répondre ici.

Il convient maintenant de se pencher sur le degré d'intérêt porté aux différentes rubriques de la revue afin de voir le regard porté sur la revue selon les catégories qu'elle propose.

b) Les rubriques et numéros spéciaux

☞ L'intérêt porté aux différentes rubriques

Globalement, les lecteurs sont satisfaits de ce que propose la revue. Seules deux personnes trouvent l'éditorial et la lettre de la rédaction « sans intérêt ». **Autrement, aucune rubrique ne reçoit ce qualificatif.** La réponse la plus fréquemment citée dans chaque rubrique est « intéressant », hormis pour celle comprenant les « pratiques » que les individus trouvent le plus souvent « très intéressante ». Les autres réponses sur l'échelle de valeurs étant très peu citées, nous ne nous attarderons pas à croiser ces réponses avec d'autres variables.

Il est à noter que le nombre de non réponses pour ces questions gravite généralement autour de 21. Comment interpréter ce résultat ? Est-ce que les individus sont sans opinion à leur sujet ou bien ne lisent-ils tout simplement pas ces rubriques ? Est-ce pour ces raisons qu'ils n'ont pas voulu perdre de temps à répondre ? Un item « je ne lis pas cette rubrique » aurait du être proposé.

☞ Les numéros spéciaux

En ce qui concerne les numéros spéciaux, la moitié des répondants en moyenne a eu connaissance de leur mise en circulation. Le numéro spécial « Infirmières - n°2/2004 » a été le moins consulté que le numéro « Loi de santé publique – n°4/2004 » (37 citations pour le premier contre 64 pour le second). Cependant, le numéro « Loi de santé publique » a été plus largement diffusé que le premier. De plus, nous pouvons imaginer que le numéro portant sur

le métier d'infirmier cible une population assez restreinte alors que le thème «Loi de santé publique » touche tous les acteurs de ce champ.

La connaissance des autres numéros est assez stable : un peu moins du tiers des personnes n'en ont pas eu connaissance et le reste n'a pas répondu. Soit ces derniers n'ont pas eu accès à ces numéros, soit ils n'ont pas jugé utile de remplir cette partie. **Notons ici le nombre de personnes ayant eu connaissance du numéro « Santé au travail – n°3/2008 » qui est sorti à la fin de la passation du questionnaire et qui n'était donc pas accessible.** Un mystère entoure les réponses à cette question.

Généralement, les individus sont satisfaits du contenu proposé dans les numéros spéciaux. La plupart des réponses oscillent entre «très intéressant » et «intéressant ». Seuls les numéros portant sur les infirmières et la loi de santé publique se démarquent. Pour le premier, aucune réponse ne ressort particulièrement même si une seule personnes l'a trouvé « sans intérêt ». En ce qui concerne le second, une grande majorité des personnes l'ont trouvé « très intéressant » (41 personnes) et 22 l'ont trouvé «intéressant ». Ce numéro concernant le droit et le système de santé, qui devait être très attendu, a donc rencontré un vif succès.

c) Contenus et attentes

Pour conclure cette partie, nous allons nous intéresser aux réponses à la question n°13. Différentes thématiques étaient proposées où il était demandé aux individus d'indiquer, suivant une échelle de valeur, leurs attentes sur ce point. Nous n'allons pas développer ici les réponses à toutes les questions (il y a 12 propositions et une catégorie «Autres ») mais aux résultats qui semblent ressortir particulièrement par rapport aux autres. **Nous allons voir que certaines thématiques comme les « sciences humaines et sociales » ou «éducation/promotion de la santé » vont avoir tendance à être plus demandées que d'autres, mais qu'il est rare que les individus attendent d'une thématique qu'elle soit développée « moins souvent ».**

Comme pour les questions où une échelle de valeur est proposée pour répondre, nous sommes confrontés au problème des non réponses (18,75 en moyenne). Très peu d'individus ont choisi la réponse « sans opinion » (4,25 en moyenne).

La plupart des individus ne souhaitent pas qu'une thématique soit développée moins souvent : cette réponse recueille en moyenne 8,5 citations par proposition. Ceci peut être considéré comme un bon signe pour la revue car nous pouvons penser que la grande majorité des lecteurs ne trouve pas qu'un thème soit trop développé ou qu'aucun ne mérite vraiment de ne pas être traité.

La réponse la plus citée sur l'ensemble des catégories est «ni plus souvent, ni moins souvent » avec en moyenne 33,92 citations. Cela concerne surtout les thèmes portant sur « l'économie », « le système d'information », et « administration/planification ». Ces thèmes semblent donc assez développer et la demande d'information à ce niveau n'est pas élevée. Pour d'autres thèmes comme «environnement », «épidémiologie », « éthique-droit », ou encore «évaluation », les réponses « ni plus souvent, ni moins souvent » et « plus souvent » rencontrent un nombre de citations très proches. Il est difficile d'analyser ces résultats car aucun lien de dépendance ne ressort lorsque les réponses à ces questions sont mises en rapport avec les objectifs de lecture, le secteur d'activité et même avec la profession.

Nous pouvons donc penser qu'il y a une demande sur ces thématiques, mais que celle-ci n'est pas très forte.

Par contre, il y a une réelle demande en ce qui concerne l' « éducation/promotion de la santé » et le « système de santé » (49 citations), les « sciences humaines et sociales » (45 citations), la « prévention » (40 citations), et « santé et développement » (36 citations).

En ce qui concerne le premier terme, n'oublions pas qu'une grande partie des répondants affirment appartenir (au moins en partie) ce secteur d'activité. Il n'est donc pas anodin que ces individus souhaitent que cette thématique soit plus développée. Nous pouvons retrouver la même logique en ce qui concerne la «prévention», qui, en outre, est un thème qui peut par certains aspects se rapprocher d'« éducation/promotion de la santé ».

La question du «système de santé » peut toucher les lecteurs car celui-ci est en pleine transition dans notre pays. De plus, les mouvements de décentralisation n'ont pas facilité l'accès à la compréhension de ce phénomène. Il n'y a qu'à se rappeler le succès qu'a connu le numéro spécial « Loi de santé publique ».

Nous pouvons voir que les « sciences humaines et sociales » semblent être plus sollicitées de la part des lecteurs. Plusieurs chercheurs ont démontré ces dernières années combien le secteur de la santé a eu tendance à mettre de plus en plus l'accent sur « le social » et la «psychologisation » des questions de santé³⁵. De plus, rappelons-nous la définition que donne l'OMS de la santé dans sa constitution de 1946 :

“La santé est un état de complet bien-être physique, *mental et social* (c'est nous qui soulignons), et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.”³⁶

Cependant, la formation à ce niveau n'est pas très développée dans les sciences dites «dures » et les revues peuvent être perçues comme un complément à ce type de formation. Nous sommes donc face à une demande de connaissances scientifiques et validées là où un manque peut se faire ressentir de la part des lecteurs.

C'est un peu le même problème qui ressort en ce qui concerne le thème «santé et développement ». La formation à ce niveau n'est peut être pas très développée et une certaine demande peut en découler. De plus, cela touche au thème plus général de la mondialisation et de ces conséquences, thème complexe d'actualité qui suscite des interrogations de la part de la population. C'est ce que dit Mme.E qui souhaite voir cette thématique développée plus souvent :

“ je trouve qu'il est important de bien vivre avec l'autre sachant que l'autre c'est pas celui qui habite juste à côté de chez soi. Ça peut être quelqu'un qui vit à des milliers de kilomètres et qu'on va peut-être rencontrer un jour parce que soi-même on va faire un voyage d'agrément ou d'étude, ou parce que cette personne va venir vivre chez nous parce qu'elle ne pourra plus vivre chez elle pour x raisons, économiques, politiques...”

³⁵ Des auteurs comme M. Bresson ont démontré ce phénomène.

³⁶ “Constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé”, *Documents fondamentaux*, supplément à la quarante-cinquième édition, Octobre 2006. Disponible sur le site http://www.who.int/entity/governance/eb/who_constitution_fr.pdf

Ces problèmes interrogent le lecteur qui va avoir tendance, comme pour les « sciences humaines et sociales », à demander **une information analysée et validée afin de parfaire leurs connaissances ou de combler des lacunes de formation, quelque soit leur objectif de lecture.**

Ce que nous pouvons retenir sur les sentiments vis-à-vis du contenu et attentes des lecteurs :

- les lecteurs sont globalement satisfaits de ce qu'ils trouvent dans la revue en fonction de leurs objectifs de lecture. Toutefois, les lecteurs qui lisent *Santé Publique* pour des raisons plus ou moins définies semblent plus satisfaits que les personnes qui lisent la revue « pour l'actualité » ou « par intérêt général ».
- la plupart des répondants sont satisfaits des rubriques proposées par la revue, même si nous avons pu observer un nombre assez élevé de non réponses à ces questions. Il est possible que cela soit en lien avec le fait que certains individus ne lisent pas toute la revue, piochant simplement ce qui les intéressent car le nombre de non réponses est plus élevé chez ceux qui lisent la revue sans objectifs précis.
- dans l'ensemble, les numéros spéciaux proposent des contenus intéressants pour les lecteurs et la moitié des répondants y ont eu accès.
- Selon les lecteurs, aucun grand thème de santé publique ne mérite d'être développé moins souvent. Par contre, il y a une demande plus forte pour certains thèmes envers lesquels il est possible que les lecteurs rencontrent des lacunes de par leur cursus de formation ainsi que sur des questions actuelles complexes.

Cette partie sur le lectorat de la revue nous aura conforté sur certains points énoncés dans la première partie, notamment en ce qui concerne les usages des revues. Nous avons vu que la revue n'est pas considérée comme un outil de travail quotidien mais plutôt comme un support d'information capable d'apporter certains éclairages pour les professionnels en santé publique. C'est une revue « générale » et une grande partie des personnes qui la consultent le font « pour l'actualité en santé publique ».

Rappelons nous ce qui a été dit lors de la première partie : le travail change, certains professionnels se voient dans l'obligation d'être très réactifs face au travail demandé, on demande de plus en plus aux individus de travailler dans l'urgence, la lecture n'est pas toujours considérée comme un travail productif, etc. De plus, les budgets sont limités et les priorités des organisations vont alors se porter sur des objets « techniques », des outils de travail qui vont entrer directement dans leur champ d'activité. Mme. B. l'avait fait remarquer : dans son CODES, ils privilégient les « outils pédagogique » au détriment de la documentation. Un des répondant au questionnaire qui exerce son activité professionnelle dans le secteur du travail social a insisté sur ce point dans ses commentaires :

“Notre budget étant limité, le choix prioritaire se reporte sur les revues comportant sur aspect professionnel en relation avec la petite enfance (psycho, socio, éducatif, médico)”

Et si *Santé Publique* n'est pas considéré comme un « outil pédagogique » mais plutôt comme une source d'information « générale » (et qui ne va pas répondre à leurs attentes à chaque numéro, ou bien uniquement pour un ou deux articles), est-il alors étonnant de constater une baisse du lectorat ?

Cependant, les lecteurs sont globalement satisfaits de ce qu'ils trouvent dans la revue, bien qu'une demande sur certains thèmes semble se dessiner. Les résultats à chaque question le prouvent. Ils le sont d'autant plus lorsqu'ils vont consulter la revue lorsqu'ils savent ce qu'ils recherchent. Le problème est alors de savoir où se situe la frontière entre le fait de savoir ce que l'on recherche et la lecture de la revue « par intérêt général » ou pour « l'actualité ». C'est pour cela que le plus souvent les répondants ont indiqué plusieurs réponses à cette question. Nous aurions du proposer aux individus de cocher les items par ordre de priorité.

Ainsi, nous avons pu faire apparaître les tensions face auxquelles les individus doivent faire face et qui les poussent à se frayer un chemin pour accéder à l'information. Ceci est d'autant plus paradoxal vu les moyens de communication mis à leur disposition et qui sont une mine d'information. Nous avons vu le sentiment de frustration que cela pouvait engendrer chez certains acteurs, notamment chez les documentalistes, qui se sentent alors un peu lésés, mis de côté, et qui tentent de sortir leur épingle du jeu.

Que pouvons-nous faire pour la revue face à tout ce qui a été présenté dans ce rapport ? A première vue, nous sommes en présence d'un vaste problème sur lequel nous n'avons que très peu d'emprise. Tous les types de presse y sont confrontés : nous en avons un exemple avec la presse quotidienne qui tente de se battre sur plusieurs fronts, entre les journaux gratuits et l'espace Internet. C'est pour cela qu'il faut penser à adapter la revue pour qu'elle ne disparaisse pas, en espérant que ce rapport et les pistes de réflexion qui en découlent et qui seront présentées à la fin aideront à atteindre ce but.

Synthèse des conclusions principales

? L'organisation du travail ne favorise et ne facilite pas l'accès à l'information pour les professionnels et les chercheurs :

- Nous sommes face à une organisation du travail où d'un côté, le travail est individualisé, mais de l'autre, des collectifs apparaissent pour faire face à certains problèmes ou mener à bien certaines actions
- Le temps au travail n'est pas le même partout mais il semble qu'il soit beaucoup demandé aux acteurs, ce qui va les contraindre à travailler dans l'urgence. Il en résulte que le temps consacré à lecture au travail est relégué au second plan, surtout pour les acteurs de terrain.
- Les budgets des organisations ne se situent pas à un niveau très élevé. Des choix sont alors opérés et à ce niveau, la documentation n'est pas prioritaire : on aura tendance à opérer ces choix en fonction des besoins pragmatiques du moment.
- les usages des TIC et les façons de travailler s'influencent mutuellement pour trouver un certain équilibre
- De ces variables découlent des tensions entre les besoins en information et l'organisation centralisée, ce qui va pousser les acteurs à « se débrouiller » pour remédier à ce problème. Il en découle souvent un sentiment de frustration de la part des différentes parties impliquées dans les situations (par exemple entre les documentalistes et le personnel).

? Le support Internet est l'outil le plus fréquemment utilisé pour rechercher une information :

- Lorsque l'on parle d'Internet, on ne comprend pas automatiquement les revues mais plutôt des supports avec des contenus pour une lecture rapide, rapidement accessibles et gratuits : Intranet, Newsletters, sites.
- Plusieurs groupes semblent apparaître dans l'usage de ce support : des personnes dont l'utilisation est quotidienne et professionnelle, d'autres dont il s'agira d'un support uniquement informatif dans un sens plus général, et enfin certaines personnes qui vont « jongler » avec ce support et qui vont l'utiliser en fonction des besoins du moment, dans une visée professionnelle ou purement informative.
- On utilise soit les moteurs de recherche quand on ne sait pas où trouver l'information, soit des sites que l'on connaît et dont on sait ce qu'ils contiennent.
- L'information sera jugée comme étant valide en fonction de critères personnels forgés par l'expérience des individus ou par l'accord provenant de personnes « compétentes ».

? Les individus affirment l'importance des publications mais celles-ci ne répondent pas forcément à leurs besoins dans la vie professionnelle :

- Les publications sont souvent rapprochées des revues et sont considérées par les personnes interrogées comme un support exigeant plus de temps à consacrer que ne le demande le support Internet mais la question de la validité de l'information se pose moins.
- Comme pour Internet, plusieurs types d'utilisateurs semblent se dessiner par rapport à l'usage de ce support : des lecteurs qui ne vont les utiliser que rarement ou

ponctuellement, des personnes à responsabilité élevée et les «aiguilleurs», et enfin des personnes à niveau de diplôme élevé ou ayant un pied dans la sphère scientifique.

- En fonction du moment, les publications sont surtout consultées dans une optique professionnelle et de réappropriation rapide, ou dans une visée plus personnelle ou pour une réappropriation à plus long terme.

- Les individus disposent de plusieurs moyens pour s'informer à propos de ces publications : Internet et ce qui y est associé, le réseau de relations personnel et professionnel, et enfin l'«aiguilleur» qui peut informer de lui-même ses collègues ou sur qui on peut compter pour trouver un document difficile d'accès.

? Les réponses au questionnaire sont difficiles à analyser. Elles sont peu représentatives du lectorat et les questionnaires ont souvent été mal remplis. L'analyse n'est donc pas trop approfondie. Voici tout de même leur profil :

- les personnes ayant répondu au questionnaire sont souvent des individus qui ont fait des études longues et qui peuvent côtoyer ou avoir côtoyé le monde scientifique, ce qui semble être confirmé par les documentalistes.

- le groupe le plus représenté est celui des chargés de documentation.

- il semble que les individus que nous avons qualifiés d'«aiguilleurs» représentent une partie des répondants.

- les secteurs «enseignement/recherche» et «éducation/promotion de la santé» sont les plus représentés par les répondants.

- La majeure partie des répondants sont ou ont été abonnés à la revue. Nous sommes donc face à une population qui connaît la revue et qui sont ou ont été emmenés à la consulter plusieurs fois.

? Les documentalistes confirment ce que nous pensons sur les publications :

- les documentalistes mettent la revue à disposition des usagers et il semble que le plus souvent ils les informent de l'arrivée de la revue

- les chargés d'étude/de projet, qui étaient peu représentés dans l'échantillon global se trouvent plus représentés dans les citations des documentalistes en tant qu'utilisateurs. Nous pouvons penser qu'une partie d'entre eux accèdent à la revue sur le lieu de travail et pour leur travail, et ce par le biais des «aiguilleurs»

- Nous pouvons penser que *Santé Publique* n'est pas considéré comme un outil de travail quotidien mais qu'il est consulté de manière ponctuelle mais régulière.

? *Santé Publique* n'échappe pas à ce qui est avancé en ce qui concerne les publications :

- *Santé Publique* ne semble pas être considérée comme une source d'information professionnelle mais plutôt comme une revue apportant des informations «générales», permettant aux lecteurs de se «tenir au courant de l'actualité».

- Les objectifs de lecture, même si cela est peu significatif d'un point de vue statistique, semblent influencer sur l'utilisation du support électronique.

- La revue est plus volontiers consultée sur Internet «dans le cadre d'un suivi de formation» et pour «une mise en pratique professionnelle» que pour se tenir au courant de l'actualité au sens où nous l'entendons ci-dessus.

- Lorsqu'elle est consultée sur Internet dans ces objectifs, elle l'est plus fréquemment que pour se tenir au courant de l'actualité, par intérêt général ou pour des recherches ou des enseignements.

- Les personnes qui lisent la revue pour une mise en pratique professionnelle semblent d'ailleurs utiliser plus souvent le support électronique pour des questions de rapidité d'accès alors que les individus qui lisent la revue sur Internet pour des recherches ou des enseignements ne vont pas invoquer cette raison mais plutôt la recherche d'articles sur des thèmes spécifiques.

? En général, les lecteurs sont satisfaits du contenu de la revue, surtout lorsqu'ils se sentent concernés :

- Les lecteurs sont globalement satisfaits de ce qu'ils trouvent dans la revue en fonction de leurs objectifs de lecture. Toutefois, les lecteurs qui lisent *Santé Publique* pour des raisons plus ou moins définies semblent plus satisfaits que les personnes qui lisent la revue « pour l'actualité » ou « par intérêt général ».

- La plupart des répondants sont satisfaits des rubriques proposées par la revue, même si nous avons pu observer un nombre assez élevé de non réponses à ces questions. Il est possible que cela soit en lien avec le fait que certains individus ne lisent pas toute la revue, piochant simplement ce qui les intéressent car le nombre de non réponses est plus élevé chez ceux qui lisent la revue sans objectifs précis.

- Dans l'ensemble, les numéros spéciaux proposent des contenus intéressants pour les lecteurs et la moitié des répondants y ont eu accès.

- Selon les lecteurs, aucun grand thème de santé publique ne mérite d'être développé moins souvent. Par contre, il y a une demande plus forte pour certains thèmes envers lesquels il est possible que les lecteurs rencontrent des lacunes de par leur cursus de formation ainsi que sur des questions actuelles complexes.

Pistes de réflexion suite à l'analyse du terrain

Suite à l'analyse de ce qui a été recueilli pendant la période de terrain, des pistes de réflexions s'ouvrent pour tenter de contrer la baisse du lectorat et essayer d'adapter au mieux la revue face aux transformations des besoins en santé publique. Dans ce qui va être proposé, rien n'est définitif. Au contraire, ces suggestions sont présentées dans le but d'alimenter la réflexion au sein de l'équipe de rédaction et de la SFSP.

? **Tout d'abord, il semble qu'il faille éviter d'augmenter les prix des abonnements à la revue.** Certes, les personnes ayant répondu au questionnaire trouvent que, dans l'ensemble, le prix de *Santé Publique* est « raisonnable », ou sont « sans opinion » :

Tableau 23. Positionnement des lecteurs sur le prix de la revue

Prix abo indiv	Nb. cit.	Fréq.
Onéreux	8	8,6%
Raisonné	38	40,9%
Bon marché	8	8,6%
Sans opinion	39	41,9%
TOTAL CIT.	93	100%

En réalité, les lecteurs ne trouvent pas que la revue soit « chère », mais nous avons vu que leurs moyens sont limités et que leurs priorités ne se situent pas toujours sur la littérature. En l'occurrence, s'ils trouvent le prix raisonnable aujourd'hui, en sera-t-il de même demain ?

? **Il conviendrait de mettre à jour le site Internet de la revue.** Lorsqu'il est difficile d'accéder à ce que l'on cherche sur Internet ou tout simplement lorsqu'on ne trouve pas ce qui nous intéresse, on a tendance à ne pas s'attarder sur le site. Le personnel de la SFSP étant très occupé, il serait peut-être bien de faire appel à quelqu'un pour s'occuper de la mise à jour du site. De même, **il faudrait que la revue soit plus « visible » sur Internet** : il faudrait faire en sorte que, lorsque l'on tape « Santé Publique revue » sur un moteur de recherche, le site de la revue apparaisse dans les premiers résultats, envoyer un « flash SFSP » pour les numéros qui sortent (pas uniquement pour les numéros spéciaux), ajouter au « flash SFSP » de la semaine le sommaire de la revue, etc. Il semble que c'est à une personne formée pour réaliser ce genre de travail que cela revient.

? **La structure de la revue est la même depuis sa création en 1988.** Peut-être serait-il intéressant de voir si elle est encore adaptée aux nouvelles exigences de la recherche et du monde du travail. Nous l'avons vu, tous les individus ne font le même usage de la revue. La plupart la lisent « pour l'actualité en santé publique ». Est-ce là le but de la revue ? Il conviendrait de voir s'il est possible d'être plus sélectif sur les articles proposés pour faire en sorte que ces derniers soient lus pour tenter de répondre à des objectifs plus précis. De même, peu de gens utilisent la revue « pour une mise en pratique professionnelle », or le Dr. Fampou Toundji l'avait préconisé³⁷ : peut-être conviendrait-il de développer d'avantage les rubriques opinion, pratiques et/ou lettres de terrain en y intégrant le plus de pluridisciplinarité possible étant donné que le travail s'est vu se complexifier ces dernières années.

³⁷ M. C. Fampou Toundji, *La revue Santé Publique : Bilan, perspectives et projets de développement*, Mémoire de DESS « Promotion de la santé et développement social : conduite de projets » dirigé par Mme. Laurence Fond-Harmant, Ecole de santé publique de Nancy, Vandoeuvre-lès-Nancy, 2004.

? Sur la question de la structuration de la revue, nous pouvons penser encore à son accès sur Internet. Cela représentait une partie des objectifs de l'étude. Cette question est très complexe étant donné que cela implique en plus le portail CAIRN. De plus, si l'on observe les réponses à la question « Seriez-vous intéressé(e) par une offre d'abonnement à SP couplant les supports papier et électronique ? », nous pouvons nous rendre compte que les avis sont mitigés :

Tableau 24. Degré d'intérêt des lecteurs pour un couplage papier/électronique de l'abonnement à *Santé Publique*.

Couple papier/électronique	Nb. cit.	Fréq.
Très intéressé(e)	13	13,5%
Intéressé(e)	30	31,3%
Peu intéressé(e)	12	12,5%
Pas intéressé(e)	25	26,0%
Sans opinion	16	16,7%
TOTAL CIT.	96	100%

Nous pouvons voir qu'il y a presque autant de personnes qui ne sont pas ou peu intéressées par ce type de proposition que de personnes qui le sont. Si l'on croise les résultats de cette question avec des variables comme les objectifs de lecture, le secteur d'activité ou encore la profession, il n'y a pas de lien de dépendance qui ressort particulièrement. Cependant, ce que nous pouvons observer dans la première partie du rapport peut nous laisser penser qu'il est possible de mieux adapter la revue aux besoins des lecteurs.

De plus, comme l'a dit F. Alla lors d'une réunion exposant les premiers résultats de l'enquête, *Santé Publique* « est trop chère pour une revue professionnelle alors que le prix est raisonnable pour une revue scientifique ».

Suite à ces observations, ne serait-il pas possible de faire :

- d'une part un **service « professionnel et acteurs de terrains »**, plus facilement accessible sur Internet, moins onéreux, réactualisé de manière plus fréquente qu'une publication bimestrielle et qui garderait les exigences d'une revue scientifique à comité de lecture.
- d'autre part un **service « scientifique »**, conservant le format de la revue, toujours accessible sur CAIRN (avec un accès facilité par la remise à jour du site Internet de la revue), avec une plus grande sélection des articles et répondant aux exigences de la recherche et de la formation.

Certes, cela représenterait une charge de travail en plus. Mais nous pouvons imaginer que des personnes spécialisées dans chaque domaine pourraient apporter son savoir faire dans ce but. Cela supposerait aussi de disposer d'une personne supplémentaire dans l'équipe de rédaction pour se charger de ce type de support.

? Il est difficile de proposer un abonnement spécial « structure » et un abonnement « individuel ». Par contre, **il serait peut-être bienvenu de développer des partenariats avec certaines structures, administrations³⁸ et associations (type DRASS, DDASS, INPES,**

³⁸ Il est difficile pour les administrations de payer pour accéder à des documents sur Internet. Comme l'explique Mme. B dans son entretien, les administrations règlent par mandat administratif et les étapes pour réaliser le paiement sont parfois complexes.

ANPAA, réseaux de santé, etc.) afin de leur faciliter l'accès à la revue et d'augmenter sa diffusion. Il serait peut-être alors possible de faire de abonnements groupés à un tarif négocié avec l'organisation en question. De plus, M. Minon nous avait fait part de la volonté de CAIRN d'installer un système de carte pour accéder aux articles des revues sur leur site (comme cela est réalisé dans la téléphonie mobile ou le téléchargement de musique). En développant des partenariats, **il serait éventuellement possible de négocier avec les organisations afin qu'elles puissent prendre des accès aux articles de la revue soit sur un nombre de connexion limitées, soit sur un une période donnée.** Il est peut-être possible d'envisager cela en concertation avec d'autres revues de santé publique présentes sur le site (comme par exemple la revue SEVE).

? **Il faudrait aussi essayer de voir s'il serait possible de faire en sorte que la revue puisse accéder à un facteur d'impact, même petit.** Même si ce barème est parfois discuté, il offre une meilleure visibilité à une revue et permettrait alors une plus grande diffusion. Mais bien évidemment, c'est en augmentant la diffusion de la revue et en faisant en sorte que plus d'articles soient cités que ce facteur d'impact pourra apparaître.

Bibliographie

Ouvrages

- Ss. la dir. de M. Bresson, *La psychologisation de l'intervention sociale : mythes et réalité*, Paris, Ed. de l'Harmattan, 2006.
- G. Mauger, C.F. Poliak, B. Pudal, *Histoires de lecteurs*, Nathan, Paris, 1999.
- Ss. la dir. de A-F de Saint Laurent-Kogan et J-L. Metzger, *Où va le travail à l'heure du numérique*, Paris, Mines Paris, Les Presses ParisTech, 2007.
- F. de Singly, *L'enquête et ses méthodes*, Nathan Université, Paris, 1992.
- D. Vinck, *Sciences et société, sociologie du travail scientifique*, Paris, Ed. Armand Colin, 2007
- Y. Winkin, *La nouvelle Communication*, Ed. du Seuil, Paris, 2000.

Articles

- D. Crié, « De l'extraction des connaissances au Knowledge Management » in *Revue Française de Gestion*, 2003/5, n°146, pp.59-79.
- Y. Frydel, « Internet au quotidien : un français sur quatre », in *INSEE Première*, n°1076, Mai 2006.
- O. Grimaud et S. Devaux, « Health needs and public health functions addressed in French public health journals », in *European Journal of Public Health*, Vol. 17, Supplement 1, 2007.
- E-M. Lacroix, « How consumers are gathering Information from Medline plus », in *Science Communication*, Vol. 22, n°3, March 2001, pp. 283-291.
- B. Siebel, « La lecture cheminote », in *Bulletin de la Bibliothèque de France*, t. 36, n°1, 1991, p.34

Documents Internet

- Lee. C. Van Orsdel et K. Born, « Periodical Price Survey 2008: Embracing Openness » in www.libraryjournal.com, 15 Avril 2008. www.libraryjournal.com/article/CA6547086.html; consulté le 11 Août 2008.
- A. Pollock et A. Hockley, « What's wrong with Internet searching? » in *D-Lib Magazine*, March 1997. <http://www.dlib.org/dlib/march97/bt/03pollock.html> ; consulté le 6 Juin 2008.
- Liste des revues à facteur d'impact :
« http://abhayjere.com/Documents/2007_Impact_Factor_1.pdf » ; consulté le 18 Août 2008.

Rapport

- M. C. Fampou Toundji, *La revue Santé Publique : Bilan, perspectives et projets de développement*, Mémoire de DESS «Promotion de la santé et développement social : conduite de projets » dirigé par Mme. Laurence Fond-Harmant, Ecole de santé publique de Nancy, Vandoeuvre-lès-Nancy, 2004.

Annexes

Annexe n°1

REVUE *SANTÉ PUBLIQUE* – ENQUÊTE DE LECTORAT

Santé publique lance une enquête afin de mieux connaître son lectorat. En tant qu'abonné, lecteur régulier ou occasionnel, responsable de documentation, acteurs de santé publique ou chercheurs, nous vous invitons à répondre aux quelques questions suivantes. Notre objectif est de mieux comprendre vos attentes par rapport à *Santé publique*, vos habitudes de lecture, votre opinion sur son contenu et vos moyens d'accès à la revue. Les réponses seront anonymes et ne seront utilisées que dans le cadre de cette enquête.

Nous vous remercions d'avance pour le temps que vous voudrez bien nous consacrer.

Pour la rédaction,
Maël Hanique, Responsable du projet « Enquête du lectorat »

Le questionnaire est à renvoyer à l'adresse suivante :

Revue *Santé Publique*,
2 rue du Doyen Jacques Parisot, BP 7
54 501 Vandoeuvre -les-Nancy (FRANCE)

Vous pouvez également télécharger le questionnaire sur notre site (<http://www.sfsp.fr/santepublique/accueil.php>) et nous l'adresser par email (mh@sfsp.info).

VOTRE PROFIL

1. Quel est votre secteur d'activité principal ?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Education à la santé / Promotion de la santé | <input type="checkbox"/> Administration |
| <input type="checkbox"/> Recherche / Enseignement | <input type="checkbox"/> Soins / Prévention |
| <input type="checkbox"/> Assurance maladie / Mutuelles | <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : |
| <input type="checkbox"/> Travail social | |

2. Quelle est votre profession ?

.....

3. Où se situe votre lieu d'exercice ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> France | <input type="checkbox"/> Afrique – Pays : |
| <input type="checkbox"/> Europe – Pays : | <input type="checkbox"/> Autre – Pays : |
| <input type="checkbox"/> Amérique du Nord – Pays : | |

4. Etes-vous abonné à *Santé Publique* ?

- Ne sais pas
- Oui, à titre individuel Oui, la structure à laquelle vous appartenez est abonnée
- Depuis combien de temps (nombre d'années) ? |_|_| Ne sais pas
- Non
- L'avez-vous été dans le passé ?
- Non
- Oui, à titre individuel Oui, la structure à laquelle vous appartenez était abonnée
- Ne sais pas

VOTRE UTILISATION DE *SANTÉ PUBLIQUE*

Dans le but de mieux connaître le lectorat, nous souhaiterions nous renseigner sur la façon dont vous utilisez et lisez la revue *Santé Publique*.

- Si vous êtes responsable de documentation, veuillez répondre aux questions 5 à 10
- Si vous lisez *Santé Publique* à titre individuel, veuillez passer directement à la question 11

Vous êtes responsable de documentation

5. Comment informez-vous les personnes travaillant dans votre structure de l'arrivée de *Santé Publique* ?

(plusieurs réponses possibles)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> En proposant une revue des sommaires | <input type="checkbox"/> La revue est rangée et mise à disposition du personnel |
| <input type="checkbox"/> En proposant une revue des articles | <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : |
| <input type="checkbox"/> La revue est mise en circulation dans la structure | |

6. a) Selon vous, au sein de votre structure, *Santé Publique* est consultée

- Très souvent Régulièrement Occasionnellement Jamais

b) Pourriez-vous donner une estimation du nombre de personnes qui consultent *Santé Publique* dans la structure pour

laquelle vous travaillez ? |_|_| Ne sais pas

c) Pourriez-vous donner une estimation du nombre mensuel de consultations de *Santé publique*?

|_|_|_|_| Ne sais pas

7. A votre connaissance, qui (fonction), dans votre structure, utilise *Santé Publique*?

8. Par rapport aux autres revues de santé publique, selon vous, l'abonnement à *Santé Publique* est :

Onéreux Raisonnable Bon marché Sans opinion

9. Votre structure possède-t-elle un accès électronique (par Internet) à des bouquets de revues ?

Oui Non

10. Avez-vous d'autres commentaires relatifs à l'accès à la revue ou sa consultation au sein de votre structure ?

.....
.....
.....
.....

Afin d'approfondir les résultats de l'enquête en cours, accepteriez-vous un entretien téléphonique avec la personne chargée de l'enquête (les informations précisées resteront confidentielles et les données seront traitées de manière anonyme)? Oui Non

Si oui, pouvez-vous nous indiquer vos nom et prénom :

Si vous souhaitez être contacté(e) par téléphone :

Téléphone :

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Tranches horaires auxquelles vous êtes joignable : de h à h

Si vous souhaitez préalablement être contacté(e) par courrier électronique :

Courrier électronique :

Vous lisez *Santé publique* à titre individuel

11. Dans quel objectif lisez-vous *Santé Publique*?

(plusieurs réponses possibles)

Pour un suivi de formation Pour l'actualité en santé publique
 Pour des recherches ou des enseignements Par intérêt général
 Pour une mise en pratique professionnelle Autre (veuillez préciser) :

12. Comment jugez-vous...

a) les différentes rubriques de la revue?

(1 = très intéressant ; 2 = intéressant ; 3 = peu intéressant ; 4 = sans intérêt ; 5 = sans opinion)

Editorial	_	Politiques	_
Lettre de la rédaction	_	Opinions et débats	_
Etudes	_	Revue de la littérature	_
Pratiques	_	Analyses de livres	_

b) les dossiers thématiques suivants ?

(1 = très intéressant ; 2 = intéressant ; 3 = peu intéressant ; 4 = sans intérêt ; 5 = sans opinion)

Infirmières - N°2/2004	_	<input type="checkbox"/> N'en ai pas eu connaissance
Loi de santé publique - N°4/2004	_	<input type="checkbox"/> N'en ai pas eu connaissance
Formation - N°1/2007 (suppl.)	_	<input type="checkbox"/> N'en ai pas eu connaissance
Education thérapeutique - N°4/2007	_	<input type="checkbox"/> N'en ai pas eu connaissance
Santé au travail - N°3/2008 (suppl.)	_	<input type="checkbox"/> N'en ai pas eu connaissance

13. Voici une liste thématique des sujets abordés par *Santé Publique*. Veuillez indiquer la fréquence à laquelle vous souhaiteriez les voir développés.

(1 = plus souvent ; 2 = ni plus souvent, ni moins souvent ; 3 = moins souvent ; 4 = sans opinion)

Environnement	_	Système de santé	_
Epidémiologie	_	Système d'information	_
Éthique - Droit	_	Administration - Planification	_
Evaluation	_	Prévention	_
Economie	_	Sciences humaines et sociales	_

Education / Promotion de la santé Autre (précisez) :
Santé et développement

14. Trouvez-vous que *Santé Publique* vous permet d'avoir accès à...

(1 = souvent ; 2 = régulièrement ; 3 = occasionnellement ; 4 = jamais ; 5 = sans opinion)
Des informations d'actualité ?
Des résultats de recherches ou d'études récentes ?
Des retours d'expérience de pratiques professionnelles ?
L'expression de points de vue et opinions divers ?

15. Vous arrive-t-il de consulter la revue sur Internet ?

Oui Non (veuillez passer à la question 17)
a) Si oui, à partir de quel site ?
 SFSP CAIRN
 BDSP Autre (veuillez préciser) :
b) A quelle fréquence le faites-vous ?
 Moins d'une fois par mois Au moins une fois par mois Au moins une fois par semaine Ne sais pas

16. Pour quelles raisons consultez-vous *Santé Publique* sur Internet ?

(plusieurs réponses possibles)
 Vous n'y avez pas accès autrement
 Pour avoir accès aux articles gratuits
 Pour la recherche d'un article sur un thème de travail spécifique
 Vous préférez la rapidité d'accès qu'offre Internet par rapport à la consultation sous format papier
 Autre (veuillez préciser) :

17. Consultez-vous d'autres revues de santé publique ?

Oui Non
Si oui, lesquelles (cinq au maximum) ?

18. Votre structure possède-t-elle un centre de documentation ?

Oui Non Ne sais pas

19. Votre structure possède-t-elle un accès électronique (par Internet) à des bouquets de revues ?

Oui Non Ne sais pas

20. Vous arrive-t-il de payer pour accéder à des articles en accès limité sur les sites d'éditeurs ou les portails de revues ?

Très souvent Régulièrement Occasionnellement Jamais

21. Seriez-vous intéressé(e) par une offre d'abonnement à *Santé Publique* couplant les supports papier et électronique ?

Très intéressé(e) Intéressé(e) Peu intéressé(e) Pas intéressé(e) Sans opinion

22. Par rapport aux autres revues de santé publique, selon vous, l'abonnement à *Santé Publique* est :

Onéreux Raisonnable Bon marché Sans opinion

23. Avez-vous d'autres commentaires relatifs à l'accès à la revue, son utilisation ou vos attentes ?

.....
.....
.....
.....

Afin d'approfondir les résultats de l'enquête en cours, accepteriez-vous un entretien téléphonique avec la personne chargée de l'enquête (les informations précisées resteront confidentielles et les données seront traitées de manière anonyme) ? Oui Non

Si oui, pouvez-vous nous indiquer vos nom et prénom :
 Si vous souhaitez être contacté(e) par téléphone :
Téléphone :
 Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi
Tranches horaires auxquelles vous êtes joignable : de h à h
 Si vous souhaitez préalablement être contacté(e) par courrier électronique :
Courrier électronique :

Annexe n°2

Structure principale de la grille d'entretien pour ceux réalisés en situation de « face à face »

Question de départ : Pouvez-vous me présenter votre structure ?

- Si la personne ne le fait pas, lui demander la mission de son organisation.
- Si l'organisme met en place des actions, fait des communications, etc., sur des demandes de coopération ou d'aide à la mise en place (comme par exemple des associations qui viennent voir le CRES pour mettre au point des actions de sensibilisation ou

encore AIDES qui va travailler avec les CODES), demander si les organismes ou individus viennent spontanément les voir ou si ce sont eux qui démarchent.

- De même, quelle est la fonction de cette organisation ?

- Combien de personnes travaillent ici ? Quel est leur rôle au sein de l'organisme ?

2- Pour la personne que j'interroge : Quelle est votre formation ?

3- Comment vous tenez-vous au courant de l'actualité dans votre domaine ?

- Si ce n'est pas précisé, êtes-vous abonné à des revues ? Si oui lesquelles ?

? Qu'en faites-vous ?

- Comment et combien de temps sont-elles stockées ou archivées (voir les notions appropriées) ?

- Les revues sont-elles encore consultées après leur stockage ?

4- Possédez-vous un centre de documentation ou un endroit où vous stockez la documentation que vous jugez nécessaire pour mener à bien la mission de votre organisation ?

- Ici, je pourrais connaître un peu plus l'organisation de la structure et ainsi voir la manière dont circulent les informations au sein de la structure.

? Comment communiquez-vous au sein de votre organisme (Intranet, mails, de façon orale, etc.).

- Est-ce que vous savez comment les personnes qui travaillent dans votre structure travaillent avec les revues et les ouvrages mis à votre disposition ?

- Par rapport à la question précédente, si je m'adresse à la personne chargée de s'occuper de la documentation : les personnes qui travaillent dans votre organisation se servent-elles souvent du fond documentaire mis à leur disposition ?

5- Si cela n'a pas été précisé : Avez-vous recours à des centres de documentations ou des fonds documentaires extérieurs à votre organisme ?

- Si oui, comment vous y prenez-vous pour le(s) contacter ? Comment travaillez-vous avec ces personnes ?

6- Utilisez-vous beaucoup Internet ?

7- Comment Internet a-t-il modifié vos conditions de travail ?

- (Pour les documentalistes) Avez-vous été formé à l'usage d'Internet ?

- (Idem) Qu'est-ce que cela a changé pour vous et pour le personnel qui travaille dans votre structure ?

- (Idem) Faites-vous des recherches sur Internet pour les personnes qui travaillent dans votre structure ? Si oui, comment vous y prenez-vous ?

8- La structure où vous travaillez est-elle abonnée à des revues dans un format électronique ?

- Sous quelle forme (bouquet de revues, agence d'abonnement, consortium, etc) ?

? Pour les personnes qui ne sont pas chargées de la documentation

9- Comment accédez-vous à l'information nécessaire à votre travail ?

10- Comment utilisez-vous la documentation mise à votre disposition ?

11- Lorsque vous lisez une revue ou un ouvrage, le (la) lisez-vous entièrement ?

- Si oui, pourquoi ?

-Si non, pourquoi et comment cherchez-vous ce qui vous intéresse ?

12- Utilisez-vous Internet à des fins professionnelles ?

- Si non, pourquoi ?

- Si oui, pourquoi ? Comment vous en servez-vous ?

13- Si oui à la question 12, allez-vous consulter des revues sur Internet ?

-Si oui, lesquelles ? Sur quels sites ? Sous quelle forme ?

14- Avez-vous déjà payé pour aller consulter des revues sur Internet ?

- Si non, pourquoi ?

- Si oui, quels sont les avantages que vous en tirez ?

15- Selon le type d'information recherchée (pratique, travail de fond, communication rapide type flash d'information, etc.), avez-vous tendance à privilégier un type de format (électronique ou papier) ?

? Cela dépend-il de travail à effectuer ? Cela dépend-il de l'urgence de votre travail ? Cela dépend-il du thème sur lequel vous travaillez ? Cela dépend-il de la précision attendue (c'est-à-dire un travail sur un thème spécifique ou un travail plus général) quant au travail demandé ?

Annexe n°3

Structure de la grille pour les entretiens téléphoniques.

	Question	Justification
1	Précisions quant au domaine de recherche. Discipline, thèmes de recherches...	Permet de savoir dans quel secteur exactement la personne travaille => à mettre en lien avec son utilisation de SP. Permet de situer la personne
	Dans quel cadre effectuez-vous vos recherches ?	Idem. Voir la structure à laquelle il est affilié (Fac, Institut, privé, etc.)
2	Pour ceux qui ne l'ont pas mis : Dans le questionnaire, vous avez indiqué être abonné à <i>Santé Publique</i> , mais vous n'avez pas marqué depuis combien de temps. Pourriez-vous me le dire ?	Pouvoir remplir une non réponse dans son questionnaire. Voir depuis combien de temps il lit la revue.
3	Précisions quant aux raisons de l'utilisation de la revue (cf. Q11) -Faire item par item ? Ex : Vous dites que vous lisez <i>SP</i> pour un suivi de formation. Pouvez-vous m'en dire plus ?	Il s'agit ici de savoir comment le lecteur se sert de la revue pour atteindre certains objectifs ou pour certaines raisons. A mettre en lien avec le fait qu'il lise ou non d'autres revues, son champ de compétence, la discipline dans laquelle il travaille.
4	Question sur les thématiques abordées par <i>SP</i> . Ex : Il semble que, parmi la série de thèmes proposés dans le questionnaire, certains ne sont pas assez développés tandis que d'autres le sont un peu trop. Par exemple, vous dites que la thématique de l'environnement devrait être plus souvent développée. Certaines revues sont plus spécialisées dans ce domaine que <i>SP</i> . Qu'entendez-vous par environnement ? Qu'attendez-vous de la revue à ce niveau-là ?	Voir dans la liste des thèmes développés ceux que les personnes voudraient voir plus ou moins développés. Pourquoi ces thèmes pour quel type de personne ? A mettre en lien avec la lecture d'autres revues de santé publique ; à voir aussi avec les abonnements (oui/non ; si oui depuis combien de temps, etc.) Quelles sont les attentes des lecteurs ? Pourquoi <i>SP</i> ne répond pas à certaines attentes ?

5	Qualité et actualité de la revue (essayer de poser la question de manière « positive »)	Par rapport à Q14, voir les réponses. Si la personne met la réponse « 3 » ou « 4 », chercher à savoir ce qui lui paraît problématique dans la revue. Le faire par rapport à Q.13, Q11 et Q12a). Voir aussi si la personne utilise Internet et si elle achète des articles en accès limité (surtout pour l'actualité scientifique).
6	Comment vous tenez-vous au courant de l'actualité scientifique (ou actualité dans le domaine ou la profession de la personne interrogée)	Accès à l'information. Voir avec les autres revues que la personne lit et voir aussi son utilisation d'Internet.
	Avez-vous accès des centres de documentation ou des fonds documentaires extérieurs à votre structure ?	Travail en réseaux ? => mettre en lien avec les habitudes de recherche
	<i>Si oui, comment la personne prend-elle connaissance de la présence de documents dans les centres documentaires extérieurs ? Comment s'y prend-elle pour les contacter ? Le fait-elle régulièrement ?</i>	Idem.
7	Travaillez-vous avec des organismes extérieurs ? Si oui, comment cela se passe-t-il ? Les personnes prennent-elles contact avec vous ?	Idem.
8	Comment vous y prenez-vous pour effectuer vos recherches ? Comment recherchez-vous l'information nécessaire à vos recherches ?	Habitudes de recherches. A lier avec la question suivante
9	Utilisation d'Internet à des fins professionnelles ?	Habitudes de recherche. A voir si la personne se dit intéressée par un abonnement papier/électronique.
10	Travail et Internet. Comment travaillez-vous avec Internet ? Internet a-t-il modifié vos conditions de travail ?	A voir par rapport à ce qui est répondu à la question précédente ? Question de la communication aussi. A mettre en lien avec l'organisation du travail et le rythme au niveau du travail.

11	<p>Lisez-vous entièrement les livres ou documents que vous sélectionnez dans vos recherches ?</p> <p>Ou ne lisez-vous (sélectionnez) que les parties qui vous intéressent ?</p> <p>Vous aidez-vous des résumés pour faire le tri dans les chapitres ou articles qui vous intéressent ?</p> <p>=> Pourquoi ?</p>	<p>Lecture entière ou « lecture en miette ».. Habitudes de recherche et de lecture.</p> <p>En rechercher les raisons : organisation du travail, contraintes temporelles (et spatiales ?), contraintes thématiques, etc.</p>
12	<p>-Par rapport à <i>SP</i>, lisez-vous la revue en format papier ?</p> <p>- Consultez-vous souvent la revue sur Internet ?</p> <p>- Dans quel cas y allez-vous ?</p> <p>- Comment utilisez-vous ce support (est-ce qu'elle survole les articles, est-ce qu'elle les imprime, qu'en fait-elle ensuite, etc.) ?</p>	<p>Utilisation de la revue et recherche d'information dans les articles sur Internet (elle met qu'elle va sur Internet pour avoir accès aux articles gratuits et pour la recherche d'un article sur un thème de travail spécifique).</p>
13	<p>Par rapport à Q21 dans le questionnaire. Voir ce qui est répondu. Voir aussi par rapport à leur expérience avec d'autres revues.</p> <p>Demander sous quelle forme les personnes voient ce type de couplage, ce qu'ils trouveraient le plus «confortable » à leurs yeux.</p>	<p>- Voir les attentes de la personne par rapport à ses besoins.</p> <p>- Tenter de faire une sorte de participation de la part des lecteurs en leur demandant l'idée qu'ils ont de ce couplage (sorte de boîte à idée => légitimité du lecteur à donner son avis)</p>
14	<p>Question sur le prix de l'abonnement.</p>	

Annexe n°4

Tableaux de synthèse des résultats du travail réalisé sur les listes d'abonnés.

- 2004

<i>Types</i>		
Individuels*	90	8%
Institutions ou groupes	1035	92%
Total	1125	100%
* sans affiliation précisée		

<i>Institutions ou groupes</i>		
Enseignement (dont IFSI)/ Recherche (centres, instituts...)	198	19,13%
Hôpitaux	124	11,98%
dont - services ou départements	40	
- direction	11	
- centre de documentation	57	
Education à la santé	131	12,66%
DASS/DRASS...	88	8,50%
Assurances Maladie/ Mutuelles	114	11,01%
Organismes territoriaux	155	14,98%
dont – mairies, villes, communautés de communes...	63	
- conseils généraux et régionaux	51	
- autres (rectorats, arh...)	41	
Privés (entreprises, labos, cabinets...)	45	4,35%
Ministères, gouvernements...	30	2,90%
Associations nationales/internationales	28	2,70%
Centres médicaux/ médico-sociaux	27	2,61%
Observatoires de santé	22	2,13%
Presse	16	1,54%
Centres d'examen de santé (affiliés CPAM)	15	1,45%
Autres et non identifiés	42	4,06%
Total	1035	100,00%

- 2005

<i>Types</i>		
Individuels*	66	6,90%
Institutions ou groupes	891	93,10%
Total	957	100%
* sans affiliation précisée		

<i>Institutions ou groupes</i>		
Enseignement (dont IFSI)/ Recherche (centres, instituts...)	194	21,77%
Hôpitaux	104	11,67%
dont - services ou départements	21	
- direction	9	
- centre de documentation	59	
Education à la santé	90	10,10%
DASS/DRASS...	75	8,42%
Assurances Maladie/ Mutuelles	100	11,22%
Organismes territoriaux	145	16,27%
dont - mairies, villes, communautés de communes...	60	
- conseils généraux et régionaux	47	
- autres (rectorats, arh...)	38	
Privés (entreprises, labos, cabinets...)	33	3,70%
Ministères, gouvernements...	22	2,48%
Associations nationales/internationales	22	2,48%
Centres médicaux/ médico-sociaux	19	2,13%
Observatoires de santé	20	2,24%
Presse	13	1,46%
Centres d'examen de santé (affiliés CPAM)	13	1,46%
Autres et non identifiés	41	4,60%
Total	891	100,00%

- 2006

<i>Types</i>		
Individuels*	52	5,67%
Institutions ou groupes	865	94,33%
Total	917	100%
* sans affiliation précisée		

<i>Institutions ou groupes</i>		
Enseignement (dont IFSI)/ Recherche (centres, instituts...)	183	21,16%
Hôpitaux	106	12,25%
dont - services ou départements	27	
- direction	7	
- centre de documentation	59	
Education à la santé	86	9,94%
DASS/DRASS...	75	8,67%
Assurances Maladie/ Mutuelles	99	11,44%
Organismes territoriaux	138	15,95%
dont - mairies, villes, communautés de communes...	59	
- conseils généraux et régionaux	44	
- autres (rectorats, arh...)	35	
Privés (entreprises, labos, cabinets...)	34	3,94%
Ministères, gouvernements...	18	2,09%
Associations nationales/internationales	20	2,32%
Centres médicaux/ médico-sociaux	18	2,09%
Observatoires de santé	24	2,74%
Presse	9	1,04%
Centres d'examen de santé (affiliés CPAM)	11	1,28%
Autres et non identifiés	44	5,09%
Total	865	100,00%

- 2007

<i>Types</i>		
Individuels*	52	5,85%
Institutions ou groupes	837	94,15%
Total	889	100%
* sans affiliation précisée		

<i>Institutions ou groupes</i>		
Enseignement (dont IFSI)/ Recherche (centres, instituts...)	188	22,46%
Hôpitaux	98	11,71%
dont - services ou départements	24	
- direction	8	
- centre de documentation	57	
Education à la santé	89	10,63%
DASS/DRASS...	70	8,36%
Assurances Maladie/ Mutuelles	94	11,23%
Organismes territoriaux	132	15,77%
dont - mairies, villes, communautés de communes...	57	
- conseils généraux et régionaux	47	
- autres (rectorats, arh...)	28	
Privés (entreprises, labos, cabinets...)	24	2,87%
Ministères, gouvernements...	17	2,03%
Associations nationales/internationales	19	2,27%
Centres médicaux/ médico-sociaux	17	2,03%
Observatoires de santé	23	2,75%
Presse	9	1,07%
Centres d'examen de santé (affiliés CPAM)	13	1,55%
Autres et non identifiés	44	5,27%
Total	837	100,00%

- 2008

<i>Types</i>		
Individuels	43	5,41%
Institutions ou groupes*	752	94,59%
Total	795	100%
* sans affiliation précisée		

<i>Institutions ou groupes</i>		
Enseignement (dont IFSI)/ Recherche (centres, instituts...)	178	23,67%
Hôpitaux	95	12,63%
dont - services ou départements	26	
- direction	7	
- centre de documentation	52	
Education à la santé	71	9,44%
DASS/DRASS...	53	7,05%
Assurances Maladie/ Mutuelles	79	10,51%
Organismes territoriaux	121	16,09%
dont - mairies, villes, communautés de communes...	56	
- conseils généraux et régionaux	46	
- autres (rectorats, arh...)	19	
Privés (entreprises, labos, cabinets...)	24	3,19%
Ministères, gouvernements...	20	2,66%
Associations nationales/internationales	19	2,53%
Centres médicaux/ médico-sociaux	12	1,60%
Observatoires de santé	21	2,79%
Presse	10	1,33%
Centres d'examen de santé (affiliés CPAM)	10	1,33%
Autres et non identifiés	39	5,19%
Total	752	100,00%

Annexe n°5 : Résumé de l'enquête et pistes de réflexion

? L'organisation du travail ne favorise et ne facilite pas l'accès à l'information pour les professionnels et les chercheurs :

- Nous sommes face à une organisation du travail où d'un côté, celui-ci est individualisé, mais de l'autre, des collectifs apparaissent pour faire face à certains problèmes ou mener à bien certaines actions
- Le temps au travail n'est pas le même partout mais il semble qu'il soit beaucoup demandé aux acteurs, ce qui va les contraindre à travailler dans l'urgence. Il en résulte que le temps consacré à lecture au travail est relégué au second plan, surtout pour les acteurs de terrain.
- Les budgets des organisations ne se situent pas à un niveau très élevé. Des choix sont alors opérés et à ce niveau, la documentation n'est pas prioritaire : on aura tendance à opérer ces choix en fonction des besoins pragmatiques du moment.
- les usages des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) et les façons de travailler s'influencent mutuellement pour trouver un certain équilibre
- De ces variables découlent des tensions entre les besoins en information et l'organisation centralisée, ce qui va pousser les acteurs à « se débrouiller » pour remédier à ce problème. Il en découle souvent un sentiment de frustration de la part des différentes parties impliquées dans les situations (par exemple entre les documentalistes et le personnel).

? Le support Internet est l'outil le plus fréquemment utilisé pour rechercher une information :

- Lorsque l'on parle d'Internet, on ne comprend pas automatiquement les revues mais plutôt des supports avec des contenus pour une lecture rapide, rapidement accessibles et gratuits : Intranet, Newsletters, sites.
- Plusieurs groupes semblent apparaître dans l'usage de ce support : des personnes dont l'utilisation est quotidienne et professionnelle, d'autres dont il s'agira d'un support uniquement informatif dans un sens plus général, et enfin certaines personnes qui vont « jongler » avec ce support et qui vont l'utiliser en fonction des besoins du moment, dans une visée professionnelle ou purement informative.
- On utilise soit les moteurs de recherche quand on ne sait pas où trouver l'information, soit des sites que l'on connaît et dont on sait ce qu'ils contiennent.
- L'information sera jugée comme étant valide en fonction de critères personnels forgés par l'expérience des individus ou par l'accord provenant de personnes « compétentes ».

? Les individus affirment l'importance des publications mais celles-ci ne répondent pas forcément à leurs besoins dans la vie professionnelle :

- Les publications sont souvent rapprochées des revues et sont considérées par les personnes interrogées comme un support exigeant plus de temps à consacrer que ne le demande le support Internet mais la question de la validité de l'information se pose moins.
- Comme pour Internet, plusieurs types d'utilisateurs semblent se dessiner par rapport à l'usage de ce support : des lecteurs qui ne vont les utiliser que rarement ou ponctuellement, des personnes à responsabilité élevée et les « aiguilleurs », et enfin des personnes à niveau de diplôme élevé ou ayant un pied dans la sphère scientifique.

- En fonction du moment, les publications sont surtout consultées dans une optique professionnelle et de réappropriation rapide, ou dans une visée plus personnelle ou pour une réappropriation à plus long terme.
- Les individus disposent de plusieurs moyens pour s'informer à propos de ces publications : Internet et ce qui y est associé, le réseau de relations personnel et professionnel, et enfin l' « aigilleur » (documentaliste ou supérieur hiérarchique souvent) sur qui on peut compter pour trouver un document difficile d'accès ou qui peut informer de lui-même ses collègues.

? Les réponses au questionnaire sont difficiles à analyser. Elles sont peu représentatives du lectorat et les questionnaires ont souvent été mal remplis. L'analyse n'est donc pas trop approfondie. Voici tout de même leur profil :

- les personnes ayant répondu au questionnaire sont souvent des individus qui ont fait des études longues et qui peuvent côtoyer ou avoir côtoyé le monde scientifique, ce qui semble être confirmé par les documentalistes.
- le groupe le plus représenté est celui des chargés de documentation.
- il semble que les individus que nous avons qualifiés d'« aigilleurs » représentent une partie des répondants.
- les secteurs « enseignement/recherche » et « éducation/promotion de la santé » sont les plus représentés par les répondants.
- La majeure partie des répondants sont ou ont été abonnés à la revue. Nous sommes donc face à une population qui connaît la revue et qui sont ou ont été emmenés à la consulter plusieurs fois.

? Les documentalistes confirment ce que nous pensions sur les publications :

- les documentalistes mettent la revue à disposition des usagers et il semble que le plus souvent ils les informent de l'arrivée de la revue
- les chargés d'étude/de projet, qui étaient peu représentés dans l'échantillon global se trouvent plus représentés dans les citations des documentalistes en tant qu'utilisateurs. Nous pouvons penser qu'une partie d'entre eux accèdent à la revue sur le lieu de travail et pour leur travail, et ce par le biais des « aigilleurs »
- Nous pouvons penser que *Santé Publique* n'est pas considéré comme un outil de travail quotidien mais qu'il est consulté de manière ponctuelle et régulière.

? *Santé Publique* n'échappe pas à ce qui est avancé en ce qui concerne les publications :

- *Santé Publique* ne semble pas être considérée comme une source d'information professionnelle mais plutôt comme une revue apportant des informations « générales », permettant aux lecteurs de se « tenir au courant de l'actualité ».
- Les objectifs de lecture, même si cela est peu significatif d'un point de vue statistique, semblent influencer sur l'utilisation du support électronique.
- La revue est plus volontiers consultée sur Internet « dans le cadre d'un suivi de formation » et pour « une mise en pratique professionnelle » que pour se tenir au courant de l'actualité au sens où nous l'entendons ci-dessus.
- Lorsqu'elle est consultée sur Internet dans ces objectifs, elle l'est plus fréquemment que pour se tenir au courant de l'actualité, par intérêt général ou pour des recherches ou des enseignements.
- Les personnes qui lisent la revue pour une mise en pratique professionnelle semblent d'ailleurs utiliser plus souvent le support électronique pour des questions de rapidité d'accès alors que les individus qui lisent la revue sur Internet pour des recherches ou des

enseignements ne vont pas invoquer cette raison mais plutôt la recherche d'articles sur des thèmes spécifiques.

? En général, les lecteurs sont satisfaits du contenu de la revue, surtout lorsqu'ils se sentent concernés :

- Les lecteurs sont globalement satisfaits de ce qu'ils trouvent dans la revue en fonction de leurs objectifs de lecture. Toutefois, les lecteurs qui lisent *Santé Publique* pour des raisons plus ou moins définies semblent plus satisfaits que les personnes qui lisent la revue « pour l'actualité » ou « par intérêt général ».
- La plupart des répondants sont satisfaits des rubriques proposées par la revue. Il est possible que cela soit en lien avec le fait que certains individus ne lisent pas toute la revue, piochant simplement ce qui les intéresse.
- Dans l'ensemble, les numéros spéciaux proposent des contenus intéressants pour les lecteurs et la moitié des répondants y ont eu accès.
- Selon les lecteurs, aucun grand thème de santé publique ne mérite d'être développé moins souvent. Par contre, il y a une demande plus forte pour certains thèmes [l'« éducation/promotion de la santé » et le « système de santé » (49 citations), les « sciences humaines et sociales » (45 citations), la « prévention » (40 citations), et « santé et développement » (36 citations)] envers lesquels il est possible que les lecteurs rencontrent des lacunes de par leur cursus de formation ainsi que sur des questions actuelles complexes.

- Suite à l'analyse tirées de ce qui ressort du travail de terrain, quelques piste de réflexion peuvent être avancées.

? **Tout d'abord, il semble qu'il faille éviter d'augmenter les prix des abonnements à la revue.** Certes, les personnes ayant répondu au questionnaire trouvent que, dans l'ensemble, le prix de *Santé Publique* est « raisonnable », ou sont « sans opinion ». Ce n'est pas que les lecteurs trouvent que la revue soit « chère », mais leurs moyens sont limités et leurs priorités ne se situent pas toujours sur la littérature. En l'occurrence, s'ils trouvent le prix raisonnable aujourd'hui, en sera-t-il de même demain ?

? **Il conviendrait de mettre à jour le site Internet de la revue.** Lorsqu'il est difficile d'accéder à ce que l'on cherche sur Internet ou tout simplement lorsqu'on ne trouve pas ce qui nous intéresse, on a tendance à ne pas s'attarder sur le site. Le personnel de la SFSP étant très occupé, il serait peut-être bien de faire appel à quelqu'un pour s'occuper de la mise à jour du site. De même, **il faudrait que la revue soit plus « visible » sur Internet**, c'est-à-dire qu'elle soit plus facile d'accès.

? **La structure de la revue est la même depuis sa création en 1988.** Peut-être serait-il intéressant de voir si elle est encore adaptée aux nouvelles exigences de la recherche et du monde du travail. Tous les individus ne font le même usage de la revue. La plupart la lisent « pour l'actualité en santé publique ». Est-ce là le but de la revue ? Il conviendrait de voir s'il est possible d'être plus sélectif sur les articles proposés pour faire en sorte que ces derniers soient lus afin de répondre à des objectifs plus précis. De même, peu de gens utilisent la revue « pour un mise en pratique professionnelle », or le Dr. Fampou Toundji l'avait préconisé³⁹ : peut-être conviendrait-il de développer d'avantage les rubriques opinion, pratiques et/ou

³⁹ M. C. Fampou Toundji, *La revue Santé Publique : Bilan, perspectives et projets de développement*, Mémoire de DESS « Promotion de la santé et développement social : conduite de projets » dirigé par Mme. Laurence Fond-Harmant, Ecole de santé publique de Nancy, Vandoeuvre-lès-Nancy, 2004.

lettres de terrain en y intégrant le plus de pluridisciplinarité possible étant donné que le travail s'est vu se complexifier ces dernières années.

? La question de l'accès Internet représentait un des objectifs de l'étude. Cette question est très complexe étant donné que cela implique le portail CAIRN. De plus, si l'on observe les réponses à la question « Seriez-vous intéressé(e) par une offre d'abonnement à SP couplant les supports papier et électronique ? », les réponses sont mitigées : **il y a presque autant de personnes qui ne sont pas ou peu intéressées par ce type de proposition que de personnes qui le sont.** Si l'on croise les résultats de cette question avec des variables comme les objectifs de lecture, le secteur d'activité ou encore la profession, il n'y a pas de lien de dépendance qui ressort particulièrement. Cependant, ce que nous pouvons observer dans la première partie du rapport peut nous laisser penser qu'il est possible de mieux adapter la revue aux besoins des lecteurs.

Comme l'a dit F. Alla lors d'une réunion exposant les premiers résultats de l'enquête, *Santé Publique* « est trop chère pour une revue professionnelle alors que le prix est raisonnable pour une revue scientifique ».

Suite à ces observations, ne serait-il pas possible de faire :

- d'une part un **service « professionnel et acteurs de terrains »**, plus facilement accessible sur Internet, moins onéreux, réactualisé de manière plus fréquente qu'une publication bimestrielle et qui garderait les exigences d'une revue scientifique à comité de lecture.
- d'autre part un **service « scientifique »**, conservant le format de la revue, toujours accessible sur CAIRN (avec un accès facilité par la remise à jour du site Internet de la revue), avec une plus grande sélection des articles et répondant aux exigences de la recherche et de la formation.

Certes, cela représenterait une charge de travail en plus. Cela supposerait aussi de disposer d'une personne supplémentaire spécialisée dans l'équipe de rédaction pour se charger de ce type de support.

? Il est difficile de proposer un abonnement spécial « structure » et un abonnement « individuel ». Par contre, **il serait peut-être bienvenu de développer des partenariats avec certaines structures, administrations et associations (type DRASS, DDASS, INPES, ANPAA, réseaux de santé, etc.) afin de leur faciliter l'accès à la revue et d'augmenter sa diffusion.** Il serait peut-être alors possible de faire de abonnements groupés à un tarif négocié avec l'organisation en question. De plus, M. Minon nous avait fait part de la volonté de CAIRN d'installer un système de carte pour accéder aux articles des revues sur leur site (comme cela est réalisé dans la téléphonie mobile ou le téléchargement de musique). En développant des partenariats, **il serait éventuellement possible de négocier avec les organisations afin qu'elles puissent prendre des accès aux articles de la revue soit sur un nombre de connexion limitées, soit sur un une période donnée.** Il est peut-être possible d'envisager cela en concertation avec d'autres revues de santé publique présentes sur le site (comme par exemple la revue SEVE).

? Il faudrait aussi essayer de voir s'il serait possible de faire en sorte que la revue puisse accéder à un facteur d'impact, même petit. Même si ce barème est parfois discuté, il offre une meilleure visibilité à une revue et permettrait alors une plus grande diffusion. Mais bien évidemment, c'est en augmentant la diffusion de la revue et en faisant en sorte que plus d'articles soient cités que ce facteur d'impact pourra apparaître.